

## Les immigrants et les syndicats

Charles FLEURY

*avec la collaboration de Roland MAAS, Adrien THOMAS*

*CEPS/INSTEAD Working Papers are intended to make research findings available and stimulate comments and discussion. They have been approved for circulation but are to be considered preliminary. They have not been edited and have not been subject to any peer review.*

*The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect views of CEPS/INSTEAD. Errors and omissions are the sole responsibility of the author(s).*

# Les immigrants et les syndicats\*

**Charles Fleury**

Population et emploi, CEPS/INSTEAD, Luxembourg

**Avec la collaboration de Roland Maas et d'Adrien Thomas**

Négociation collective et politiques de l'emploi, CEPS/INSTEAD, Luxembourg

Décembre 2011

## Résumé

La présente étude a pour objectif de dresser un portrait du rapport que la population immigrante du Luxembourg entretient avec les syndicats, leurs modes d'action et leurs revendications. Partant du constat que les immigrants adhèrent moins aux syndicats que ne le font les non-immigrants, elle cherche plus spécifiquement à savoir dans quelle mesure la plus faible propension des immigrants à se syndiquer traduit des attitudes plus négatives vis-à-vis des syndicats et des diverses formes d'action collective et examine jusqu'à quel point elle s'inscrit dans le cadre d'une moindre participation sociale générale des immigrants. Distinguant ensuite trois thèmes susceptibles d'être abordés par les syndicats – à savoir les conditions de travail, l'avenir du système de pension luxembourgeois, ainsi que l'Union européenne et son élargissement – l'étude tente de savoir si les immigrants se caractérisent par des revendications particulières. Les résultats rendent compte de différences importantes entre les immigrants et les non-immigrants, mais également entre les groupes d'immigrants eux-mêmes. Ces différences sont largement attribuables aux caractéristiques sociodémographiques des groupes d'immigrants mais une part non négligeable d'entre elles semblent provenir d'autres facteurs restant encore à examiner. L'étude conclut par conséquent sur la nécessité d'investigations plus poussées pour mieux saisir les spécificités des relations que les groupes d'immigrants entretiennent à l'égard de la syndicalisation et de l'action collective.

*Mots clefs* : immigrants ; syndicats ; attitudes politiques ; action collective ; participation sociale ; relations professionnelles

---

\* Cette publication s'inscrit dans le projet LUXTUI financé par le Fonds National de la Recherche (Luxembourg). Voir aussi <http://luxtui.ceps.lu/>. Les auteurs remercient Anne-Catherine Wagner pour ses remarques et commentaires à propos de ce document.

## Table des matières

Introduction.....	3
1 Méthodologie et description de l'échantillon.....	6
2 Attitudes à l'égard des syndicats et de l'action collective .....	11
2.1 La syndicalisation .....	11
2.2 La confiance dans les syndicats .....	20
2.3 Attitudes à l'égard des formes d'action collective.....	25
2.4 Synthèse de la partie 2 .....	30
3 Les attitudes à l'égard de certaines revendications syndicales .....	33
3.1 Conditions de travail et satisfaction au travail .....	34
3.2 L'appui au système de pension luxembourgeois .....	46
3.3 La construction de l'Union européenne et son élargissement.....	52
3.4 Synthèse de la partie 3 .....	59
4 Conclusion générale.....	61
Bibliographie.....	66
Annexe 1 : Caractéristiques des immigrants de nationalité luxembourgeoise.....	71
Annexe 2 : Modèles de régression logistique mesurant la probabilité d'être membre ou bénévole au sein de différentes organisations ou activités.....	72
Annexe 3 : Modèles de régression logistique mesurant la probabilité de faire confiance aux syndicats .....	76
Annexe 4 : Modèles de régression linéaire mesurant la probabilité d'avoir déjà fait ou d'envisager de faire diverses formes d'actions collectives .....	77
Annexe 5 : Modèles de régression logistique mesurant les aspirations au travail .....	81
Annexe 6 : Modèles de régression linéaire mesurant la satisfaction à l'égard du travail, du revenu et de la profession ainsi que le degré de liberté au travail .....	85
Annexe 7 : Modèles de régression linéaire mesurant l'intensité de l'appui au système de pension luxembourgeois.....	87
Annexe 8 : Modèles de régression linéaire mesurant l'intensité des craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et son élargissement.....	88
Annexe 9 : Craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et de son élargissement selon l'origine des résidents du Luxembourg.....	89

## **Introduction**

Le caractère plurinational de la force de travail au Luxembourg représente un défi pour les syndicats. La force des syndicats dépend en effet de leur capacité à construire et à représenter un groupe social cohérent (Offe et Wiesenhal, 1980; Olson, 1965), afin de pouvoir parler en son nom (Bourdieu, 1984). Dans cette perspective, les migrations économiques sont souvent perçues comme une préoccupation pour les syndicats, étant donné qu'elles rendraient plus difficile l'organisation du marché du travail, en créant une « armée de réserve » (Briggs, 2001; Freeman, 1997). Contrairement à ce point de vue conventionnel, une série de travaux ont montré au cours de la période récente que les syndicats multiplient les efforts pour tenter d'intégrer les travailleurs migrants au sein de leurs organisations (Martens et Pulignano, 2008 ; Watts, 2002). On continue cependant de constater que les syndicats éprouvent des difficultés à intégrer les immigrants et à prendre en compte leurs spécificités culturelles et leurs demandes spécifiques (Martens et Pulignano, 2008; Penninx et Roosblad, 2000).

Au Luxembourg, les syndicats ont adopté jusqu'aux années 1970 des attitudes ambiguës à l'égard de l'immigration. Comme l'a souligné Scuto, « d'un côté, ils approuvent et encouragent les mesures protectionnistes. De l'autre, ils luttent au nom de la solidarité internationale contre la politique d'expulsion frappant des militants ouvriers de gauche et se battent pour une amélioration des conditions de salaire et de travail de tous les salariés » (Scuto, 2010, p. 27). Avec l'affirmation du fait migratoire, et le remplacement d'une immigration temporaire par une immigration familiale et de long terme, ainsi que le développement graduel du processus de construction européenne et l'institutionnalisation de la liberté de circulation, les syndicats luxembourgeois ont abandonné la demande de mesures protectionnistes au profit de politiques visant à inclure les immigrants dans leurs structures et à représenter leurs intérêts.

Aujourd'hui, avec plus de 42% de résidents étrangers, la question de l'intégration des travailleurs migrants au sein des organisations syndicales est un enjeu essentiel pour les syndicats au Luxembourg, où s'ajoute la question de l'organisation et de la représentation des travailleurs frontaliers. Une étude publiée

récemment par le Statec soulignait, entre autres choses, que les travailleurs migrants intègrent moins les syndicats que ne le font les non-immigrants (Ries, 2011). Sans prétendre pouvoir expliquer entièrement cette plus faible adhésion des travailleurs migrants aux organisations syndicales, la présente étude a pour but de suggérer quelques éléments de réponse permettant de mieux comprendre le rapport singulier que les immigrants entretiennent avec les syndicats. Pour ce faire, nous chercherons à savoir si le plus faible taux de syndicalisation traduit des attitudes plus négatives vis-à-vis des syndicats et des diverses formes d'action collective, de même que dans quelle mesure elle s'inscrit dans le cadre d'une moindre participation sociale générale des immigrants. Nous tenterons également de savoir si les travailleurs migrants se caractérisent par des revendications particulières. Nous nous intéresserons tout particulièrement à trois thèmes susceptibles d'être abordés par les syndicats, à savoir les conditions de travail, l'avenir du système de pension luxembourgeois et de la solidarité intergénérationnelle en matière de sécurité sociale, ainsi que la construction de l'Union européenne et son élargissement.

Cette étude s'appuie sur les données de l'EVS récoltées en 2008 auprès de 1 610 résidents. Elle fait partie du projet de recherche LUXTUI qui analyse le rôle des syndicats dans l'intégration des immigrés. Alors que les effets des migrations sur la cohésion sociale sont largement débattus aujourd'hui, cette recherche de nature largement exploratoire vise à fournir des éléments sur l'organisation et la représentation des immigrés par les organisations syndicales au Luxembourg. L'analyse des données de l'EVS doit permettre une analyse multidimensionnelle de l'objet de la recherche (Fielding et Fielding, 1986) en fournissant des données quantitatives qui contribuent à construire des questionnements qui pourront être abordés dans des approches monographiques de pratiques localisées.

Notre étude se divise en quatre parties principales. La première présente la base de données ainsi que la méthodologie employée ; elle identifie et caractérise également les principaux groupes d'immigrants retenus pour notre étude. La deuxième partie examine plus spécifiquement le rapport que les immigrants entretiennent avec les syndicats, la participation sociale et les diverses formes d'action collective. La troisième partie s'intéresse aux attitudes des immigrants à propos de différents thèmes sur lesquels les syndicats sont susceptibles de formuler des revendications, à

savoir les conditions de travail, l'avenir du système de pension luxembourgeois et de la solidarité intergénérationnelle et, enfin, la construction de l'Union européenne et son élargissement. La quatrième partie dresse un certain nombre de conclusions et avance des pistes de recherche qui seront approfondies dans la suite du projet.

## 1 Méthodologie et description de l'échantillon

Notre analyse s'appuie sur l'exploitation des données de l'EVS récoltées au Luxembourg en 2008 auprès de 1 610 résidents<sup>2</sup>. La collecte des données s'est déroulée entre mai et décembre 2008. L'échantillon final est pondéré de telle façon qu'il soit représentatif de la population active résidante selon l'âge, le sexe, la nationalité, le statut d'activité, la classe de revenu mensuel, la caisse maladie d'affiliation (actif salarié, actif non salarié, pensionné) et le nombre d'heures de travail par mois (Fleury et Bienvenue, 2010 ; GESIS, 2010).

Nous définissons la population immigrante comme étant les personnes qui sont nées à l'extérieur du Luxembourg, ce qui représente 39% de la population résidante âgée de 18 ans ou plus (*cf. Tableau 1*)<sup>3</sup>. Par ordre d'importance, et suivant la nationalité, cette population immigrante se compose de Portugais (13%), de ressortissants d'un pays limitrophe<sup>4</sup> (10%), de Luxembourgeois (6%), de ressortissants d'un autre pays européen des 15 (6%) et d'autres étrangers (4%). Nous effectuons ce découpage afin de montrer le caractère hétérogène de la notion « d'immigré » qui peut recouvrir des différences sensibles dans les rapports à l'engagement collectif et syndical, ainsi que dans les activités exercées.

---

<sup>2</sup> La base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS). Elle comprend l'ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au 31 décembre 2007 et qui étaient affiliées auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois. L'unité de sondage est l'individu, lequel peut être l'assuré lui-même ou les personnes prises en charge par la caisse de maladie de l'assuré. Les travailleurs frontaliers ainsi que les fonctionnaires internationaux sont exclus de l'enquête.

<sup>3</sup> Nous justifions le choix de cette définition par le fait que les immigrants de la deuxième génération sont relativement peu nombreux dans notre échantillon. En adoptant cette définition restreinte des immigrants, nous privilégions la distinction entre différents groupes de nationalité.

<sup>4</sup> Les pays limitrophes sont l'Allemagne, la Belgique et la France.

Tableau 1 : Distribution de l'échantillon

	%	N
Non-immigrant	61	986
Immigrant	39	624
... Luxembourgeois	6	93
... Portugais	13	215
... Pays limitrophe	10	162
... Autre UE-15	6	91
... Autre nationalité	4	63
Total	100	1 610

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou + (N=1 610).

Les non-immigrants représentent 61% de notre échantillon. Luxembourgeois dans plus de 93% des cas, ils sont surreprésentés dans les catégories d'âge extrêmes (18-24 ans et 55 ans ou plus), les groupes moyennement scolarisés, chez les retraités et les inactifs ainsi que chez les fonctionnaires, les professions intermédiaires et les employés administratifs (*cf. Tableau 2*). Ils sont en revanche sous-représentés dans les catégories d'âge intermédiaires, chez les personnes peu scolarisées ou hautement scolarisées, les personnes en emploi et les chômeurs, chez les employés privés, les ouvriers, les employés de la vente et des services et les travailleurs manuels.

Les immigrants de nationalité luxembourgeoise représentent 6% de notre échantillon<sup>5</sup>. Surreprésentés au sein des groupes d'âge les plus élevés, ils constituent le groupe où la part de personnes occupant un emploi est la plus faible, moins de 50% de ces immigrants occupant un emploi. Les proportions de retraités (20%) et d'inactifs (22%) sont particulièrement élevées. De même, c'est dans ce groupe que la probabilité d'être au chômage est la plus élevée, 9% des immigrants de nationalité luxembourgeoise se déclarant au chômage. C'est également dans ce groupe que la probabilité de travailler dans le secteur de la vente et des services est la plus élevée.

<sup>5</sup> Les immigrants de nationalité luxembourgeoise de notre échantillon sont nés en France (22%), en Belgique (15%), en Afrique (15%), un autre pays européen (hors UE15) (12%), en Asie (11%), en Allemagne (10%), au Portugal (7%), un autre pays de l'Europe des 15 (7%) ou ailleurs dans le monde (2%). Parmi ces immigrants, 56% pourraient avoir acquis leur nationalité par leurs origines (père et/ou mère né(es) au Luxembourg) ou par option (conjoint né au Luxembourg). Ce sont plus souvent ceux qui sont nés en Allemagne, en Belgique ou ailleurs à l'extérieur de l'Europe qui sont dans ces situations. Pour les 44% restant, l'acquisition de la nationalité ne serait pas attribuable à des liens familiaux. Les immigrants nés au Portugal, en France, un autre pays européen (des 15 ou non), en Afrique ou en Asie sont plus souvent dans cette situation. Notons qu'en raison de la petite taille de l'échantillon, nous ne pouvons pas prétendre que ces caractéristiques soient généralisables à l'ensemble des immigrants luxembourgeois. Pour plus de détails, voir l'Annexe 1.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon selon l'origine migratoire des résidents (en %)

	Non immigrant	Immigrant					Ensemble des individus
		Luxemb.	Portugais	Limit.	Autre UE	Autre étrang.	
<b>Sexe</b>							
Homme	50	45	57	48	<b>61</b>	41	51
Femme	50	55	43	52	<b>39</b>	59	49
<b>Âge</b>							
18-24 ans	<b>11</b>	7	9	<b>3</b>	3	11	9
25-34 ans	<b>16</b>	12	<b>29</b>	24	15	27	19
35-44 ans	<b>19</b>	23	25	<b>30</b>	16	22	21
45-54 ans	<b>18</b>	18	25	19	<b>31</b>	28	20
55-64 ans	17	18	<b>9</b>	15	18	8	15
65 ans et plus	<b>19</b>	22	<b>3</b>	<b>9</b>	16	<b>5</b>	15
<b>Niveau d'études</b>							
Primaire	<b>19</b>	22	<b>62</b>	<b>8</b>	33	19	25
Secondaire inférieur	<b>17</b>	11	15	<b>6</b>	<b>4</b>	13	14
Secondaire supérieur	<b>40</b>	35	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	40	34
Postsecondaire	<b>25</b>	33	<b>4</b>	<b>62</b>	<b>40</b>	29	27
<b>Statut d'activité</b>							
En emploi	<b>54</b>	<b>49</b>	<b>78</b>	<b>72</b>	66	56	60
Chômeur	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	1	2	3	3
Retraité	<b>23</b>	20	<b>6</b>	<b>12</b>	23	<b>8</b>	19
Inactif	<b>21</b>	22	<b>11</b>	15	<b>9</b>	<b>32</b>	19
<b>Statut d'emploi*</b>							
Indépendant	11	7	<b>1</b>	11	<b>19</b>	8	9
Employé privé	43	48	<b>16</b>	<b>73</b>	<b>66</b>	36	44
Fonctionnaire	<b>27</b>	9	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	16
Ouvrier	<b>19</b>	37	<b>81</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>53</b>	31
<b>CSP*</b>							
Profession supérieure	23	17	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	17	22
Profession intermédiaire	<b>28</b>	15	<b>5</b>	30	29	20	23
Employé administratif	<b>17</b>	4	<b>3</b>	16	14	6	13
Vente, service	<b>8</b>	<b>28</b>	11	5	12	<b>20</b>	10
Trav. manuel qualifié	<b>11</b>	17	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	9	13
Trav. man. semi/non qual.	<b>14</b>	19	<b>48</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	29	19

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610). (\*) Les informations relatives au statut d'emploi et à la CSP ne concernent toutefois que les personnes qui occupent un emploi (N=958).

Note : les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont inscrits en caractères gras.

Note de lecture : 11% des non-immigrants sont âgés de 18 à 24 ans, 16% de 25 à 34 ans, 19% de 35 à 44 ans, 18% de 45 à 54 ans, 17% de 55 à 64 ans et 19% de 65 ans ou plus.

Représentant 13% de notre échantillon, les immigrants portugais sont surreprésentés dans les catégories d'âge intermédiaires, en particulier au sein du groupe des 25-34 ans. Peu scolarisés (62% d'entre eux ont un diplôme d'études inférieur au niveau secondaire), les immigrants portugais sont les plus nombreux à occuper un emploi (78%), la plupart du temps en tant qu'ouvrier (63%) ou de travailleur manuel qualifié (30%), semi ou non qualifié (48%). Sous-représentés parmi les personnes

âgées de 55 ans et plus, ils sont peu nombreux à se déclarer à la retraite (6%) ou inactifs. En revanche, après les immigrants luxembourgeois, ils constituent le groupe où la proportion de chômeurs est la plus élevée, 6% des immigrants portugais se déclarant au chômage.

Les immigrants provenant d'un pays limitrophe représentent 10% de notre échantillon. Ils sont surreprésentés dans les catégories d'âge intermédiaires, en particulier chez les 35-44 ans. Les plus scolarisés de tous, ils sont 62% à détenir un diplôme d'études postsecondaires. Également très actifs, ils sont 72% à se déclarer en emploi, essentiellement en tant qu'employés privés (52%), et au sein des professions supérieures (38%) et/ou intermédiaires (29%). Ils sont très peu nombreux à se déclarer au chômage (1%). De même, ils sont sous-représentés parmi les retraités (12%) et les inactifs (15%). Nous avons regroupé les immigrants des pays limitrophes dans une seule catégorie étant donné la relative unité de ce groupe en termes d'activités socioprofessionnelles et de proximité géographique par rapport au Luxembourg, même si les traditions syndicales en France, en Allemagne et en Belgique sont très différentes. Le fait que, malgré ces traditions syndicales différentes, les taux de syndicalisation de ces immigrants soient assez similaires<sup>6</sup> (Ries, 2011) conforte notre décision de les réunir dans une seule catégorie.

Les immigrants provenant d'un autre pays de l'Europe des 15, qui comptent pour 6% de notre échantillon, sont relativement âgés, étant surreprésentés au sein des groupes d'âge supérieurs à 45 ans. Plus souvent de sexe masculin, ces immigrants sont sous-représentés au sein des groupes moyennement scolarisés et sont surreprésentés dans le groupe le moins scolarisé ainsi que dans le groupe le plus scolarisé. 66% de ces immigrants occupent un emploi et 23% se disent à la retraite, soit la proportion la plus élevée observée au sein des différents groupes. En revanche, peu d'entre eux appartiennent au groupe des inactifs (9%) ou des chômeurs (2%). Les travailleurs manuels semi ou non qualifiés sont sous-représentés dans ce groupe d'immigrants.

Quant aux autres immigrants, ils sont surreprésentés dans les groupes d'âge inférieurs à 55 ans. Un peu plus scolarisés que la moyenne, ils occupent un emploi dans 57% des cas, comme ouvrier (30%) ou travailleur manuel semi ou non qualifié (26%)

---

<sup>6</sup> Ces taux de syndicalisation sont les plus faibles de tous les salariés résidents (Ries, 2011).

d'une part, puis comme employé privé (21%) au sein des professions intermédiaires (21%) ou en tant qu'employé du secteur de la vente ou des services (19%) d'autre part. C'est dans ce groupe que la part des inactifs est la plus élevée, 32% des autres immigrants se déclarant inactifs sans être au chômage ou à la retraite.

Les analyses que nous réaliserons dans ce document tiendront compte des caractéristiques propres aux différents groupes d'immigrants. Aussi, si notre commentaire a pour objet principal de savoir si les différents groupes d'immigrants se distinguent par des attitudes et des comportements différents à l'égard des syndicats, de la participation sociale, de l'action collective et des diverses revendications syndicales, il ne se limitera pas à l'analyse de cette variable. En fait, tout au long de cette étude, nous tenterons d'identifier les caractéristiques des immigrants susceptibles d'expliquer les différences que nous observerons. Cela nous amènera à examiner les différences liées au genre, à l'âge, au niveau d'études, à l'activité, au statut d'emploi et à la catégorie professionnelle. Bien que nous soyons conscients que, pour l'individu, ces différentes variables ne prennent souvent sens que les unes par rapport aux autres, dans les relations qu'elles ont entre elles, nous tenterons, autant que possible, d'isoler l'effet net de chacune des variables au moyen de modèles de régression (logistique ou linéaire). Cette façon de procéder nous permettra de vérifier l'existence réelle de certaines relations et d'identifier les variables les plus susceptibles d'expliquer les écarts entre les différents groupes d'immigrants. Cela étant dit, nous restons au fait des limites des enquêtes et sondages d'opinion, en particulier en ce qui concerne le risque d'imposer des problématiques aux personnes questionnées (Bourdieu 1973, Champagne 1990). C'est pourquoi l'objectif de notre étude est d'examiner des tendances et des variations entre les différents groupes et non pas de faire de prédictions ni de mesurer des pourcentages précis comme le ferait, par exemple, un sondage politique.

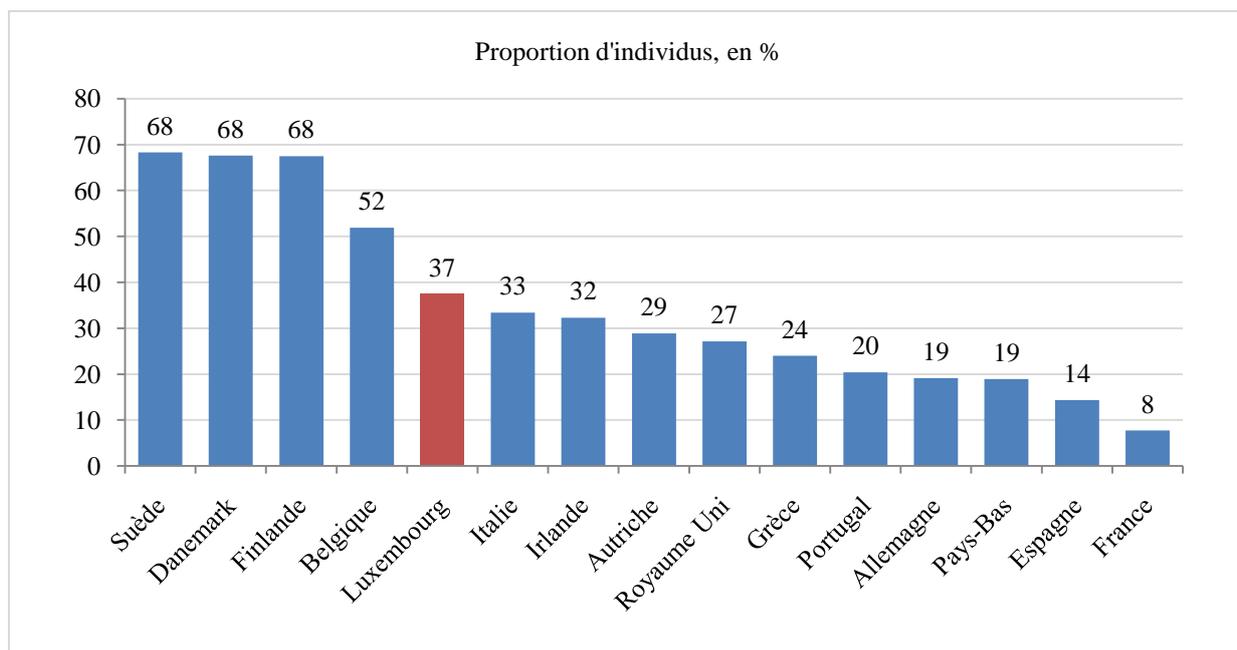
## **2 Attitudes à l'égard des syndicats et de l'action collective**

Dans la présente section, nous examinons l'attitude des immigrants à l'égard des syndicats et de l'action collective. Il s'agit dans un premier temps de savoir dans quelle mesure les immigrants adhèrent aux syndicats et aux différentes organisations de la société civile, puis, dans un deuxième temps, de savoir jusqu'à quel point ils leur font confiance. Il s'agit enfin de mesurer les attitudes des immigrants à l'égard de certaines formes d'action collective.

### **2.1 La syndicalisation**

Au Luxembourg, le taux de syndicalisation était estimé, en 2010, à près de 41% chez les travailleurs résidents (Ries, 2011). En regard du taux de syndicalisation observé dans les autres pays européens, il s'agit d'un taux relativement élevé (Ries, 2011; OCDE, 2011). De fait, comme l'indique le Graphique 1, tiré des estimations de l'OCDE pour 2008, qui prennent en compte les travailleurs frontaliers, le Luxembourg arrive au 5<sup>e</sup> rang des pays européens des 15 les plus syndiqués, bien après les pays nordiques et la Belgique, mais bien avant la Grèce, le Portugal, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la France.

Graphique 1 : Taux de syndicalisation dans les pays de l'Europe des 15, 2008



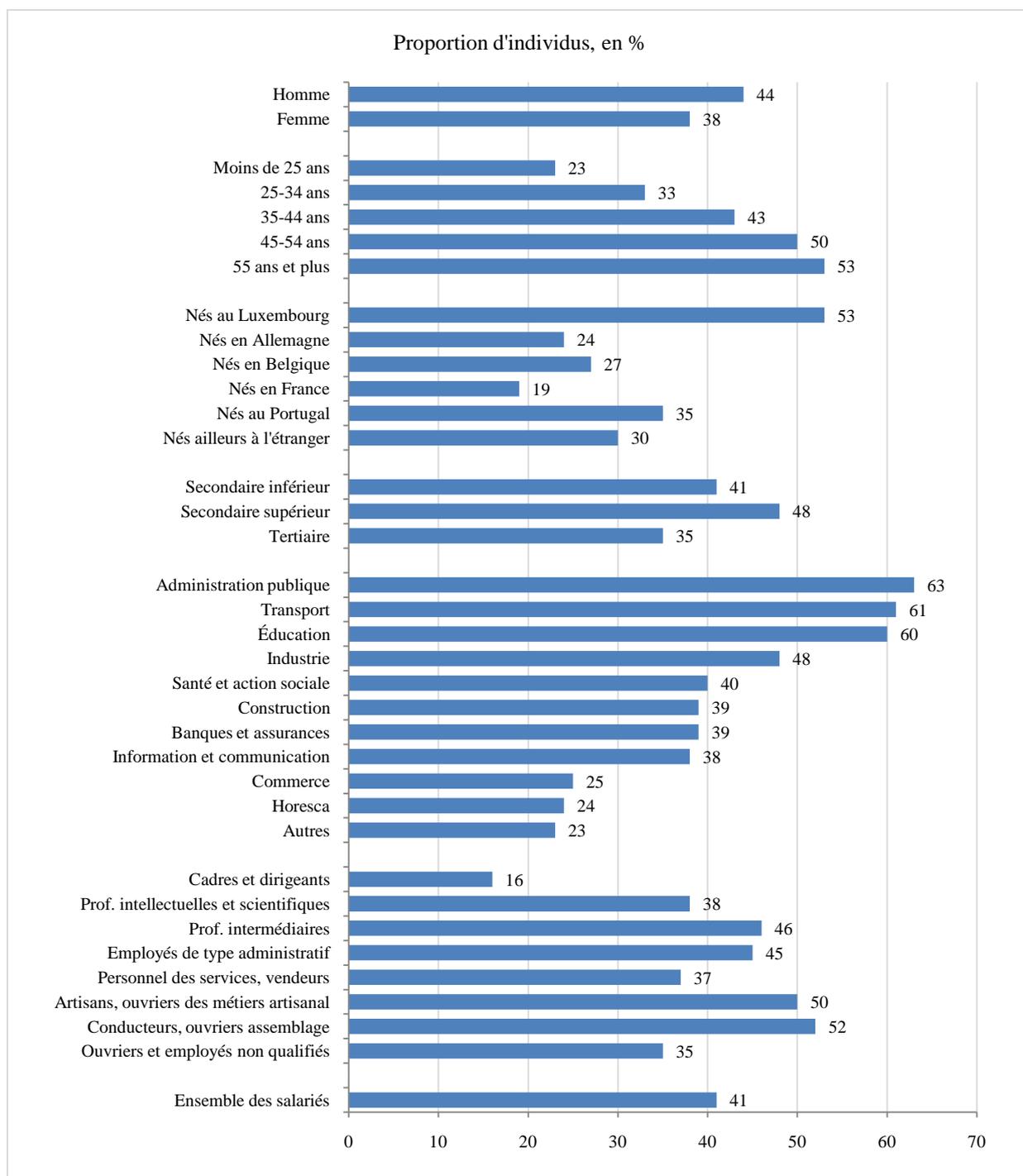
Source : Taux de syndicalisation, © OCDE. Données extraites le 16/05/2011 sur OECD.stat

([http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN\\_DEN&Lang=fr](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr)).

Note de lecture : 68% des salariés suédois, danois, finlandais sont syndiqués, contre 52% des salariés belges et 37% des salariés luxembourgeois.

La probabilité d'être syndiqué varie assez fortement en fonction des caractéristiques sociodémographiques des salariés (Ries, 2011). De manière générale, il apparaît que parmi la population résidante du Luxembourg, les hommes sont plus syndiqués que les femmes, les travailleurs âgés plus que les jeunes travailleurs, les classes moyennes davantage que les classes supérieure et inférieure, les personnes moyennement scolarisées davantage que les faiblement et les hautement scolarisées et les salariés œuvrant dans l'administration publique, les transports et l'éducation davantage que les salariés œuvrant dans le secteur du commerce ou de l'Horesca (cf. Graphique 2). Comparativement aux non-immigrants, les salariés immigrants sont moins susceptibles d'être syndiqués, le taux de syndicalisation étant de 53% chez les salariés nés au Luxembourg, contre 35% chez les salariés nés au Portugal, 28% chez les salariés nés en Belgique, 23% chez les salariés nés en Allemagne, 19% chez les salariés nés en France et 30% chez les salariés nés ailleurs à l'étranger.

Graphique 2 : Taux de syndicalisation chez les salariés résidant au Luxembourg selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2010



Source : graphique construit à partir des données publiées dans J. Ries (2011), *Regards sur la syndicalisation au Luxembourg*, Luxembourg, Statec, Regards 12-2011, avril 2011.

Note de lecture : 44% des hommes sont syndiqués contre 38% des femmes.

Un certain nombre d'analyses du fonctionnement du marché de l'emploi au Luxembourg ont souligné la tendance à une certaine segmentation du marché de l'emploi (Pigeron-Piroth, 2009 ; Fehlen et Pigeron-Piroth, 2009 ; Zählen, 2008 ), phénomène qui pourrait expliquer, au moins en partie, la sous-syndicalisation des immigrants. Les résidents de nationalité luxembourgeoise travaillent en effet pour près de la moitié d'entre eux dans le secteur public (fonctionnaires et employés publics de l'État et des communes, ainsi que cadres permanents des chemins de fer), de même que dans des établissements publics et entreprises publiques (Pigeron-Piroth 2009). Les immigrants sont en revanche surreprésentés dans les secteurs de la construction et des services domestiques, en particulier les immigrants de nationalité portugaise (Berger 2008) ainsi que dans l'hébergement et la restauration, tandis que les travailleurs frontaliers sont plutôt présents dans les secteurs de l'industrie, les services aux entreprises et le commerce (IGSS 2009). La plus forte syndicalisation des Luxembourgeois est donc largement liée à leur forte présence dans le secteur public dans lequel le taux de syndicalisation est nettement plus élevé que dans le secteur privé. Il faut également souligner que le syndicat majoritaire dans la fonction publique, la Confédération générale de la fonction publique, tend à s'auto-définir comme une organisation corporative et demande notamment des cotisations moins élevés à ses adhérents que d'autres syndicats.

Malgré les limites évidentes des données de l'enquête EVS pour mesurer le taux de syndicalisation<sup>7</sup>, il est intéressant de les utiliser ne serait-ce que pour mettre en perspective la moindre propension des immigrants à se syndiquer. L'enquête EVS ne se contente pas, en effet, de déterminer dans quelle mesure les résidents adhèrent aux syndicats, mais elle pose également une série de questions à propos de la partici-

---

<sup>7</sup> Comme le lecteur le constatera à la lecture du Tableau 3, le taux de syndicalisation mesuré par l'enquête EVS est nettement inférieur à celui diffusé par le Statec (Ries, 2011) et celui diffusé par l'OCDE (OCDE, 2011). Au moins deux raisons d'ordre méthodologique permettent d'expliquer cet écart. D'une part, l'affiliation syndicale ne constitue pas une variable ayant servi de critère de correction lors de la pondération des données de l'enquête EVS. Il n'est dès lors pas surprenant que la proportion de syndiqués ne corresponde pas à celle diffusée par les instances officielles, luxembourgeoises ou internationales. D'autre part, la façon dont la question est posée dans l'enquête EVS est susceptible de sous-évaluer le taux de syndicalisation. Cette question énumère une série d'organisations et/ou activités bénévoles, allant des activités de sports et de loisirs aux associations de défense des animaux en passant par les syndicats et les associations professionnelles. Cette liste étant particulièrement longue et fort diversifiée, il est probable qu'elle ne mesure pas adéquatement le taux de syndicalisation. En dépit de ces limites, notons que le taux de syndicalisation mesuré par l'enquête EVS, bien qu'inférieur à celui mesuré par le Statec ou l'OCDE, varie de la même façon et selon les mêmes caractéristiques (sexe, âge, niveau d'études, statut d'emploi et CSP) que celui mesuré par le Statec.

pation des individus à différentes autres organisations ou activités bénévoles<sup>8</sup>. En examinant cette information, il est donc possible d'éclairer la plus faible adhésion syndicale des immigrants et de savoir si celle-ci est propre à ce type d'organisation ou si, au contraire, elle s'inscrit dans le cadre plus large d'une moindre participation des immigrants aux diverses organisations et activités bénévoles. Le Tableau 3 (voir p. 18) présente les proportions d'individus qui se disent membres ou bénévoles d'au moins une organisation ou activité selon différentes caractéristiques sociodémographiques – dont l'origine migratoire – et détaille les informations en fonction des différents types d'organisation et/ou activité. Sans aller dans les détails des nombreuses informations contenues dans ce tableau, il ressort d'entrée de jeu que la moindre participation sociale des immigrants ne s'observe pas uniquement à propos des syndicats, mais s'observe également pour la plupart des organisations et/ou activités bénévoles. Ainsi, ce sont 74% des non-immigrants qui sont membres ou bénévoles au sein d'au moins une organisation ou activité, contre 49% en moyenne chez les immigrants. D'importantes variations s'observent toutefois selon la nationalité des immigrants. En fait, peu importe l'organisation ou l'activité examinée, ce sont les immigrants portugais qui participent le moins, seulement 29% d'entre eux ayant déclaré être membres ou bénévoles au sein d'une organisation ou activité. Ils sont suivis par les immigrants non européens des 15, lesquels sont 43% à se dire membres ou bénévoles au sein d'une organisation ou activité. Viennent ensuite les immigrants des pays limitrophes, qui sont 58% à se dire membres ou bénévoles au sein d'une organisation ou activité. Cette plus grande participation des immigrants des pays limitrophes s'observe pour la plupart des organisations ou activités, mais elle est plus nette lorsqu'il s'agit des activités de sports et de loisirs, des organisations culturelles, des organisations charitables, des mouvements écologiques ou de protection des animaux, des associations professionnelles et des mouvements politiques. De tous les

---

<sup>8</sup>Plus concrètement, la question posée dans l'enquête EVS est la suivante : « Veuillez lire attentivement cette liste d'organisations et d'activités bénévoles et me dire... a) s'il y en a dont vous faites partie et lesquelles ? b) s'il y en a pour lesquelles en ce moment vous faites du travail bénévole non rémunéré et lesquelles ? ». La liste des organisations et activités bénévoles était la suivante : A) Organisations charitables s'occupant d'aide sociale pour les personnes âgées, les handicapés, les gens dans la misère ; B) Organisations religieuses ou paroissiales ; C) Organisations et activités culturelles dans les domaines de l'éducation, des arts, de la musique, etc. ; D) Syndicats ; E) Mouvements ou partis politiques ; F) Actions à l'échelle de la commune ou de la municipalité sur les sujets comme la pauvreté, l'emploi, le logement, l'égalité raciale ; G) Développement du Tiers Monde, organismes défendant les droits de l'homme ; H) Environnement, écologie, protection des animaux ; I) Associations professionnelles ; J) Organisations pour la jeunesse (scouts, guides, maisons de jeunes, etc.) ; K) Sports et activité de loisirs ; L) Mouvements et groupes de femmes ; M) Mouvements pacifistes ; N) Organisations bénévoles dans le domaine de la santé ; O) Associations pour l'intégration des étrangers ; P) Autres ; Q) Aucune (spontanément).

immigrants, ce sont toutefois les immigrants des autres pays de l'Europe des 15 (70%) et les immigrants luxembourgeois (60%) qui participent le plus. Pour les premiers, cela se traduit par une participation relativement forte dans les activités de sports et de loisirs ainsi que dans les organisations charitables, les associations professionnelles, les organisations pour l'intégration des étrangers, le développement du Tiers Monde et la défense des droits de l'homme. Pour les seconds, cela se traduit par une participation également forte dans les activités de sports et de loisirs, mais aussi au sein des syndicats, des associations professionnelles et des organisations culturelles. Concernant l'adhésion syndicale, peu de différences s'observent d'ailleurs entre les immigrants luxembourgeois et les non-immigrants.

En somme, tout indique que la plus faible adhésion syndicale des immigrants non luxembourgeois s'inscrit dans des logiques différentes suivant la nationalité des immigrants. Dans le cas des immigrants portugais, et dans une moindre mesure, celui des immigrants non européens des 15, elle s'inscrirait dans le cadre d'une faible participation au sein d'organisations ou d'activités bénévoles en général. Bien qu'elle soit commune aux personnes peu scolarisées, aux ouvriers, aux catégories professionnelles inférieures et, dans une moindre mesure, aux femmes, cette moindre participation ne serait pas seulement attribuable à ces caractéristiques. De fait, même en maintenant ces caractéristiques constantes<sup>9</sup>, les immigrants portugais et les immigrants des pays non européens des 15 apparaissent toujours comme étant moins susceptibles de participer à de telles organisations ou activités. Dans le cas des immigrants des pays limitrophes, l'explication serait légèrement différente. En fait, si la moindre syndicalisation de ces immigrants s'inscrit également dans le cadre d'une moindre participation au sein de la plupart des organisations ou activités, un tel facteur ne semble pas suffire à expliquer cette plus faible tendance à la syndicalisation. Tout indique en fait que, dans le cas des immigrants des pays limitrophes, les caractéristiques sociodémographiques particulières de ces immigrants s'ajoutent à l'explication. Plus scolarisés, ces immigrants auraient moins tendance à s'affilier à un syndicat, disposant, par leurs compétences recherchées, de ressources personnelles qui peuvent leur conférer un pouvoir individuel de négociation vis-à-vis de leur employeur. Cette explication vaudrait également pour les immigrants des autres pays

---

<sup>9</sup> Au moyen d'une analyse de régression logistique. Les résultats de cette analyse sont présentés à l'Annexe 2.

européens des 15, mais, dans le cas de ces derniers, s'ajouterait l'importance du poids des travailleurs indépendants, peu susceptibles d'être syndiqués.

Tableau 3 – Proportion d’individus qui sont membres et/ou bénévoles d’une organisation ou activité selon diverses catégories sociodémographiques, en %

	Au moins une	Organisations – activités <sup>1</sup>																Aucune
		Sports et loisirs	Syndicat	Organis. culturelle	Organis. charitable	Écologie, animaux	Asso-ciat. professe.	T Monde, droits	Organis. santé	Organis. religieuse	Organis. jeunesse	Action locale	Mvmt, parti polit.	Groupe femmes	Intégra. étrangers	Mvmt pacifiste	Autre organis.	
<b>Sexe</b>																		
... Homme	<b>68</b>	<b>37</b>	<b>23</b>	18	<b>12</b>	14	<b>13</b>	10	8	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	5	3	<b>7</b>	<b>32</b>
... Femme	<b>61</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	15	<b>16</b>	12	<b>8</b>	10	8	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	3	2	<b>5</b>	<b>39</b>
<b>Age</b>																		
... 18-24 ans	70	<b>47</b>	<b>4</b>	22	10	<b>8</b>	<b>4</b>	8	6	5	<b>22</b>	3	<b>2</b>	1	3	1	3	30
... 25-34 ans	61	<b>38</b>	17	14	<b>8</b>	<b>6</b>	9	<b>5</b>	6	<b>5</b>	9	6	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	2	7	39
... 35-44 ans	62	33	18	17	11	15	12	11	6	6	7	6	6	4	4	3	7	38
... 45-54 ans	68	36	<b>22</b>	18	16	<b>18</b>	<b>16</b>	10	<b>11</b>	8	6	8	7	6	4	2	6	32
... 55-64 ans	67	<b>26</b>	21	18	<b>19</b>	<b>18</b>	10	12	9	9	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	5	<b>9</b>	<b>5</b>	5	33
... 65 ans et plus	61	<b>17</b>	16	14	<b>18</b>	10	7	13	9	<b>13</b>	6	<b>4</b>	8	<b>9</b>	4	3	6	39
<b>Origine</b>																		
Non-immigrant	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	10	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	5	<b>3</b>	3	6	<b>26</b>
Immigrant – Luxembourgeois	60	32	20	16	12	13	<b>17</b>	12	11	6	4	5	8	<b>10</b>	<b>9</b>	4	8	40
Immigrant – Portugais	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	5	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	2	1	<b>1</b>	<b>71</b>
Immigrant – pays limitrophe	58	30	<b>10</b>	12	12	9	10	7	<b>3</b>	4	6	4	5	4	4	1	7	42
Immigrant – autre UE15	70	32	<b>10</b>	10	18	7	<b>21</b>	14	10	12	4	7	6	4	<b>16</b>	3	10	30
Immigrant – autre étranger	<b>43</b>	22	<b>6</b>	11	8	8	8	8	8	6	11	8	3	2	6	3	6	<b>57</b>
<b>Niveau d'études</b>																		
... Primaire	<b>50</b>	<b>19</b>	19	7	<b>9</b>	11	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	8	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	6	4	2	<b>3</b>	<b>50</b>
... Sec. inférieur	65	35	20	13	15	12	<b>6</b>	8	7	9	7	7	6	6	2	1	<b>3</b>	35
... Sec. supérieur	68	35	17	18	15	13	10	11	9	7	9	<b>9</b>	6	4	3	2	7	32
... Postsecondaire	<b>73</b>	<b>39</b>	15	<b>26</b>	15	16	<b>20</b>	<b>14</b>	10	8	8	7	<b>8</b>	4	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>27</b>
<b>Statut d'activité</b>																		
... En emploi	65	<b>36</b>	<b>20</b>	16	12	13	<b>14</b>	<b>9</b>	7	<b>6</b>	8	7	6	<b>3</b>	4	3	7	35
... Chômeur	52	25	14	7	14	0	7	7	2	2	5	5	5	5	5	0	9	48
... Retraité	68	<b>22</b>	20	19	<b>19</b>	16	<b>7</b>	<b>16</b>	10	<b>11</b>	<b>5</b>	8	8	<b>8</b>	6	3	6	32
... Inactif	62	30	<b>8</b>	18	13	13	<b>4</b>	9	9	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	4	2	<b>3</b>	38

... suite à la page suivante

Tableau 3 – Proportion d’individus qui sont membres et/ou bénévoles d’une organisation ou activité selon diverses catégories sociodémographiques, en % (suite)

	Au moins une	Organisations – activités <sup>1</sup>																Aucune
		Sports et loisirs	Syndicat	Organis. culturelle	Organis. charitable	Écologie, animaux	Asso-ciat. profess.	T. Monde, droits	Organis. santé	Organis. religieuse	Organis. jeunesse	Action locale	Mvmt, parti polit.	Groupe femmes	Intégra. étrangers	Mvmt pacifiste	Autre organis.	
<b>Statut d'emploi*</b>																		
... Indépendant	<b>79</b>	41	<b>8</b>	18	19	17	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	9	11	10	<b>12</b>	3	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>21</b>
... Employé privé	<b>71</b>	39	20	<b>20</b>	<b>17</b>	12	14	9	9	6	7	8	7	3	3	2	6	<b>29</b>
... Fonctionnaire	<b>79</b>	<b>48</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	9	17	<b>19</b>	12	5	7	10	<b>12</b>	<b>10</b>	3	4	<b>5</b>	8	<b>21</b>
... Ouvrier	<b>44</b>	<b>26</b>	18	<b>6</b>	<b>5</b>	10	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	4	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	2	3	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>56</b>
<b>CSP*</b>																		
... Prof. supérieure	<b>74</b>	40	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	10	5	9	5	<b>10</b>	2	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>26</b>
... Prof. intermédiaire	<b>79</b>	<b>50</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	17	<b>12</b>	9	7	9	<b>12</b>	9	4	4	3	8	<b>21</b>
... Employé administratif	62	33	16	12	9	10	8	6	6	7	8	10	4	2	0	1	8	38
... Vente, service	56	<b>25</b>	19	14	17	10	17	12	5	4	3	6	<b>1</b>	4	2	1	3	44
... Trav. manuel qual.	60	33	19	12	<b>7</b>	9	16	<b>3</b>	7	8	11	9	6	4	4	1	5	40
... Trav. manuel semi/non qual.	<b>46</b>	<b>26</b>	23	<b>4</b>	<b>4</b>	9	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	3	4	<b>2</b>	3	2	2	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>54</b>
Ensemble des résidents	64	32	17	17	14	13	10	10	8	8	8	7	6	5	4	3	6	36

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus.

Note : <sup>1</sup> Plus précisément, les organisations/activités sont : a) Sports et activités de loisirs (Sports et loisirs) ; b) Syndicats (Syndicat) ; c) Organisations et activités culturelles dans les domaines de l'éducation, des arts, de la musique, etc. (Organis. culturelle) ; d) Organisations charitables s'occupant d'aide sociale pour les personnes âgées, les handicapés, les gens dans la misère (Organis. charitable) ; e) Environnement, écologie, protection des animaux (Écologie, animaux) ; f) Associations professionnelles (Associat. profess.) ; g) Développement du Tiers Monde, organismes défendant les droits de l'homme (T. Monde, droits) ; h) Organisations bénévoles dans le domaine de la santé (Organis. santé) ; i) Organisations religieuses ou paroissiales (Organis. religieuse) ; j) Organisations pour la jeunesse (scouts, guides, maisons de jeunes, etc.) (Organis. jeunesse) ; k) Actions à l'échelle de la commune ou de la municipalité sur les sujets comme la pauvreté, l'emploi, le logement, l'égalité raciale (Action locale) ; l) Mouvements ou partis politiques (Mvmt, parti polit.) ; m) Mouvements et groupes de femmes (Groupe femmes) ; n) Associations pour l'intégration des étrangers (Integra. étrangers) ; o) Mouvements pacifistes (Mvmt pacifiste) et p) Autres (Autre organis.).

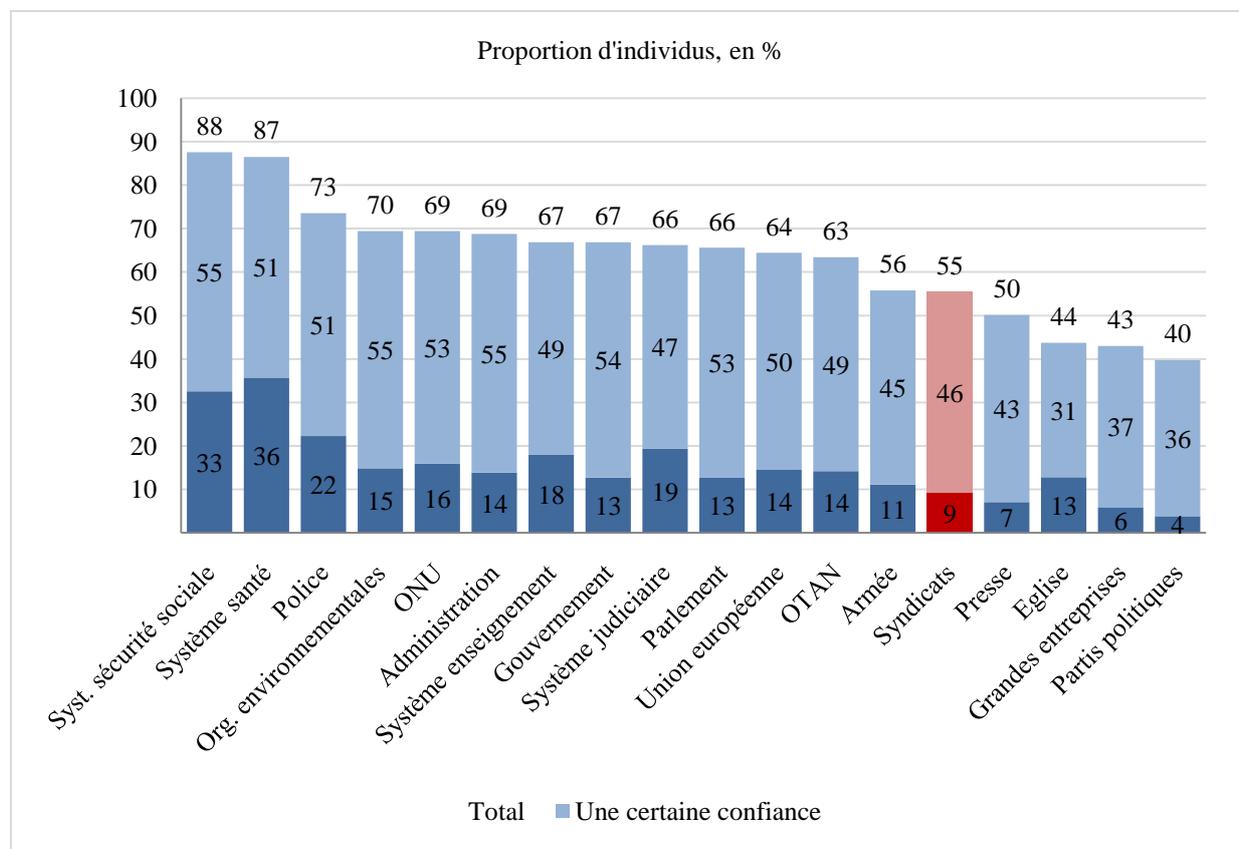
Note de lecture : 41% des travailleurs indépendants sont membres ou bénévoles au sein d'une organisation ou activité de sports et de loisirs, 8% sont membres ou bénévoles au sein d'un syndicat, etc. Au total, ce sont 79% des travailleurs indépendants qui sont membres ou bénévoles au sein d'au moins une organisation ou activité contre 21% qui ne font partie et ne sont bénévoles d'aucune organisation ou activité.

## 2.2 La confiance dans les syndicats

L'enquête EVS citait une série d'institutions et d'organisations et demandait aux enquêtés de dire s'ils avaient 1) une grande confiance, 2) une certaine confiance, 3) peu de confiance ou 4) pas de confiance du tout. Parmi les institutions/organisations proposées, nous retrouvions, bien sûr, les syndicats, mais également l'Église, l'armée, le système d'enseignement, la presse, la police, le parlement, l'administration, le système de sécurité sociale, l'Union européenne, l'OTAN, l'Organisation des Nations Unies (ONU), le système de santé, le système judiciaire, les grandes entreprises, les organisations environnementales, les partis politiques et le Gouvernement. Cette question s'avère intéressante à plusieurs points de vue : elle permet non seulement de mesurer le niveau de confiance des résidents à l'égard des syndicats, mais elle permet également de situer l'intensité de la confiance à l'égard des syndicats par rapport à celle nourrie à l'égard des autres organisations et institutions. Par ailleurs, parce que cette question a été posée dans tous les pays européens des 15, elle nous permet de comparer le niveau de confiance à l'égard des syndicats des résidents du Luxembourg à celui des résidents des autres pays européens. Enfin, elle nous permet de comparer les niveaux de confiance envers les syndicats des différents groupes qui composent la population résidante du Luxembourg.

Au total, un peu plus d'un résident du Luxembourg sur deux dit avoir confiance dans les syndicats (55%) (*cf. Graphique 3*). Pour la plupart d'entre eux, cette confiance n'est pas totale puisque seulement 9% de l'ensemble des résidents a une grande confiance dans les syndicats, les 46% restant ayant une certaine confiance. Comparativement à la confiance qui est nourrie à l'égard des autres institutions et/ou organisations, le niveau de confiance envers les syndicats est relativement faible. De fait, dans la hiérarchie des 18 institutions auxquelles les résidents du Luxembourg ont le plus confiance, les syndicats n'arrivent qu'au 14<sup>e</sup> rang, juste après l'armée (56%), mais bien après les systèmes de sécurité sociale (88%) et de santé (87%), la police (73%), les organisations environnementales (70%), l'ONU (69%), l'administration (69%), le système d'enseignement (67%), le Gouvernement (67%), le système judiciaire (66%), le parlement (66%), l'Union européenne (64%) et l'OTAN (63%). Les syndicats suscitent toutefois davantage de confiance que les partis politiques (40%), les grandes entreprises (43%), l'Église (44%) et la presse (50%).

Graphique 3 : Confiance à l'égard de diverses institutions ou organisations, Luxembourg



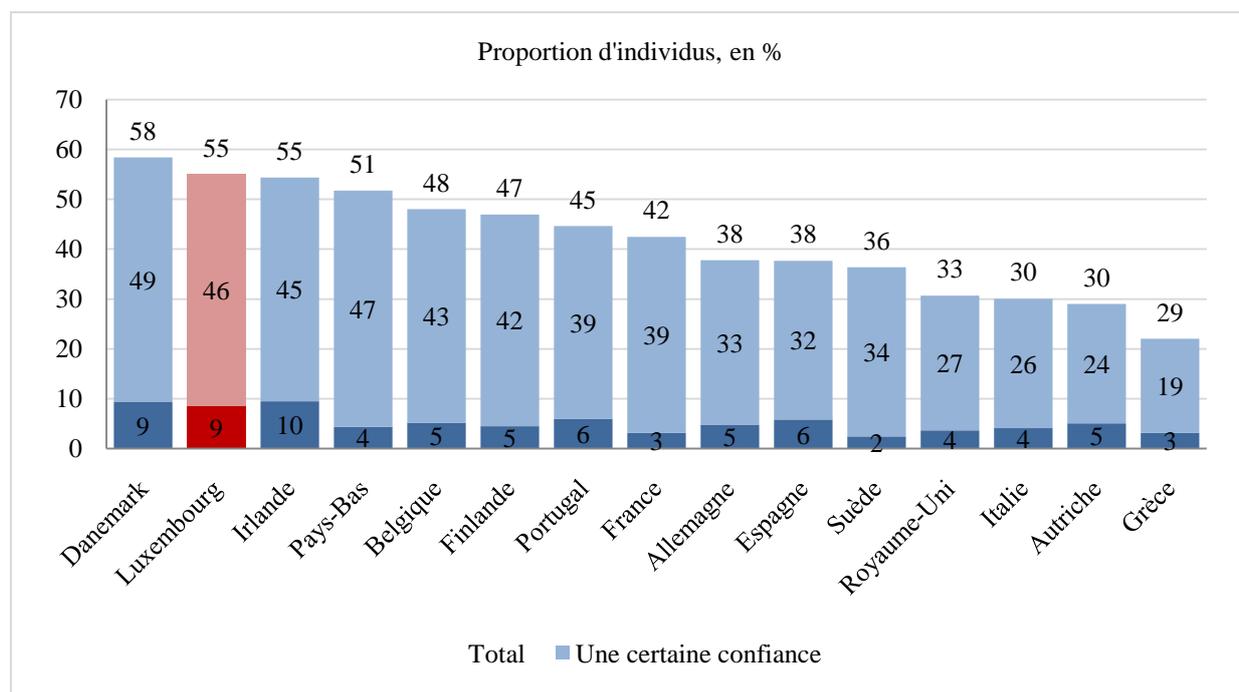
Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N= 1610).

Note de lecture : 33% des résidents ont une grande confiance à l'égard du système de sécurité sociale et 55% ont une certaine confiance. Au total, 88% font confiance au système de sécurité sociale.

Malgré son taux de confiance envers les syndicats relativement faible, le Luxembourg constitue un des pays de l'Europe des 15 où la confiance vis-à-vis des syndicats est la plus élevée. Il arrive en fait au 2<sup>e</sup> rang des pays ayant le plus confiance, juste après le Danemark (58%) et bien avant la Belgique (48%), la France (42%) et l'Allemagne (38%) (cf. Graphique 4). C'est au Royaume-Uni, en Italie, en Autriche et en Grèce que la confiance à l'égard des syndicats est la moins élevée, moins de 35% des résidents de ces pays ayant une grande confiance ou une certaine confiance en eux.

Graphique 4 : Confiance à l'égard des syndicats dans les pays d'Europe des 15



Source: EVS Foundations/Tilburg University: European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Cologne, Germany, ZA45800. Data file version 1.0.0 (2010-06-30). DOI : 10.4232/11.10059.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus.

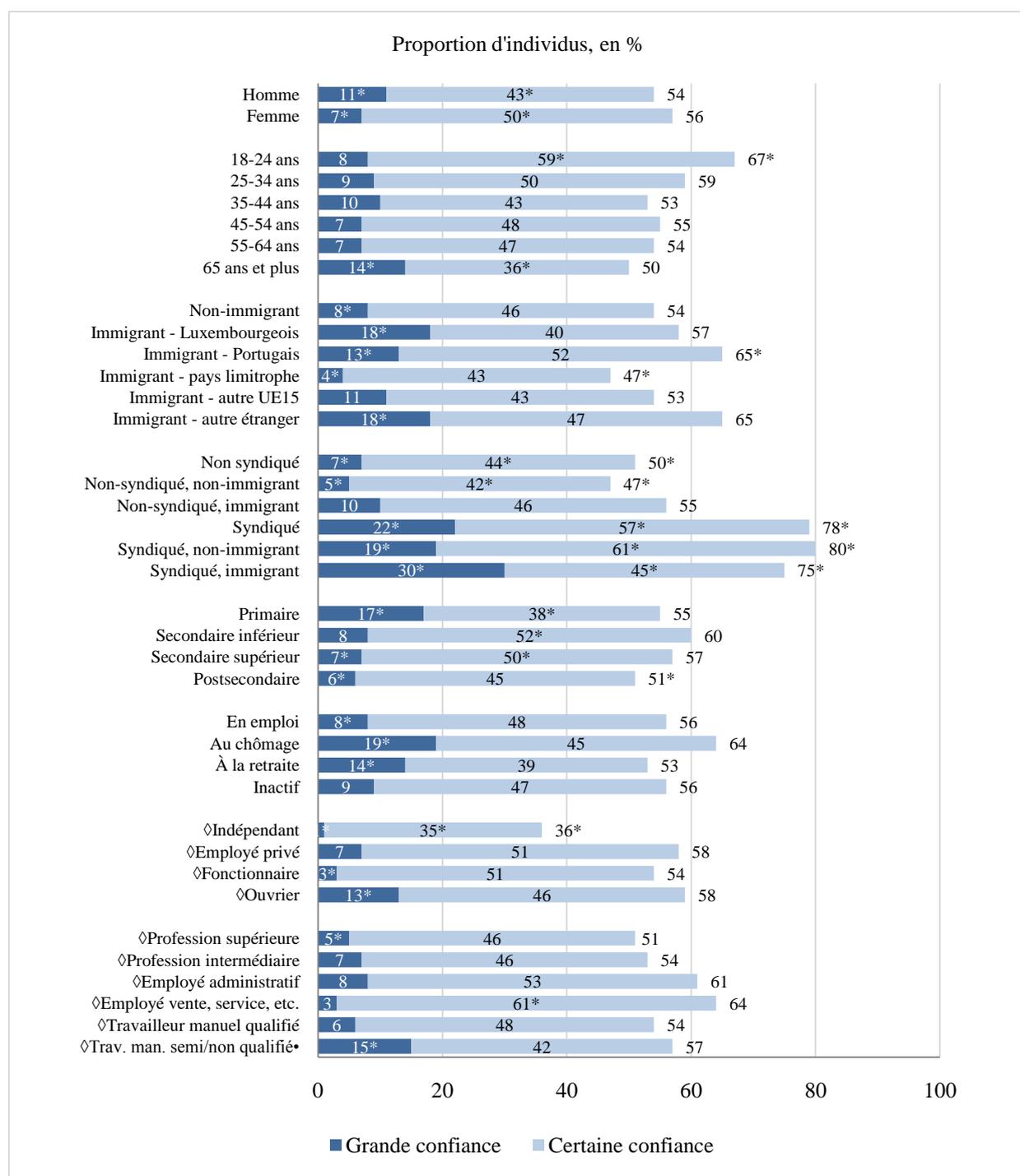
Note de lecture : 9% des Danois ont une grande confiance à l'égard des syndicats et 49% ont une certaine confiance. Au total, 58% des Danois font confiance aux syndicats.

Au Luxembourg, le niveau de confiance envers les syndicats varie de manière significative selon les caractéristiques sociodémographiques des individus, dont l'origine migratoire (*cf. Graphique 5*). De manière générale, ce sont les jeunes de moins de 35 ans (59-67%), les immigrants portugais (65%), les immigrants non européens des 15 (65%), les personnes syndiquées, immigrantes ou non (78%), les employés privés (58%) et les ouvriers (58%) qui font le plus confiance aux syndicats. Inversement, les personnes âgées de 35 ans ou plus (50-55%), les immigrants provenant des pays limitrophes (47%), les non-syndiqués (en particulier les non-immigrants (47%)), les diplômés du postsecondaire (51%) et les travailleurs indépendants (36%) sont les moins enclins à faire confiance aux syndicats. Ces différences, qui s'observent *toutes choses étant égales par ailleurs*<sup>10</sup>, sont intéressantes dans la mesure où elles éclairent encore davantage les conclusions de la partie précédente. Elles semblent indiquer, en effet, que, dans le cas des immigrants portugais et des

<sup>10</sup> Une analyse de régression logistique, présentée à l'Annexe 3, nous le confirme : les effets de l'âge, de l'origine migratoire, de la syndicalisation et du statut d'emploi sur le niveau de confiance à l'égard des syndicats s'observent même lorsque nous les examinons à l'exclusion de tout autre facteur.

immigrants non européens des 15, le faible taux de syndicalisation n'est pas lié à une moindre confiance vis-à-vis des syndicats. Au contraire, ces immigrants font partie des groupes qui, tout en étant moins syndiqués, font le plus confiance aux syndicats. Il en va autrement des immigrants des pays limitrophes et, dans une moindre mesure, des immigrants des autres pays européens des 15, chez qui la faible adhésion syndicale semble concomitante à une plus grande méfiance à l'égard de ces organisations.

Graphique 5 : Confiance vis-à-vis des syndicats selon diverses caractéristiques sociodémographiques, Luxembourg



Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610). Les catégories précédées d'un ◇ ne concernent que les personnes qui occupent un emploi (N=958).

Note : les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont marqués d'un astérisque. En raison des arrondis, il est possible que le total ne corresponde pas tout à fait à la somme des catégories « grande confiance » et « certaine confiance ».

Note de lecture : 11% des hommes ont une grande confiance à l'égard des syndicats et 43% ont une certaine confiance. Au total, 54% des hommes font confiance aux syndicats.

## 2.3 Attitudes à l'égard des formes d'action collective

L'enquête EVS comportait une question à propos des actions collectives que les résidents étaient prêts à faire ou avaient déjà faites. Cette question s'énonçait ainsi : « Je vais vous citer un certain nombre de formes d'actions politiques, et pour chacune je vous demanderai de me dire si vous l'avez déjà faite, si vous envisageriez de la faire ou si vous ne la feriez jamais, quelles que soient les circonstances ? » Parmi les neuf formes d'action politique proposées, sept nous intéressent en ce qu'elles font partie du répertoire d'action potentielle des syndicats et des collectifs de travail. Il s'agit de 1) signer une pétition ; 2) participer à un boycott ; 3) prendre part à une manifestation autorisée ; 4) participer à une grève sauvage ; 5) occuper des bureaux ou des usines ; 6) militer dans un parti ; et 7) militer dans un syndicat.

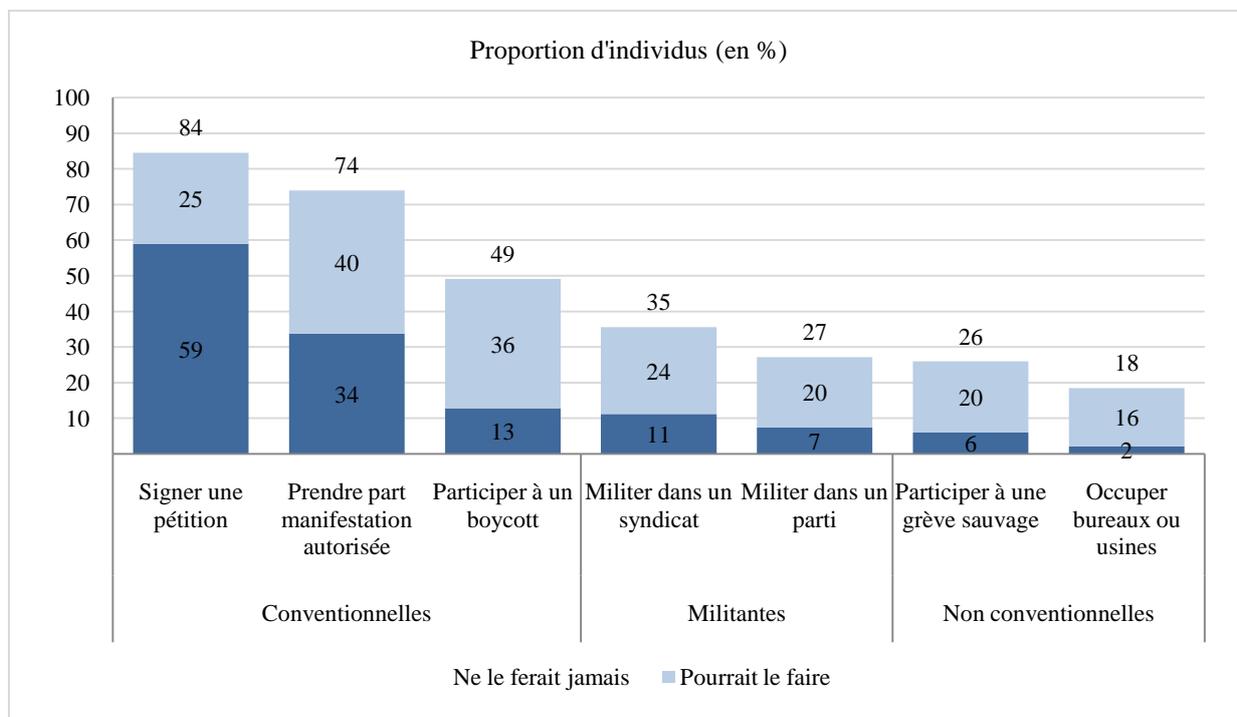
Comme le montre le Graphique 6, la proportion d'individus qui ont déjà fait ou qui seraient prêts à faire les diverses formes d'actions collectives varient grandement d'une forme à l'autre. Suivant les regroupements proposés par Dickes (2009)<sup>11</sup>, ce sont les formes d'action collective de type « conventionnelle » (qu'on pourrait aussi qualifier de « routinisée ») qui ont été faites le plus souvent et/ou qui sont les plus envisagées. Ainsi, 84% des résidents ont déjà signé une pétition ou envisagent de le faire, 74% ont déjà pris part à une manifestation autorisée ou envisagent de la faire et 49% ont déjà participé à un boycott ou envisagent de le faire. Les formes d'action de type « militante » arrivent ensuite, avec le militantisme syndical, fait ou envisagé par 35% des résidents, puis le militantisme politique, fait ou envisagé par 28% des résidents. Les formes d'action « non conventionnelles » (qu'on pourrait également qualifier de « non routinisées ») sont celles qui ont été faites le moins souvent et/ou qui sont les moins envisagées. Ainsi, non seulement peu de résidents ont déjà participé à une grève sauvage (6%) ou occupé des bureaux ou des usines (2%), mais peu d'entre

---

<sup>11</sup> Dickes (2009) distingue en fait trois types d'action politique, à savoir les actions politiques « militantes », « légales » et « illégales ». Les actions militantes sont au nombre de trois, à savoir 1) militer dans un parti, 2) militer dans un syndicat et 3) participer à des initiatives locales. Plus ponctuelles, les actions politiques légales sont également au nombre de trois, à savoir 1) signer une pétition, 2) prendre part à une manifestation autorisée et 3) participer à un boycott. Les actions politiques illégales renvoient également à des actions politiques ponctuelles et sont au nombre de deux, à savoir 1) participer à une grève sauvage et 2) occuper des bureaux ou des usines. Dans le cadre de cet article, nous utilisons les regroupements proposés par Dickes (en retirant l'item « participer à des initiatives locales » moins directement lié aux syndicats) mais nous remplaçons les termes « légal » et « illégal » par les termes « conventionnel » et « non conventionnel » que nous jugeons plus neutres. Par ces termes, nous distinguons en fait les actions collectives classiques, routinisées et usuelles des actions collectives moins classiques, non-routinisées et plus exceptionnelles (CURAPP, 1998 ; Chevallier 1996 ; Memmi, 1985). Cette distinction conventionnel/non conventionnel est différente de celle opérée par Besch (2002) lors de son analyse des données luxembourgeoises de l'EVS de 1999.

eux envisageraient de le faire (respectivement 20% et 16%), la plupart des résidents refusant catégoriquement de l'envisager, quelles que soient les circonstances.

Graphique 6 : Les formes d'actions collectives déjà faites ou envisagées



Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610).

Note de lecture : 59% des résidents ont déjà signé une pétition et 25% pourraient le faire. Au total, ce sont 84% des résidents qui ont (ou ont eu) une attitude positive à l'égard de cette forme d'action collective.

Afin de simplifier l'étude des différentes formes d'action collective, nous avons construit trois indicateurs synthétiques représentant chacune des trois formes d'actions présentées plus haut, à savoir l'action « conventionnelle », l'action « militante » et l'action « non conventionnelle ». Ces indicateurs, dont les valeurs varient de 0 à 10, s'interprètent de la manière suivante : plus la valeur s'approche de 10, plus l'individu est susceptible d'avoir déjà fait et/ou d'envisager de faire la forme d'action collective considérée ; inversement, plus elle s'approche de 0, moins il est susceptible de l'avoir déjà fait et/ou d'envisager de le faire. Deux séries d'indicateurs sont ainsi calculées : la première ne tient compte que des actions qui ont déjà été faites ; la seconde tient compte des actions politiques qui ont déjà été faites et de celles qui sont envisagées. La première série d'indicateurs mesure davantage les comportements « politiques » des individus alors que la seconde mesure plutôt l'attitude des indivi-

du à l'égard des diverses formes d'action collective et leur propension éventuelle à agir.

Le Tableau 4 présente les résultats de cette analyse et confirme les résultats présentés précédemment : ce sont les actions collectives « conventionnelles » qui ont été faites le plus fréquemment et/ou qui sont les plus envisagées (score moyen de 6,9), suivies d'assez loin par les actions « militantes » (score moyen de 3,1) et par les actions « non conventionnelles » (score moyen de 2,2). De manière générale, les actions sont plus souvent envisagées que réalisées. En outre, l'écart entre ce qui est envisagé et ce qui a été réellement fait s'accroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des actions conventionnelles. Ainsi, si le score des actions collectives « conventionnelles » déjà faites est deux fois plus faible que le score des actions collectives « conventionnelles » déjà faites ou envisagées (3,5 contre 6,9), il est 3 fois plus faible lorsqu'il s'agit des actions militantes (0,9 contre 3,1) et 5 fois plus faible lorsqu'il s'agit des actions non conventionnelles (0,4 contre 2,2).

Le Tableau 4 montre également que, de manière générale, les immigrants sont un peu moins susceptibles d'avoir déjà fait ou d'envisager de faire les diverses formes d'action collective que les non-immigrants. D'importantes nuances doivent toutefois être apportées à ce constat général. D'une part, c'est essentiellement lorsque nous mesurons l'attitude des individus à l'égard des actions collectives et que nous combinons les actions déjà faites avec celles qui sont envisagées que les différences apparaissent, les différences étant beaucoup moins significatives lorsque nous ne tenons compte que des actions déjà faites. D'autre part, ce sont essentiellement les immigrants portugais et, dans une moindre mesure, les immigrants luxembourgeois et ceux des pays de l'Europe des 15 non limitrophes qui se distinguent par une attitude plus négative à l'égard des diverses formes d'action collective. Les autres immigrants, en particulier ceux des pays limitrophes, ont des attitudes nettement plus positives, plus positives d'ailleurs que celles des non-immigrants. Ainsi, non seulement les immigrants des pays limitrophes semblent-ils plus disposés à faire des actions conventionnelles, militantes et non conventionnelles que les non-immigrants, mais ils sont également plus nombreux à avoir déjà fait des actions conventionnelles que les non-immigrants. Concernant les immigrants des autres pays non européens des 15, l'attitude plus positive à l'égard des actions collectives ne s'observe que pour les ac-

tions militantes et les actions non conventionnelles. Le fait que ces immigrants soient un peu plus nombreux à avoir déjà fait ce type d'action et le fait que plusieurs de ces immigrants proviennent d'Europe de l'Est laisse toutefois penser que ces actions ont été menées dans le pays d'origine.

Ces différences selon l'origine migratoire s'expliquent en partie par les caractéristiques particulières des différents groupes d'immigrants. Nous constatons en effet que les attitudes à l'égard des diverses formes d'action collective et la probabilité d'avoir déjà fait ce type d'action varient grandement selon le genre, l'âge, le niveau d'études, le statut d'emploi, la catégorie professionnelle et le fait d'être syndiqué (*cf. Tableau 4*). En outre, les femmes, les personnes plus âgées, les personnes peu scolarisées, les non-syndiqués, les ouvriers et les travailleurs manuels ont généralement des attitudes plus négatives à l'égard des diverses formes d'action collective, étant non seulement moins susceptibles d'avoir déjà fait ce type d'action, mais étant également moins enclins à envisager de le faire. Cela étant dit, ces caractéristiques sociodémographiques ne suffisent pas à expliquer les différences relatives à l'origine migratoire. Au contraire, même en tenant compte de ces caractéristiques<sup>12</sup>, les différences selon l'origine demeurent fortement significatives. Il est donc possible de conclure que des différences réelles entre les différents groupes d'immigrants existent quant à leur propension à participer à des actions collectives.

---

<sup>12</sup> La prise en compte de ces caractéristiques en vue d'estimer l'effet net de l'origine a été faite au moyen de modèles de régression logistique. Ceux-ci sont présentés à l'Annexe 4.

Tableau 4 : Probabilité d'avoir fait ou d'envisager de faire diverses formes d'action collective selon différentes caractéristiques sociodémographiques (scores moyens sur une échelle de 0 à 10)

	A déjà fait			A déjà fait ou envisagerait de faire		
	Conven- tionnelle	Militante	Non convent.	Conven- tionnelle	Militante	Non convent.
<b>Sexe</b>						
Homme	<b>3,7</b>	<b>1,4</b>	0,5	<b>7,2</b>	<b>3,8</b>	<b>2,4</b>
Femme	<b>3,3</b>	<b>0,5</b>	0,3	<b>6,5</b>	<b>2,4</b>	<b>1,9</b>
<b>Age</b>						
18-24 ans	3,5	<b>0,1</b>	0,6	<b>7,9</b>	3,6	<b>3,7</b>
25-34 ans	3,8	<b>0,5</b>	0,6	7,2	3,4	<b>3,1</b>
35-44 ans	3,6	0,7	<b>0,2</b>	<b>7,4</b>	3,1	2,4
45-54 ans	<b>4,0</b>	<b>1,4</b>	<b>0,6</b>	7,1	3,3	2,0
55-64 ans	3,2	<b>1,4</b>	0,3	<b>6,4</b>	2,9	<b>1,5</b>
65 ans et plus	<b>2,5</b>	1,1	0,3	<b>5,2</b>	<b>2,5</b>	<b>0,8</b>
<b>Origine</b>						
Non-immigrant	<b>3,9</b>	1,0	0,5	<b>7,3</b>	3,1	2,3
Immigrant – Luxembourgeois	3,0	0,8	0,3	<b>5,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>
Immigrant – Portugais	<b>1,8</b>	0,8	<b>0,2</b>	<b>5,5</b>	2,8	<b>1,6</b>
Immigrant – pays limitrophe	<b>4,2</b>	0,8	0,4	<b>7,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>
Immigrant – autre UE15	3,0	0,8	0,3	<b>5,7</b>	2,6	<b>1,3</b>
Immigrant – autre étranger	<b>2,5</b>	1,0	0,6	<b>6,0</b>	3,7	2,9
<b>Syndicat</b>						
Non-syndiqué	<b>3,3</b>	<b>0,6</b>	0,4	<b>6,7</b>	<b>2,7</b>	2,1
Non-immigrant	3,6	<b>0,6</b>	0,4	<b>7,1</b>	<b>2,7</b>	2,2
Immigrant	<b>2,8</b>	<b>0,6</b>	0,3	<b>6,1</b>	<b>2,8</b>	2,1
Syndiqué	<b>4,5</b>	<b>2,4</b>	0,6	<b>7,7</b>	<b>5,0</b>	2,5
Non-immigrant	<b>4,9</b>	<b>2,5</b>	<b>0,7</b>	<b>7,9</b>	<b>4,9</b>	<b>2,8</b>
Immigrant	3,5	<b>2,4</b>	0,3	7,1	<b>5,4</b>	1,6
<b>Niveau d'études</b>						
Primaire	<b>2,0</b>	0,9	0,3	<b>5,3</b>	<b>2,2</b>	<b>1,3</b>
Sec. inférieur	<b>2,9</b>	1,1	0,5	7,0	3,4	2,1
Sec. supérieur	<b>3,8</b>	0,8	0,4	7,1	3,2	2,3
Postsecondaire	<b>4,7</b>	1,0	0,4	<b>8,0</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>
<b>Statut d'activité</b>						
En emploi	<b>3,9</b>	1,0	0,4	<b>7,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>
Au chômage	3,0	1,2	0,2	6,3	3,1	2,1
À la retraite	<b>2,8</b>	<b>1,4</b>	0,3	<b>5,6</b>	2,8	<b>1,0</b>
Inactif	<b>2,9</b>	<b>0,2</b>	0,5	6,9	<b>2,5</b>	2,1
<b>Statut d'emploi*</b>						
Indépendant	4,0	1,3	<b>0,8</b>	7,1	2,7	2,8
Empl. privé	<b>4,4</b>	0,9	<b>0,3</b>	<b>7,8</b>	3,7	2,5
Fonctionnaire	<b>5,5</b>	<b>1,5</b>	0,6	<b>8,7</b>	<b>4,4</b>	<b>3,7</b>
Ouvrier	<b>2,2</b>	0,8	0,4	<b>5,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>
<b>CSP*</b>						
Prof. supérieure	<b>5,6</b>	1,3	0,5	<b>8,3</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>
Prof. intermédiaire	<b>4,5</b>	0,9	0,3	<b>8,0</b>	3,7	2,4
Empl. administratif	4,2	0,7	0,4	7,7	3,2	<b>3,3</b>
Empl. vente, service, etc.	3,3	0,7	0,6	7,0	2,8	1,9
Travail. manuel qual.	<b>2,8</b>	1,1	<b>0,7</b>	6,9	3,0	3,0
Travail. man. semi/non qual.	<b>2,0</b>	0,9	0,3	<b>5,4</b>	<b>2,4</b>	<b>1,7</b>
Ensemble des individus	3,5	0,9	0,4	6,9	3,1	2,2

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble de la population (N=1610). (\*) Les informations relatives au statut d'emploi et à la catégorie professionnelle ne concernent toutefois que les personnes qui occupent un emploi (N=958).

Note : les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont inscrits en caractères gras.

Note de lecture : les scores peuvent varier de 0 à 10 et s'interprètent comme suit : plus un score est près de 0, moins la forme d'action collective est susceptible d'avoir été faite ou d'être envisagée ; plus un score s'approche de 10, plus la forme d'action collective est susceptible d'avoir été faite ou d'être envisagée.

## 2.4 Synthèse de la partie 2

Au terme de cette première partie, quatre grands constats peuvent être faits. Le premier a trait au rapport relativement positif que les résidents du Luxembourg entretiennent avec les syndicats : non seulement le Luxembourg présente-t-il un des taux de syndicalisation parmi les plus élevés des pays d'Europe des 15, mais le niveau de confiance que les résidents nourrissent à l'égard de ces organisations est relativement élevé, du moins, si nous le comparons à celui des autres européens.

D'importantes différences apparaissent toutefois suivant le fait que l'on est un immigrant ou non ; il s'agit du deuxième constat. Non seulement avons-nous constaté que les immigrants étaient nettement moins susceptibles d'être syndiqués que les non-immigrants, mais il est également ressorti que l'attitude des résidents à l'égard des syndicats, de la participation sociale et des diverses formes d'action collective variait grandement selon l'origine des individus. Ces différences s'observent toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire même lorsque nous les examinons à l'exclusion de tout autre facteur.

Bien qu'ils aient en commun une plus faible propension à se syndiquer, les immigrants ne constituent toutefois pas un groupe homogène quant aux possibles raisons de leur sous-syndicalisation. Il s'agit de notre troisième constat. En fait, il semble qu'il soit possible de distinguer trois groupes d'immigrants, suivant le rapport qu'ils entretiennent avec les syndicats, la participation sociale et l'action collective. Ces trois groupes d'immigrants se distinguent entre eux non seulement par leur nationalité, mais également par les catégories socioprofessionnelles et les classes d'âge représentées de façon prédominante au sein de chaque groupe.

Le premier groupe se compose des immigrants portugais et, dans une moindre mesure, des immigrants non européens. Chez ces immigrants, la faible adhésion syndicale se combine à une participation sociale relativement faible et une moindre probabilité d'avoir fait ou d'envisager de faire des actions politiques<sup>13</sup>. Leur niveau de confiance à l'égard des syndicats est néanmoins très élevé, du moins si nous le com-

---

<sup>13</sup> Nous avons constaté que les immigrants non européens des 15 avaient une attitude un peu plus positive à l'égard des actions militantes et non conventionnelles. Cela semble toutefois s'expliquer dans une large mesure par le fait que ces immigrants ont été relativement actifs dans leur pays d'origine. Au Luxembourg, leur attitude à l'égard des actions collectives est similaire à celle des immigrants portugais, étant assez hésitants à envisager de faire les diverses formes d'action collective.

parons à celui des autres groupes, immigrants ou non. Si une part de ces caractéristiques s'expliquent par le fait qu'ils sont globalement moins scolarisés et/ou qu'ils occupent des positions professionnelles de niveau inférieur, leur niveau d'études et leur position professionnelle ne suffit pas à expliquer ce rapport particulier aux syndicats, à la participation sociale et à l'action collective. Ce constat appelle de futures investigations pour déterminer les facteurs qui exercent une influence réelle dans ce domaine (conditions de l'immigration, segmentation du marché du travail, origine culturelle des immigrants, etc.).

Le deuxième groupe se compose des immigrants des pays limitrophes. Comme pour le premier groupe, la faible adhésion syndicale des immigrants des pays limitrophes est concomitante à une participation relativement faible au sein des diverses organisations ou activités de la société civile luxembourgeoise, à l'exception des sports et des loisirs. Contrairement au premier groupe, par contre, elle s'accompagne d'une certaine méfiance à l'égard des syndicats, les immigrants des pays limitrophes faisant partie des groupes de résidents faisant le moins confiance aux syndicats. De même, et contrairement au premier groupe d'immigrants, leurs attitudes à l'égard des diverses formes d'action collective sont parmi les plus positives, les immigrants des pays limitrophes constituant le groupe qui, au besoin, envisagerait le plus de faire les diverses formes d'action collective, qu'elles soient conventionnelles, militantes ou non conventionnelles. Ces attitudes vont de pair avec un niveau d'études et des positions professionnelles élevées, caractéristiques qui laissent penser que si les immigrants des pays limitrophes se syndiquent moins et font moins confiance aux syndicats, c'est parce qu'ils disposent, par leurs compétences professionnelles recherchées, de ressources sociales qui peuvent leur conférer un pouvoir de négociation individuel vis-à-vis de leur employeur. Les autres immigrants européens des 15 s'apparentent beaucoup aux membres de ce groupe. Nous constatons toutefois que, par rapport aux immigrants des pays limitrophes, ils sont plus réticents à participer aux diverses formes d'action collective, un résultat qui s'explique largement par le fait qu'ils sont globalement plus âgés.

Le troisième groupe, enfin, est composé des immigrants luxembourgeois. Par leur taux de syndicalisation relativement élevé et leur niveau de confiance moyen à l'égard des syndicats, ces immigrants s'apparentent fortement aux non-immigrants.

Ils s'en distinguent toutefois par une attitude plus négative à l'égard des diverses formes d'action collective. Cela s'explique dans une large mesure par le fait que ces immigrants sont un peu plus âgés que la moyenne des résidents et qu'ils sont plus souvent des femmes, caractéristiques associées à des attitudes globalement plus négatives à l'égard des formes d'action collective (*cf. Tableau 4*). À cela s'ajoute un niveau professionnel plus faible que la moyenne des résidents, également associé à des attitudes plus négatives à l'égard des diverses formes d'action collective.

Ces différences ne doivent toutefois pas masquer les écarts qui existent entre les différents groupes sociaux qui composent la société luxembourgeoise. Il s'agit de notre quatrième et dernier constat. En fait, même s'il est apparu que plusieurs différences suivant le statut d'immigrant se maintenaient même lorsque nous tenions compte des caractéristiques sociodémographiques des individus, il demeure que ces caractéristiques sociodémographiques participent également à l'explication des attitudes des résidents à l'égard des syndicats et des diverses formes d'action collective. En outre, d'importantes différences de genre, d'âge et de statut (niveau d'études, statut emploi, catégorie professionnelle) apparaissent dans les attitudes à l'égard des syndicats et de l'action collective. Comme nous l'avons vu avec les immigrants des pays limitrophes, ces différences traduisent, dans une certaine mesure, des inégalités au sein de la société luxembourgeoise, en termes de statut socioprofessionnel et de ressources individuelles notamment. Cela étant dit, d'autres facteurs tels que, notamment, des socialisations syndicales différentes en fonction des pays d'origine et des différences en termes de statut juridique et social des immigrés (les immigrés non-européens relèvent d'un autre statut juridique que les ressortissants communautaires), jouent probablement également un rôle. Étant donné que ces questions sont peu étudiées au Luxembourg, il est cependant difficile de se prononcer davantage à ce sujet.

### **3 Les attitudes à l'égard de certaines revendications syndicales**

La section précédente nous a permis d'examiner la position que les groupes d'immigrants avaient à l'égard des syndicats, de la participation sociale et des différentes formes d'action collective. Elle a montré que ces groupes entretenaient effectivement des rapports singuliers à l'égard de ces réalités, ce qui s'explique largement par leurs caractéristiques sociodémographiques, mais aussi, semble-t-il, par d'autres facteurs liés ou non à leur origine migratoire. Afin de pousser plus loin notre analyse, il nous apparaît intéressant d'examiner maintenant l'attitude des immigrants à propos d'un certain nombre de thèmes abordés – ou susceptibles de l'être – par les syndicats luxembourgeois. Les syndicats se trouvent en effet confrontés à la nécessité d'exprimer à la fois les identités professionnelles et les intérêts des catégories de salariés qu'ils représentent, tout en étant obligés de construire des synthèses plus larges, englobant et dépassant les points de vue de leurs différents groupes de membres (Child, Loveridge et Warner, 1973). Dans cette perspective, il est bien sûr intéressant de mesurer l'ampleur de la variété des points de vue présents dans les organisations syndicales. Par ailleurs, nous pouvons croire que la spécificité des revendications des immigrants a un impact sur le rapport que ces derniers entretiennent avec les syndicats.

Trois thèmes nous intéressent particulièrement. Le premier se rapporte aux revendications professionnelles des syndicats et concerne de manière plus spécifique les conditions de travail ; nous tenterons en fait d'identifier ce que les résidents du Luxembourg jugent important dans un emploi et nous essaierons de voir si les immigrants ont des revendications spécifiques à ce propos. De même, nous chercherons à savoir dans quelle mesure les immigrants se disent satisfaits de leur emploi et nous tenterons de déceler les principaux motifs d'insatisfaction. Le deuxième thème que nous aborderons dépasse le strict cadre des revendications professionnelles et concerne l'ensemble des salariés, voire l'ensemble de la société ; il s'agit de l'avenir du système de pension luxembourgeois et de la solidarité intergénérationnelle. Nous tenterons en fait de déterminer dans quelle mesure les résidents du Luxembourg sont attachés au système de répartition qui caractérise le système de pension luxembourgeois et chercherons à savoir si les immigrants ont des attitudes spécifiques à cet égard. Le troisième thème que nous aborderons est celui de la construction européen-

ne et de son élargissement, un thème qui touche l'ensemble de la société, mais qui concerne également les collectifs de travail en ce qu'il a des conséquences importantes sur le fonctionnement et la composition du marché du travail luxembourgeois. Nous chercherons en fait à évaluer dans quelle mesure les résidents du Luxembourg sont favorables à l'Union européenne et son élargissement et jusqu'à quel point les immigrants se caractérisent par des opinions spécifiques à ce sujet.

### **3.1 Conditions de travail et satisfaction au travail**

Traditionnellement, les revendications professionnelles des syndicats ont essentiellement porté sur l'amélioration des conditions de travail, telles que le salaire, la sécurité de l'emploi, la santé au travail et le temps de travail. Certains travaux soulignent la persistance de revendications liées aux conditions de travail et de rémunération dans un contexte où l'appréciation des évolutions en matière de qualité de l'emploi divergent (Handel, 2005 ; Kalleberg et Vaisey, 2000). Certains auteurs mettent ainsi en garde contre une bipolarisation du marché du travail, avec une segmentation accrue de l'emploi en emplois de bonne et de mauvaise qualité (Peña-Casas 2009). En France, l'étude « Relations professionnelles et négociations d'entreprise » (Réponse) menée par le ministère du travail a montré que les conflits du travail portent d'abord, sur les salaires (dans plus de 50% des cas), la durée du travail (29%) et l'emploi (23%) (Béroud, Denis et Desage, 1998). D'autres observateurs soutiennent toutefois que ces revendications seraient aujourd'hui jugées de moins en moins importantes par les travailleurs, ceux-ci privilégiant, dans le choix d'un emploi, des caractéristiques liées au contenu du travail, telles que l'autonomie, les responsabilités, la reconnaissance, etc. (Mercure et Vultur, 2010; Vultur, 2010; Veltz, 2000)<sup>14</sup>. Ces nouvelles revendications s'inscriraient dans le cadre d'un nouvel éthos de vie, fondé sur une culture de l'épanouissement personnel ; en conformité avec ce nouvel éthos, les individus chercheraient en fait à s'épanouir dans toutes les sphères de leur vie, y compris dans le travail (Mercure et Vultur, 2010; Gonthier et Tchernia, 2010; Davoine et Méda, 2008; Lalive d'Epinay, 1998; Inglehart, 1993). À ces nouvelles revendications

---

<sup>14</sup> Vultur (2010) soutient notamment que les nouvelles générations dévaloriseraient la sécurité de l'emploi au profit d'une précarité jugée stimulante. Il en vient notamment à s'interroger sur le concept de précarité dans un débat qui l'oppose à Eckert (2010).

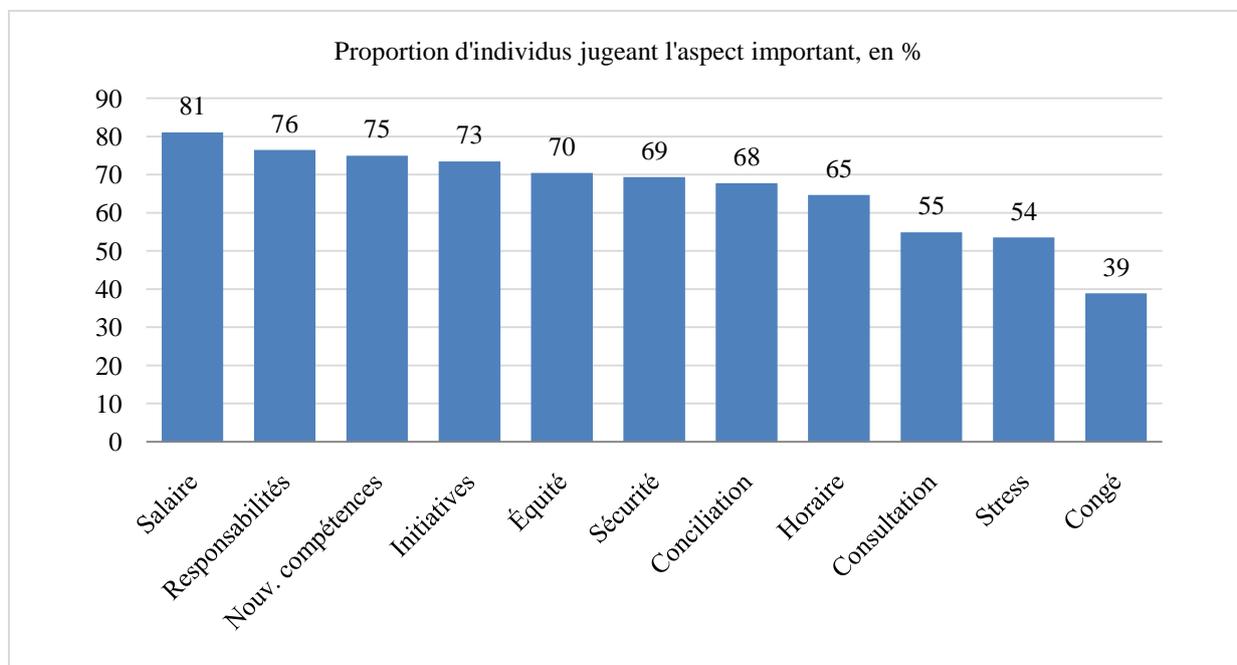
s'ajouterait le désir d'un plus grand équilibre entre les différentes sphères de la vie, concomitant à l'augmentation de l'activité salariée des femmes et nécessaire aux existences de plus en plus polycentrées des individus (Mercure et Vultur, 2010; Garner et Méda, 2006). Dans quelle mesure ces revendications sont-elles partagées par les différents groupes de résidents travaillant au Luxembourg ? Ont-elles rendu les revendications traditionnelles des syndicats moins pertinentes ?

Afin de répondre à ces questions, il est intéressant d'examiner les traits que les membres de la population active résidente interrogée dans le cadre de l'enquête EVS ont jugé importants pour qualifier un bon emploi. Onze traits nous intéressent plus particulièrement. Sept concernent les conditions matérielles ou de confort au travail : il s'agit 1) du salaire (on gagne bien sa vie), 2) de l'absence de stress (on n'est pas stressé), 3) de la sécurité de l'emploi (on ne risque pas le chômage), 4) de l'horaire de travail satisfaisant (l'horaire est satisfaisant), 5) de l'importance des congés (il y a beaucoup de congés), 6) de la facilité de concilier le travail avec la vie familiale (on peut le concilier facilement avec la vie de famille) et 7) de l'équité en matière de traitement (c'est un travail où tout le monde est traité de la même manière). Les quatre autres aspects concernent plutôt le contenu du travail : il s'agit des possibilités 1) de prendre des initiatives au travail (on a de l'initiative), 2) d'avoir des responsabilités (on a des responsabilités), 3) d'acquérir de nouvelles compétences (c'est un travail où l'on peut acquérir de nouvelles compétences) et 4) d'être consulté lors de la prise de décisions importantes (on a son mot à dire dans les décisions importantes).

Le Graphique 7 révèle que, parmi l'ensemble des travailleurs résidents, les caractéristiques les plus valorisées sont, dans l'ordre, le salaire (81%), les responsabilités (77%), les possibilités d'apprendre de nouvelles choses (75%) et de prendre des initiatives (73%). Suivent assez près derrière les critères d'équité en matière de traitement (70%), de sécurité d'emploi (69%), de conciliation travail-famille (68%) et d'horaire de travail satisfaisant (65%). Les critères relatifs à la consultation (55%), au stress (54%) et aux congés (39%) arrivent assez loin derrière. Concernant les congés et la consultation, nous pouvons croire, suivant la théorie des besoins (Maslow, 1954), que la réglementation luxembourgeoise en matière de congés (relativement favorable) et de représentation du personnel explique, au moins en partie, la faible

importance de ces critères. Ces items seraient moins valorisés simplement parce qu'ils seraient considérés comme satisfaisants et/ou tenus pour acquis.

Graphique7 : Aspirations au travail au Luxembourg



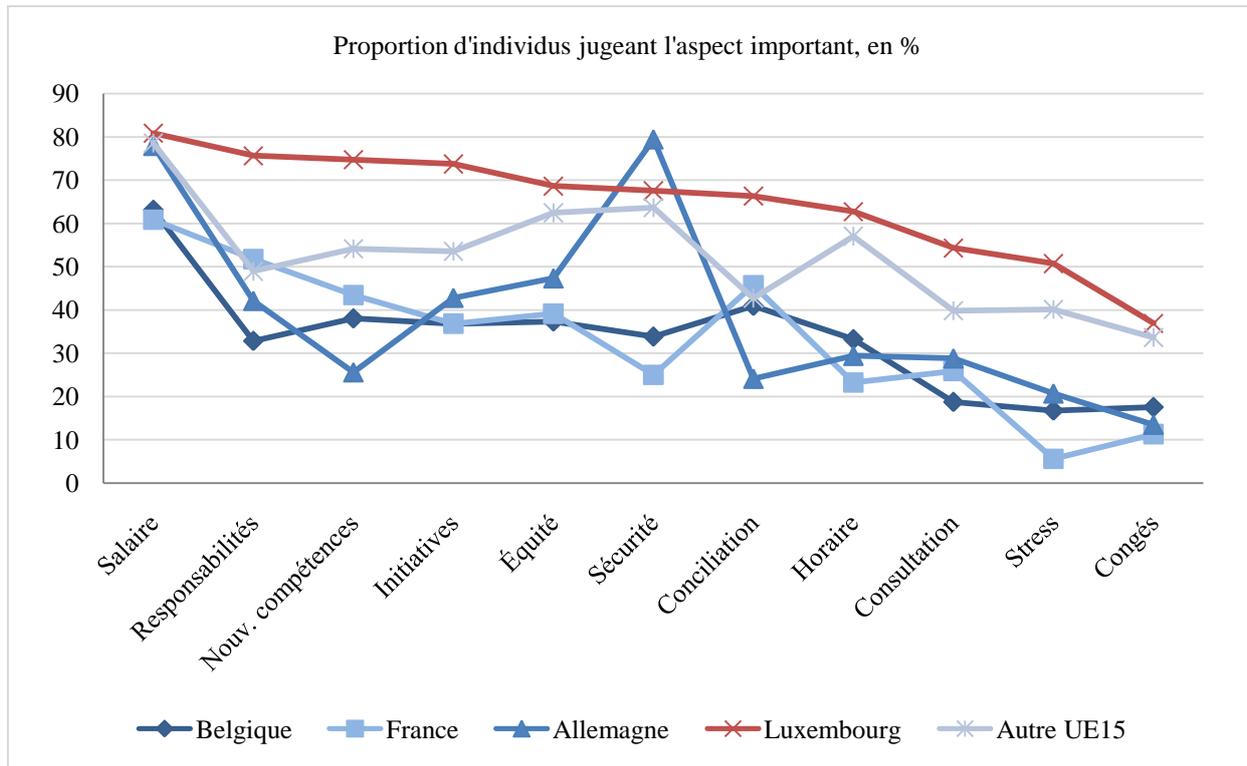
Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans et plus occupant un emploi ou au chômage (N=1 003).

Note de lecture : 81% des individus ont jugé le salaire important pour qualifier un bon emploi.

Fait intéressant, pour la plupart des traits, les attentes à l'égard du travail sont nettement plus élevées au Luxembourg que dans les autres pays européens des 15 (cf. Graphique 8). Les seules exceptions ont trait à la valorisation du salaire et de la sécurité d'emploi, items qui sont aussi valorisés dans l'ensemble des pays européens des 15 qu'au Luxembourg, à l'exception de la France et de la Belgique. Concernant la sécurité de l'emploi, les Allemands la valorisent même un peu plus que ne le font les résidents du Luxembourg.

Graphique 8 : Aspirations au travail dans les pays européens des 15



Source: EVS Foundations/Tilburg University: European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Cologne, Germany, ZA45800. Data file version 1.0.0 (2010-06-30). DOI : 10.4232/11.10059.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans et plus occupant un emploi ou au chômage.

Note de lecture : au Luxembourg, 81% des individus ont jugé le salaire important pour qualifier un bon emploi, contre 63% en Belgique, 61% en France, 78% en Allemagne et 79%, en moyenne, dans les autres pays de l'UE15.

À l'instar de ce qui est observé dans la plupart des pays occidentaux, la valorisation des aspects liés au contenu du travail augmente, au Luxembourg, avec le niveau d'études et le statut professionnel et varie, pour certains items, selon le genre et la catégorie d'âge (cf. Tableau 5). À ces variations, par ailleurs largement documentées (Fleury, 2010a; Mercure et Vultur, 2010; Davoine et Méda, 2008; Lalive d'Epinay, 1998), s'ajoutent quelques différences selon le statut d'immigrant<sup>15</sup>. On constate en fait que, de manière générale, les immigrants luxembourgeois et les immigrants non européens des 15 valorisent moins les aspects liés au contenu du travail que ne le font les autres résidents, immigrants ou non. Ils valorisent notamment moins les possibilités d'apprendre de nouvelles choses (62% et 66% contre 75% en moyenne), de prendre des initiatives (59% et 45% contre 73%) et d'avoir des responsabilités (72% et 61% contre 76%). Il est intéressant de constater par ailleurs que,

<sup>15</sup> Ces différences restent significatives même lorsque, dans un modèle de régression logistique, nous isolons l'effet de l'origine migratoire. Les résultats détaillés de cette analyse sont présentés à l'Annexe 5a.

bien que moins scolarisés, et malgré le fait que la valorisation du contenu du travail croisse généralement avec le niveau d'études (Halman et Muller, 2006), les immigrants portugais ne semblent pas valoriser moins le contenu du travail que ne le font les autres groupes plus scolarisés, valorisant même davantage les possibilités d'avoir des responsabilités.

Tableau 5 : Aspirations relatives au contenu du travail chez les résidents du Luxembourg occupant un emploi, en %

	Responsabilités	Nouv. compétences	Initiatives	Consultation
<b>Sexe</b>				
Homme	78	76	75	<b>59</b>
Femme	74	74	71	<b>50</b>
<b>Age</b>				
18-24 ans	84	81	70	60
25-34 ans	77	78	74	56
35-44 ans	77	75	75	51
45-54 ans	76	75	72	51
55 ans et plus	73	<b>67</b>	73	<b>70</b>
<b>Origine</b>				
Non-immigrant	77	75	75	57
Immigrant - Luxembourgeois	72	<b>62</b>	<b>59</b>	50
Immigrant - Portugais	<b>83</b>	75	75	51
Immigrant - pays limitrophe	72	79	76	57
Immigrant - autre UE15	72	77	79	55
Immigrant - autre étranger	<b>61</b>	66	<b>45</b>	47
<b>Syndicat</b>				
Non-syndiqué	76	75	74	55
Non-immigrant	77	76	75	56
Immigrant	75	74	73	53
Syndiqué	76	76	71	57
Non-immigrant	77	74	75	59
Immigrant	75	80	<b>61</b>	52
<b>Niveau d'études</b>				
Primaire	78	70	<b>68</b>	<b>47</b>
Sec. inférieur	81	<b>68</b>	72	55
Sec. supérieur	73	76	72	56
Postsecondaire	77	<b>80</b>	<b>79</b>	58
<b>Statut d'emploi</b>				
Indépendant	80	77	<b>83</b>	62
Employé privé	78	76	<b>78</b>	57
Fonctionnaire	72	78	71	52
Ouvrier	76	72	<b>66</b>	51
Chômeur	76	65	62	59
<b>CSP</b>				
Profession supérieure	78	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>63</b>
Profession intermédiaire	75	74	<b>79</b>	53
Employé administratif	<b>70</b>	73	69	50
Employé vente, service, etc.	76	74	70	57
Travailleur manuel qualifié	78	74	68	58
Travailleur manuel semi/non qual.	80	72	68	49
Ensemble de la population active	76	75	73	55

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi ou au chômage (N=1 003).

Note : les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont inscrits en caractères gras.

Note de lecture : 78% des hommes ont jugé le fait d'avoir des responsabilités important pour qualifier un bon emploi, contre 74% des femmes.

Ce sont toutefois les aspirations liées aux conditions de travail qui présentent les différences les plus importantes suivant les caractéristiques sociodémographiques et migratoires (*cf. Tableau 6*). On constate en fait que les attentes à l'égard des conditions de travail sont globalement plus élevées chez les immigrants portugais, les personnes peu scolarisées, les syndiqués (les non-immigrants en particulier), les ouvriers et les travailleurs manuels<sup>16</sup>. À l'inverse, ce sont les immigrants des pays limitrophes et des autres pays européens des 15, les personnes les plus scolarisées et celles qui occupent les professions supérieures qui valorisent le moins les aspects liés aux conditions de travail. Cela est particulièrement significatif lorsqu'il s'agit de la sécurité de l'emploi, de la compatibilité avec la vie familiale et du niveau de stress. Cela l'est moins lorsqu'il s'agit de la valorisation du salaire, lequel est non seulement aussi valorisé par les immigrants des pays limitrophes (87%) que par les immigrants portugais (89%), mais constitue, dans la plupart des groupes<sup>17</sup>, l'aspect de l'emploi le plus souvent cité pour qualifier un bon emploi. Cette forte valorisation du salaire montre bien que la valorisation accrue du contenu du travail observée au Luxembourg comme dans les autres pays occidentaux n'a pas été accompagnée d'une véritable dévalorisation des conditions matérielles, contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains observateurs (Ferrerias, 2007; Goldthorpe et coll., 1972).

---

<sup>16</sup> Bien que ces caractéristiques soient fortement corrélées les unes aux autres, leurs effets sur la valorisation des conditions de travail s'observent indépendamment les unes des autres, et ce, comme l'indiquent les différents modèles de régression logistique présentés à l'Annexe 5b.

<sup>17</sup> À l'exception des immigrants luxembourgeois, des diplômés du secondaire inférieur et des travailleurs indépendants.

Tableau 6 : Aspirations relatives aux conditions matérielles et de confort au travail chez les résidents du Luxembourg occupant un emploi ou au chômage, en %

	Salaire	Équité	Sécurité	Concilia- tion	Horaire	Stress	Congés
<b>Sexe</b>							
Homme	<b>85</b>	69	71	<b>63</b>	63	53	41
Femme	<b>75</b>	72	67	<b>74</b>	67	54	36
<b>Age</b>							
18-24 ans	84	<b>84</b>	77	60	68	56	39
25-34 ans	84	<b>76</b>	70	66	68	58	43
35-44 ans	84	68	70	70	64	54	41
45-54 ans	77	68	<b>64</b>	69	63	51	36
55 ans et plus	<b>72</b>	62	73	67	60	47	30
<b>Origine</b>							
Non-immigrant	80	73	<b>73</b>	68	67	52	41
Immigrant - Luxembourgeois	<b>57</b>	64	<b>51</b>	63	57	42	<b>25</b>
Immigrant - Portugais	<b>89</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>72</b>	<b>50</b>
Immigrant - pays limitrophe	87	<b>55</b>	<b>48</b>	<b>59</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	31
Immigrant - autre UE15	85	<b>56</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	57	52	<b>28</b>
Immigrant - autre étranger	70	<b>53</b>	55	62	<b>30</b>	49	<b>22</b>
<b>Syndicat</b>							
Non-syndiqué	<b>79</b>	69	<b>67</b>	68	64	53	38
Non-immigrant	<b>76</b>	71	70	67	65	<b>49</b>	38
Immigrant	83	68	<b>65</b>	69	64	<b>58</b>	38
Syndiqué	<b>89</b>	76	<b>78</b>	68	67	56	44
Non-immigrant	<b>90</b>	<b>80</b>	<b>82</b>	72	72	<b>62</b>	<b>50</b>
Immigrant	86	67	71	59	56	42	31
<b>Niveau d'études</b>							
Primaire	<b>86</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>53</b>
Sec. inférieur	75	<b>79</b>	73	62	67	<b>65</b>	45
Sec. supérieur	80	72	<b>73</b>	68	<b>71</b>	54	38
Postsecondaire	81	<b>62</b>	<b>58</b>	65	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>29</b>
<b>Statut d'emploi</b>							
Indépendant	<b>68</b>	<b>54</b>	61	66	58	58	<b>25</b>
Employé privé	81	68	<b>63</b>	66	62	<b>45</b>	38
Fonctionnaire	84	73	<b>80</b>	72	62	51	34
Ouvrier	<b>86</b>	<b>77</b>	<b>75</b>	70	<b>72</b>	<b>65</b>	<b>47</b>
Chômeur	<b>67</b>	80	71	67	62	61	39
<b>CSP</b>							
Profession supérieure	80	<b>59</b>	<b>60</b>	65	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>30</b>
Profession intermédiaire	81	67	<b>62</b>	65	64	<b>43</b>	<b>29</b>
Employé administratif	76	68	67	66	68	51	41
Employé vente, service, etc.	78	<b>83</b>	74	74	69	59	40
Travailleur manuel qualifié	82	<b>79</b>	<b>78</b>	69	<b>73</b>	<b>63</b>	<b>50</b>
Travail. manuel semi/non qual.	<b>87</b>	76	<b>81</b>	71	<b>71</b>	<b>64</b>	<b>51</b>
Ensemble de la population active	81	70	70	68	65	54	39

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus occupant un emploi ou au chômage (N=1 003).

Note : les pourcentages indiquent la proportion d'individus qui disent quel aspect était important pour qualifier un bon emploi. Les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont inscrits en caractères gras.

Note de lecture : 85% des hommes ont jugé le salaire important pour qualifier un bon emploi, contre 75% des femmes.

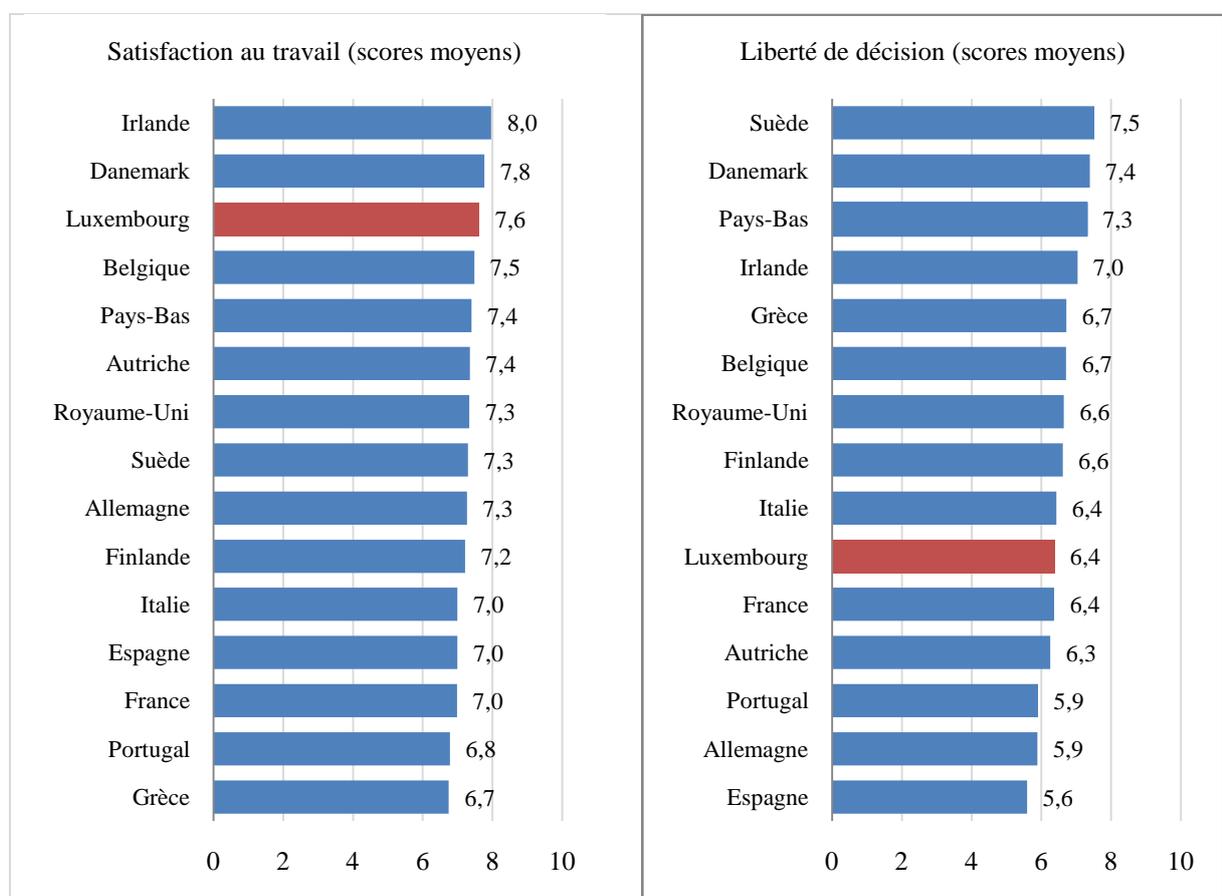
Entre les aspirations professionnelles et le travail réel, il existe parfois des différences radicales (Méda, 2010). Aussi, nous pouvons nous demander jusqu'à quel point les attentes à l'égard du travail sont comblées et dans quelle mesure l'emploi effectivement occupé est jugé satisfaisant. Observe-t-on des différences importantes suivant l'origine migratoire de l'individu ? Quatre questions contenues dans l'enquête EVS nous permettent d'examiner ce volet. Les deux premières mesurent la satisfaction à l'égard du revenu et de la profession sur une échelle de 1 à 7, 1 signifiant « très insatisfait », 7 signifiant « très satisfait ». La troisième mesure la satisfaction à l'égard du travail en général, et ce, sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant « pas du tout satisfait » et 10 signifiant « tout à fait satisfait ». La quatrième question porte quant à elle sur la liberté de décision au travail et demande aux enquêtés de préciser la liberté de décision qu'ils ont le sentiment d'avoir au travail. L'échelle des réponses proposée varie également de 1 à 10, 1 signifiant « pas du tout libre » et 10 « tout à fait libre ». Par souci de comparabilité, nous avons rapporté ces différentes échelles de mesure à des échelles variant de 0 à 10, 0 signifiant « très insatisfait » ou « pas du tout libre » et 10 signifiant « très satisfait » ou « tout à fait libre ».

Avant d'examiner en détail les niveaux moyens de satisfaction et de liberté de décision au travail des différents groupes de travailleurs, il nous apparaît intéressant d'observer que, de manière générale, les travailleurs résidents du Luxembourg se disent globalement satisfaits de leur profession (score moyen de 7,7 sur l'échelle de 0 à 10) et de leur travail (score moyen de 7,6), mais un peu moins de leur revenu (score moyen de 6,9). Ils se disent par ailleurs relativement libres de prendre des décisions au travail (score moyen de 6,4). Concernant la satisfaction à l'égard du travail, le Luxembourg se classe d'ailleurs au troisième rang des pays européens des 15 où les travailleurs sont les plus satisfaits de leur travail, juste après l'Irlande (8,0) et le Danemark (7,8) (*cf. Graphique 9*). Le Luxembourg fait un peu moins bien lorsqu'il s'agit du niveau de liberté de décision, n'arrivant cette fois qu'au 10<sup>e</sup> rang, à égalité avec l'Italie et la France, mais avant l'Autriche (6,3), le Portugal (5,9), l'Allemagne (5,9) et l'Espagne (5,6)<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Malheureusement, les questions relatives à la satisfaction à l'égard du revenu et de la profession n'ont pas été posées dans les autres pays européens. Il n'est donc pas possible de situer le Luxembourg par rapport aux autres pays européens sur ces aspects.

Graphique 9 : Niveaux moyens de satisfaction au travail et de liberté de décision dans les pays européens des 15, 2008



Source: EVS Foundations/Tilburg University: European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Cologne, Germany, ZA45800. Data file version 1.0.0 (2010-06-30). DOI : 10.4232/11.10059.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans et plus occupant un emploi.

Note de lecture : plus un score s'approche de 10, plus le niveau de satisfaction ou de liberté est élevé.

L'analyse détaillée des niveaux de satisfaction et de liberté de décision au travail montre toutefois d'importantes différences suivant les caractéristiques sociodémographiques et migratoires des travailleurs résidant au Luxembourg (cf. Tableau 7). Concrètement, nous observons que les femmes, les personnes peu scolarisées<sup>19</sup>, non syndiquées ainsi que les travailleurs manuels et les employés administratifs sont plus susceptibles d'être insatisfaits de leur travail et de leur revenu que ne le sont les autres catégories ; cela va généralement de paire avec un sentiment de liberté moins élevé. Concernant l'origine migratoire, nous constatons que les immigrants portugais et, dans une moindre mesure, les immigrants luxembourgeois, se disent globalement

<sup>19</sup> Notons que l'effet net du niveau d'études est négatif lorsque nous tenons compte de la profession et du statut d'emploi (voir Annexe 6). Cela indique que l'effet du niveau d'études sur la satisfaction ne s'observe que lorsqu'il est associé à un statut professionnel correspondant au niveau de qualifications. Dans le cas contraire, et en particulier lorsqu'il y a surqualification, l'insatisfaction augmente au fur et à mesure que les qualifications augmentent.

moins satisfaits de leur revenu et de leur profession et qu'ils se disent moins libres de prendre des décisions que ne le font les autres résidents. Cela s'explique principalement par les caractéristiques scolaires et professionnelles que ces immigrants cumulent (faibles scolarisation et niveau professionnel), caractéristiques qui, comme nous venons de le voir, sont associées à une plus grande insatisfaction et un moindre sentiment de liberté au travail<sup>20</sup>. Néanmoins, même lorsque nous tenons compte de ces caractéristiques, les immigrants portugais apparaissent toujours plus insatisfaits de leur revenu que les autres catégories de résidents. Nos données ne nous disent toutefois pas si cela s'explique par un revenu moins élevé par rapport à leurs homologues non portugais ou si cela est lié à des exigences plus élevées en matière de revenu. Pour ce qui est des autres immigrants, ils se montrent globalement satisfaits, en particulier ceux provenant des pays européens des 15. Comparativement aux non-immigrants, ils se disent d'ailleurs un peu plus satisfaits de leur revenu et se sentent un peu plus libres de prendre des décisions au travail. Cela s'explique, encore une fois, par les caractéristiques scolaires et professionnelles de ces immigrants, plus scolarisés et occupant des positions professionnelles plus élevées.

---

<sup>20</sup> Voir Annexe 6.

Tableau 7 : Niveau de satisfaction à l'égard du travail, du revenu et de la profession et sentiment de liberté au travail chez les résidents occupant un emploi (scores moyens sur une échelle de 0 à 10)

	Satisfaction			Sentiment de liberté
	Travail	Revenu	Profession	
<b>Sexe</b>				
Homme	7,70	7,02	<b>7,83</b>	<b>6,54</b>
Femme	7,48	6,76	<b>7,52</b>	<b>6,09</b>
<b>Age</b>				
18-24 ans	7,39	<b>6,22</b>	7,51	<b>5,47</b>
25-34 ans	<b>7,37</b>	6,75	7,56	6,20
35-44 ans	7,55	6,75	7,56	<b>6,68</b>
45-54 ans	7,74	<b>7,22</b>	7,91	6,10
55 ans et plus	<b>8,17</b>	7,35	8,00	<b>7,00</b>
<b>Origine</b>				
Non-immigrant	7,68	<b>7,13</b>	<b>7,97</b>	6,43
Immigrant - Luxembourgeois	7,40	6,77	7,51	6,15
Immigrant - Portugais	7,40	<b>5,71</b>	<b>6,91</b>	<b>5,69</b>
Immigrant - pays limitrophe	7,57	7,31	7,66	6,64
Immigrant - autre UE15	7,95	<b>7,56</b>	7,90	<b>7,65</b>
Immigrant - autre étranger	7,33	7,05	7,48	<b>5,35</b>
<b>Syndicat</b>				
Syndiqué	<b>7,49</b>	<b>6,76</b>	<b>7,61</b>	6,32
Non-immigrant	7,56	7,02	<b>7,93</b>	6,41
Immigrant	<b>7,42</b>	<b>6,48</b>	<b>7,27</b>	6,22
Non-syndiqué	<b>8,09</b>	<b>7,56</b>	<b>8,04</b>	6,47
Non-immigrant	<b>8,03</b>	<b>7,44</b>	<b>8,08</b>	6,49
Immigrant	<b>8,22</b>	<b>7,86</b>	7,95	6,41
<b>Niveau d'études</b>				
Primaire	7,46	<b>6,17</b>	<b>7,14</b>	<b>5,32</b>
Sec. inférieur	7,27	<b>6,32</b>	<b>7,03</b>	5,98
Sec. supérieur	7,75	6,85	7,87	6,18
Postsecondaire	7,68	<b>7,62</b>	<b>8,10</b>	<b>7,23</b>
<b>Statut d'emploi</b>				
Indépendant	<b>8,18</b>	7,27	<b>8,85</b>	<b>8,77</b>
Employé privé	7,62	<b>7,22</b>	7,82	6,39
Fonctionnaire	7,75	<b>7,73</b>	8,00	6,53
Ouvrier	<b>7,35</b>	<b>5,94</b>	<b>7,03</b>	<b>5,50</b>
<b>CSP</b>				
Prof. supérieure	7,86	<b>7,87</b>	<b>8,42</b>	<b>7,62</b>
Prof. intermédiaire	7,80	<b>7,40</b>	<b>8,04</b>	6,62
Empl. administratif	<b>7,19</b>	6,86	7,62	<b>5,73</b>
Empl. vente, service, etc.	<b>8,15</b>	<b>6,34</b>	7,45	6,13
Travail. manuel qual.	7,61	<b>6,06</b>	7,74	6,03
Travail. manuel semi/non qual.	<b>7,09</b>	<b>6,15</b>	<b>6,63</b>	<b>5,31</b>
<b>Total</b>	7,61	6,91	<b>7,70</b>	6,35

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont inscrits en caractères gras.

Note de lecture : la valeur des scores peut varier de 0 à 10 et s'interprète comme suit : plus un score est proche de 0, plus le niveau de satisfaction et/ou le sentiment de liberté au travail est faible ; plus il s'approche de 10, plus le niveau de satisfaction et/ou le sentiment de liberté au travail est élevé.

### 3.2 L'appui au système de pension luxembourgeois

À côté des revendications strictement professionnelles, les syndicats sont régulièrement appelés à se prononcer sur des sujets qui concernent tous les salariés, voire l'ensemble de la société. Parmi ces sujets, la question de l'avenir du système de pension et de la solidarité intergénérationnelle est particulièrement importante et devrait même voir son importance s'accroître au cours des années à venir. Au niveau européen, dans un contexte de vieillissement démographique, de nombreux observateurs s'interrogent sur la viabilité des systèmes de pension (Masson, 2009; Chauvel, 2007; Kalisch et Aman, 1998; Pestieau et Van Parijs, 1997). Ils craignent notamment que les membres des nouvelles générations, moins riches et moins nombreux que ceux des générations précédentes, refusent de payer pour leurs prédécesseurs et qu'ils remettent en question le pacte générationnel qui prévaut depuis plus d'un demi-siècle, dans le cadre de la répartition des charges entre générations<sup>21</sup>. Bien que le vieillissement démographique soit globalement moins avancé au Luxembourg que dans la plupart des autres pays occidentaux, les inquiétudes concernant l'avenir du système de pension sont également bien présentes (Fleury et coll., 2011 ; OCDE, 2010). Et, ici aussi, on s'interroge à propos du niveau d'adhésion des nouvelles générations au système de pension, interrogations auxquelles s'ajoutent celles relatives à l'adhésion des immigrants à ce même système. Parlant plus largement de l'adhésion au « modèle social luxembourgeois », le directeur du Statec illustre d'ailleurs ces interrogations en demandant si « le modèle social luxembourgeois est suffisamment (...) ancré dans les coutumes et les mentalités des jeunes générations, y compris des étrangers, comme instrument au service d'une action concertée, acceptant des sacrifices maintenant pour préserver l'avenir de tous » (Allegrezza, 2009, p. 8).

Alors que les syndicats luxembourgeois défendent historiquement le système de retraite par répartition, il est intéressant de voir le degré de soutien parmi les résidents du Luxembourg à l'égard du système de pension luxembourgeois et de la solidarité intergénérationnelle. Dans quelle mesure les résidents du Luxembourg présentent-ils des attitudes différentes à l'égard du système de pension luxembourgeois ? Observe-t-on des différences suivant l'âge et l'origine des résidents ? Une question

---

<sup>21</sup> Le financement selon le principe de la répartition signifie que la population actuellement en activité fournit les ressources financières pour les pensions de retraite de la génération plus âgée (Kalisch et Aman, 1998, p. 14).

contenue dans le cadre du volet luxembourgeois de l'enquête EVS<sup>22</sup> nous permet de répondre, au moins partiellement, à ce type d'interrogation, en tenant compte du fait que des différences dans les types de réponses peuvent aussi être liées à une connaissance inégale du fonctionnement du système de pension et de son mode de financement). Cette question s'énonce ainsi : « Payer des impôts et des cotisations sociales pour financer les retraites des personnes âgées est obligatoire. Vous-même, dans quelle mesure êtes-vous d'accord de payer des impôts et des contributions sociales ? » Quatre cas de figure sont proposés, les personnes interrogées étant invitées à dire, sur une échelle de 0 à 10<sup>23</sup>, si elles étaient « pas du tout d'accord (0) » ou « tout à fait d'accord (10) » avec la proposition. Ces propositions sont : a) si cela garantit des allocations et des services lorsqu'on est âgé ; b) c'est une obligation morale que les jeunes générations prennent soin des générations plus âgées ; c) je me sens personnellement concerné(e) par les conditions de vie des personnes âgées ; et d) c'est un mode de fonctionnement dépassé et chaque génération devrait être responsable d'elle-même. La Graphique 10 présente le score moyen obtenu pour chacun des quatre énoncés. Plus un score s'approche de 10, plus les personnes interrogées se disent en accord avec l'énoncé.

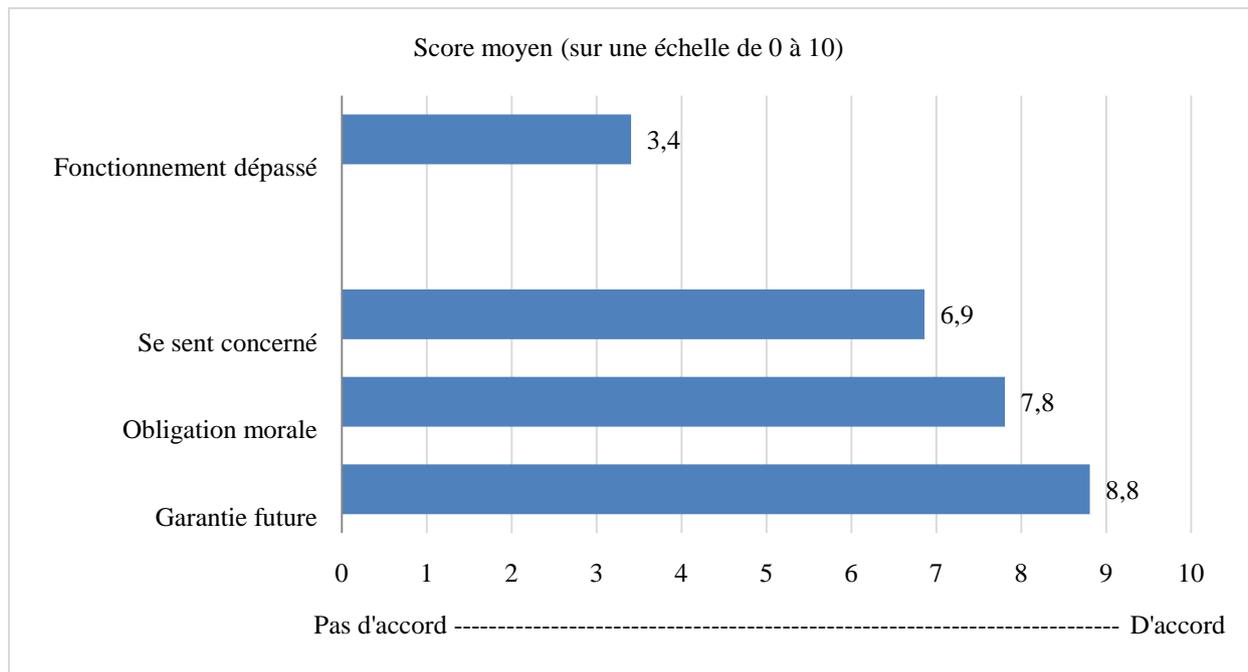
Comme l'indique le Graphique 10, c'est l'énoncé selon lequel l'individu se dit d'accord de payer des cotisations sociales si cela garantit des allocations et des services lorsqu'il est âgé qui récolte l'appui le plus élevé, celui-ci présentant un score de 8,8 sur l'échelle de 0 à 10. Il est suivi par l'énoncé selon lequel c'est une obligation morale que de prendre soin des générations âgées (7,8) et celui voulant que la personne interrogée se sent personnellement concernée par les conditions de vie des personnes âgées (6,9). L'énoncé selon lequel le mode de fonctionnement du système de pension serait dépassé récolte l'appui le moins élevé, celui-ci ne présentant qu'un score de 3,4 sur l'échelle. Étant énoncé de manière négative, ce faible score tend à montrer que les résidents du Luxembourg appuient fortement le système de pension luxembourgeois et son mode de fonctionnement, fondé sur la répartition des charges entre les générations.

---

<sup>22</sup> Malheureusement, les autres pays participants n'ont pas posé une question semblable à celle posée au Luxembourg.

<sup>23</sup> L'échelle de réponses originale variait de 1 à 5, mais, dans le but d'uniformiser cette échelle avec celles utilisées ailleurs dans le cadre de ce document, nous l'avons rapportée à une échelle de 0 à 10.

Graphique10 : Intensité de l'appui au système de pension luxembourgeois



Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble de la population résidente âgée de 18 ans ou plus (N=1 610).

Note de lecture : plus le score d'un énoncé s'approche de 10, plus les individus sont d'accord avec lui.

Afin d'examiner si l'appui au système de pension luxembourgeois est le même pour tous les résidents, nous avons construit un indicateur synthétique en additionnant les réponses aux quatre énoncés présentés plus haut. La quatrième proposition s'énonçant de manière négative, les réponses ont été préalablement inversées de façon à ce que le score le plus faible corresponde à l'accord et que le score le plus élevé corresponde au désaccord. L'échelle qui en résulte, rapportée sur une échelle de 0 à 10, s'interprète de la manière suivante : plus un score s'approche de 0, moins la personne interrogée appuie le système de pension luxembourgeois ; en revanche, plus il s'approche de 10, plus elle l'appuie.

L'analyse confirme les observations précédentes : les résidents du Luxembourg appuient fortement le système de pension luxembourgeois, le score moyen obtenu étant de 7,5 sur l'échelle de 0 à 10 (cf. Graphique 11). Très peu de variations apparaissent suivant les différentes catégories sociodémographiques, si ce n'est que l'appui au système de pension augmente légèrement avec l'âge et le niveau d'études et qu'il est un peu moins élevé chez les ouvriers et chez les non-syndiqués que chez l'ensemble des résidents. Ces différences sont toutefois peu importantes, comme si un véritable consensus existait au sein de la société luxembourgeoise autour des

questions relatives au système de pension luxembourgeois. De la même façon, nous n’observons pas non plus de véritables différences suivant l’origine des résidents. En fait, si les immigrants portugais semblent un peu moins favorables à ce système que les autres résidents (les immigrants des pays limitrophes en particulier), cela s’explique essentiellement par leurs caractéristiques scolaires et professionnelles de niveau inférieur. Ces caractéristiques du groupe des immigrants portugais sont probablement renforcées par le caractère relativement technique des questions soulevées. Nous constatons en effet que lorsque nous tenons ces variables constantes, les différences suivant l’origine des résidents deviennent non significatives<sup>24</sup>. Il en va toutefois un peu autrement lorsque nous n’examinons que l’opinion selon laquelle il s’agit d’un mode de fonctionnement dépassé, plus souvent partagée par les immigrants portugais que par les autres groupes de résidents. Cela pourrait s’expliquer par le fait que, contrairement aux non-immigrants et aux immigrants des pays limitrophes, les immigrants portugais ne profitent pas, actuellement, des bénéfices indirects du système de pension luxembourgeois. En effet, un des arguments souvent avancé pour expliquer le fait que les jeunes générations ne contestent pas les systèmes de pension fondés sur la répartition des charges entre les générations repose dans l’idée selon laquelle ils bénéficieraient actuellement des bénéfices indirects de ces systèmes, les générations âgées redistribuant de manière privée une partie de leurs revenus aux plus jeunes générations (Masson, 2009; Attias-Donfut, 1997; Kholi, 1999). Or, Fleury (2010b; 2010c) a montré que cela était moins souvent le cas des immigrants portugais, lesquels reçoivent non seulement moins de transferts financiers de la part de leurs ascendants, mais ont également parfois l’obligation morale de venir en aide à leurs parents âgés restés au Portugal.

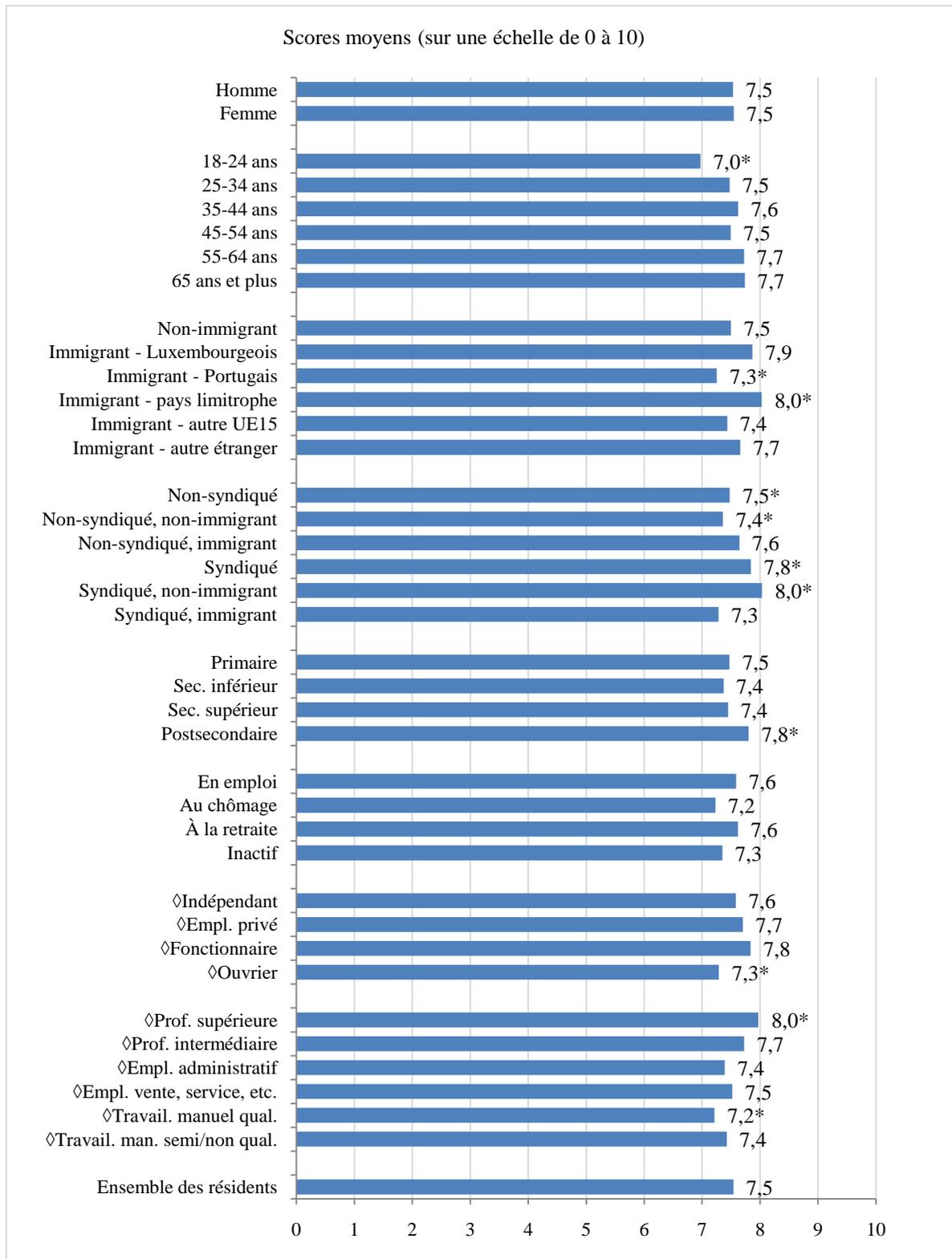
Malgré cette nuance, il semble néanmoins possible de conclure que, pour ce qui est de l’appui au système de pension luxembourgeois, un certain consensus existe au sein de la société luxembourgeoise, qui transcende les clivages classiques d’âge, d’origine culturelle et de statut social. La population résidente se dit fortement favorable au système de pension luxembourgeois et à son fonctionnement fondé sur la solidarité intergénérationnelle. Cet appui n’est toutefois pas inconditionnel et dépend fortement du principe d’équité entre les générations. De fait, il est clairement apparu

---

<sup>24</sup> Voir les résultats des modèles de régression présentés à l’Annexe 7 pour plus de détails.

que si les résidents du Luxembourg appuyaient le système de pension luxembourgeois, c'est à condition que cela leur garantisse une retraite lorsqu'ils seront âgés. Ce principe d'équité est le principe jugé le plus important pour justifier l'appui au système de pension luxembourgeois et arrive avant les principes d'obligation morale (c'est une obligation morale que de prendre soin des générations âgées) et de solidarité (je me sens personnellement concerné par les conditions de vie des personnes âgées).

Graphique 11 : Appui au système de pension luxembourgeois selon diverses caractéristiques sociodémographiques



Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD

Champ : ensemble de la population résidente âgée de 18 ans ou plus (N=1 610). Les catégories précédées d'un ◇ ne concernent que les personnes qui occupent un emploi (N=958).

Note de lecture : plus le score d'un énoncé s'approche de 10, plus les individus sont en accord avec lui. (\*) Les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont marqués d'un astérisque.

### 3.3 La construction de l'Union européenne et son élargissement

Le dernier thème que nous souhaitons aborder est celui de la construction européenne et de son élargissement. Comme nous l'avons souligné au début de cette partie, bien qu'elle concerne l'ensemble de la population, cette question touche de manière particulière les travailleurs et les collectifs de travail. Il faut dire que, parce qu'elle permet la libre circulation des travailleurs entre les États-membres, l'Union européenne est susceptible de modifier substantiellement la structure et le fonctionnement des marchés du travail nationaux. C'est particulièrement le cas au Luxembourg, où, en 2008, près de 70% des emplois étaient occupés par des résidents étrangers ou des travailleurs frontaliers<sup>25</sup>. Traditionnellement, les positions des centrales syndicales luxembourgeoises ont été favorables au processus de construction de l'Union européenne, et ont essayé au Luxembourg, comme dans d'autres pays (Wagner, 2005), de s'inscrire dans l'espace européen et de se saisir des enjeux débattus dans les arènes européennes. On peut néanmoins se demander ce qu'en pensent aujourd'hui les résidents et dans quelle mesure cette question fait consensus au sein de la population résidente.

Pour répondre à ces interrogations, nous disposons de deux questions dans l'enquête EVS. La première mesure davantage les attitudes des résidents à l'égard de la construction européenne et s'énonce ainsi : « Certaines personnes peuvent avoir des craintes concernant la construction de l'Union européenne. Pour chacun des aspects suivants, dites-moi si vous en avez personnellement peur ou non ? Parmi les aspects proposés, nous retrouvons a) la perte de la sécurité sociale, b) la disparition de l'identité et de la culture nationale ; c) que notre pays paye de plus en plus pour l'Union européenne ; d) une perte de pouvoir du Luxembourg dans le monde et e) moins d'emplois au Luxembourg. Pour chacun des items, les personnes enquêtées devaient se situer sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant « très peur », 10 signifiant « pas peur du tout ». Quant à la deuxième question, elle mesure l'attitude des résidents à l'égard de l'élargissement de l'Union européenne et s'énonce ainsi : « Certains pensent que l'élargissement de l'Union européenne devrait continuer. D'autres

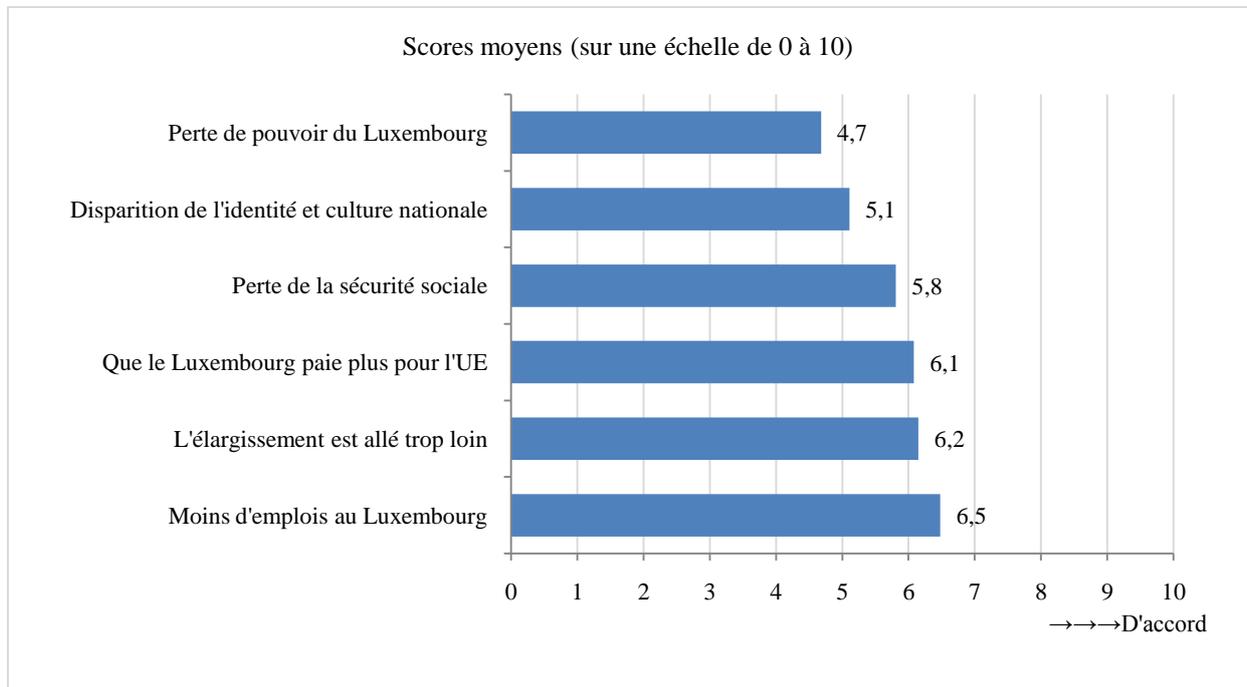
---

<sup>25</sup> Cette donnée a été calculée par le Sesopi à partir des données de l'IGSS. Pour plus d'informations : <http://www.sesopi-ci.lu/rubrique/7/17/17>.

estiment qu'on est déjà allé trop loin. Situez votre opinion sur cette échelle (de 1 à 10) : 1) L'élargissement devrait continuer ; 10) L'élargissement est allé trop loin ».

Le Graphique 12 présente le score moyen des différents aspects liés à la construction européenne et son élargissement obtenu au sein de l'ensemble de la population résidente. Par souci de comparabilité, l'échelle de réponses à la première question a été inversée et recodée de façon à ce qu'elle varie de 0 à 10, 0 signifiant « pas peur du tout », et 10 « très peur ». Les réponses à la seconde question ont également été recodées de façon à ce qu'elles varient de 0 à 10, mais le sens est resté le même, 0 signifiant une attitude favorable à l'élargissement de l'Union européenne, 10 signifiant une attitude défavorable. Il ressort que les résidents du Luxembourg ont une attitude moyennement favorable à l'Union européenne, les principales craintes ayant trait aux possibilités qu'il y ait moins d'emplois au Luxembourg, que l'élargissement continue et que le Luxembourg paye plus pour l'Union européenne : sur l'échelle de 0 à 10, les scores obtenus par ces aspects sont supérieurs à 6.

Graphique12 : Craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et de son élargissement, Luxembourg



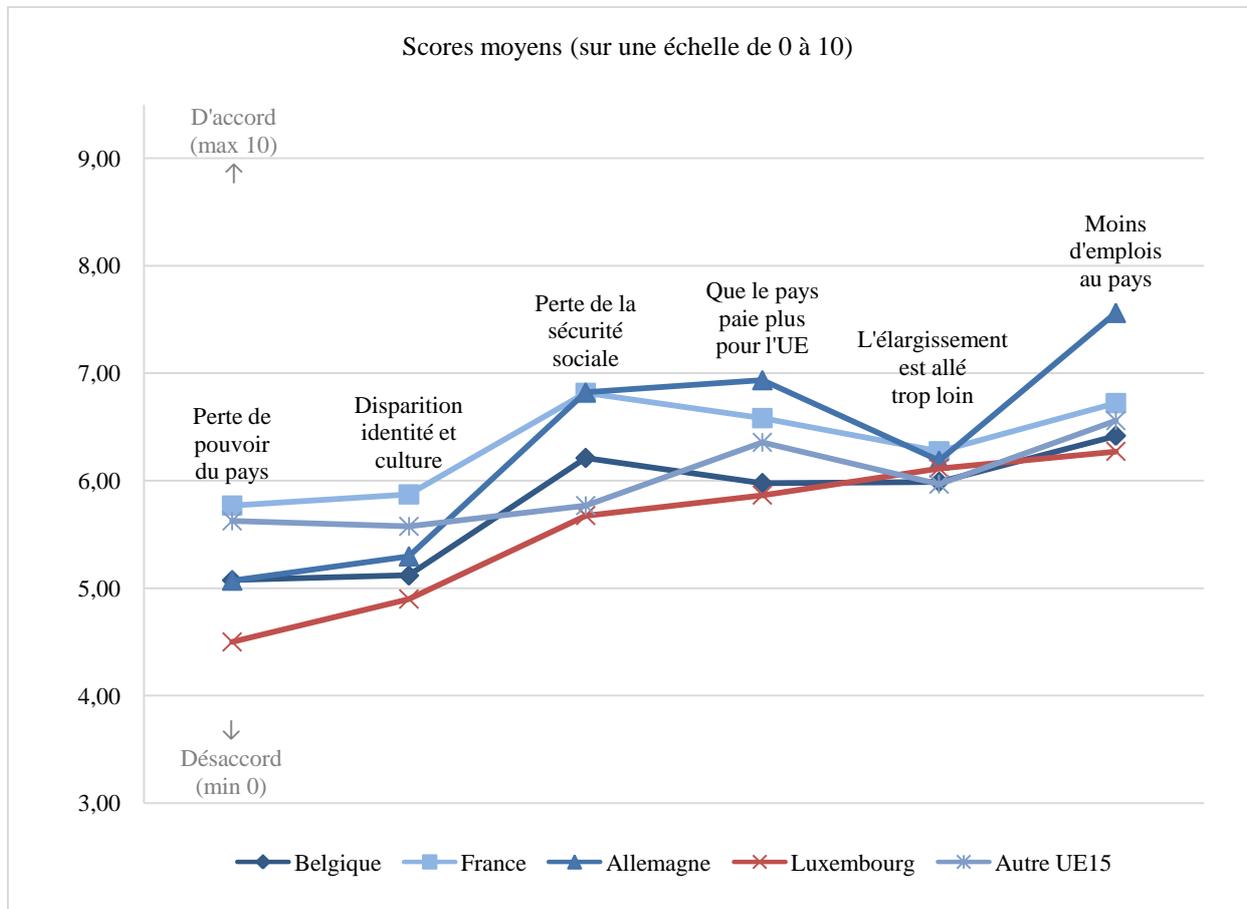
Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610).

Note de lecture : plus le score d'un énoncé s'approche de 0, plus les individus sont en désaccord avec lui (donc favorables à la construction de l'Union européenne et/ou à son élargissement) ; plus il s'approche de 10, plus ils sont en accord avec lui (donc défavorables à la construction de l'Union européenne et/ou à son élargissement).

Comparativement à leurs homologues des autres pays de l'Europe des 15, les résidents du Luxembourg affichent néanmoins des opinions plutôt favorables à l'égard de l'Union européenne et son élargissement (*cf. Graphique 13*). Ils se distinguent de manière particulièrement nette des Allemands et des Français, chez qui les craintes à propos de la construction européenne sont les plus vives et où le niveau d'opposition à son élargissement est le plus élevé. En somme, si les résidents du Luxembourg émettent quelques réserves à propos de l'Union européenne, comparativement à la plupart des pays européens des 15, ils y sont relativement favorables.

Graphique13 : Craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et de son élargissement, pays de l'UE-15



Source: EVS Foundations/Tilburg University: European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Cologne, Germany, ZA45800. Data file version 1.0.0 (2010-06-30). DOI : 10.4232/11.10059.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus.

Note de lecture : plus le score d'un énoncé s'approche de 0, plus les individus sont en désaccord avec lui (donc favorables à la construction de l'Union européenne et/ou à son élargissement) ; plus il s'approche de 10, plus ils sont en accord avec lui (donc défavorables à la construction de l'Union européenne et/ou à son élargissement).

Au Luxembourg, l'intensité des craintes<sup>26</sup> des résidents varie toutefois selon quelques caractéristiques sociodémographiques, dont notamment l'origine du résident (*cf. Graphique 14*). Concrètement, les craintes sont sensiblement les mêmes selon le genre, la catégorie d'âge, le statut d'activité et le fait d'être syndiqué ou non ; en revanche, elles ont tendance à diminuer lorsque le niveau de scolarité et/ou du statut socioprofessionnel augmente. Ainsi, les craintes à l'égard de l'Union européenne et son élargissement sont plus vives chez les travailleurs manuels, les diplômés du

<sup>26</sup> Nous avons en fait agrégé les réponses aux différentes questions relatives à la construction européenne et son élargissement au sein d'une même variable. Les valeurs de la variable agrégée varient de 0 à 10, 0 signifiant que les craintes sont très faibles, 10 signifiant que les craintes sont élevées. Pour plus de détails sur cet indicateur synthétique, voir Borsenberger et Dickes (2010).

primaire et, jusqu'à un certain point, les professions intermédiaires et les diplômés du secondaire, que chez les professions supérieures et chez les diplômés du postsecondaire. D'importantes différences apparaissent également selon l'origine des résidents, les craintes étant plus vives chez les nationaux (immigrants ou non) que chez les immigrants de nationalité étrangère<sup>27</sup>. Une seule exception à cette tendance générale s'observe ; elle concerne les immigrants portugais, lesquels sont, de tous les groupes, ceux qui émettent les plus grandes craintes à l'égard de la construction européenne. Ces plus grandes craintes, de nature avant tout économique et renvoyant au risque qu'il y ait moins d'emplois au Luxembourg (score moyen de 7,8), que la sécurité sociale soit perdue (7,0) et que le Luxembourg paie plus pour l'Union européenne (7,0)<sup>28</sup>, s'expliquent en grande partie par les caractéristiques particulières des immigrants portugais, moins scolarisés et occupant majoritairement des positions professionnelles de niveau inférieur, donc plus à risques sur le marché du travail international (Semyonov, Raijman et Gorodzeisky, 2006; O'Rourke et Sinnott, 2006; McLaren, 2003; Dubajic, 2002; Dustmann et Preston, 2000). Concernant les nationaux, immigrants ou non, les données de l'enquête EVS donnent à penser que les craintes relativement importantes à l'égard de l'Union européenne et son élargissement s'inscrivent dans une perspective un peu plus culturelle. On constate en effet que s'ils sont généralement moins inquiets que les immigrants portugais à propos des thèmes économiques, les non-immigrants et les immigrants luxembourgeois le sont tout autant, voire un peu plus, lorsqu'il s'agit des aspects plus culturels liés à l'identité et la culture nationale (scores moyens se situant entre 5,1 et 5,5 contre 5,6 chez les immigrants portugais) et à l'élargissement de l'Union européenne (scores moyens de 6,3 contre 5,9 chez les immigrants portugais). Il demeure néanmoins que, pour eux aussi, c'est d'abord la possibilité qu'il y ait moins d'emplois au Luxembourg qui suscite le plus de craintes (scores moyens se situant entre 6,5 et 6,7).

Il faut souligner ici les difficultés que les agents sociaux les moins pourvus en capital scolaire et dont le degré de compétence politique est potentiellement le plus faible peuvent éprouver à se positionner par rapport à des enjeux européens dont le caractère fortement technique et juridique est difficilement maîtrisable. Cela soulève la pos-

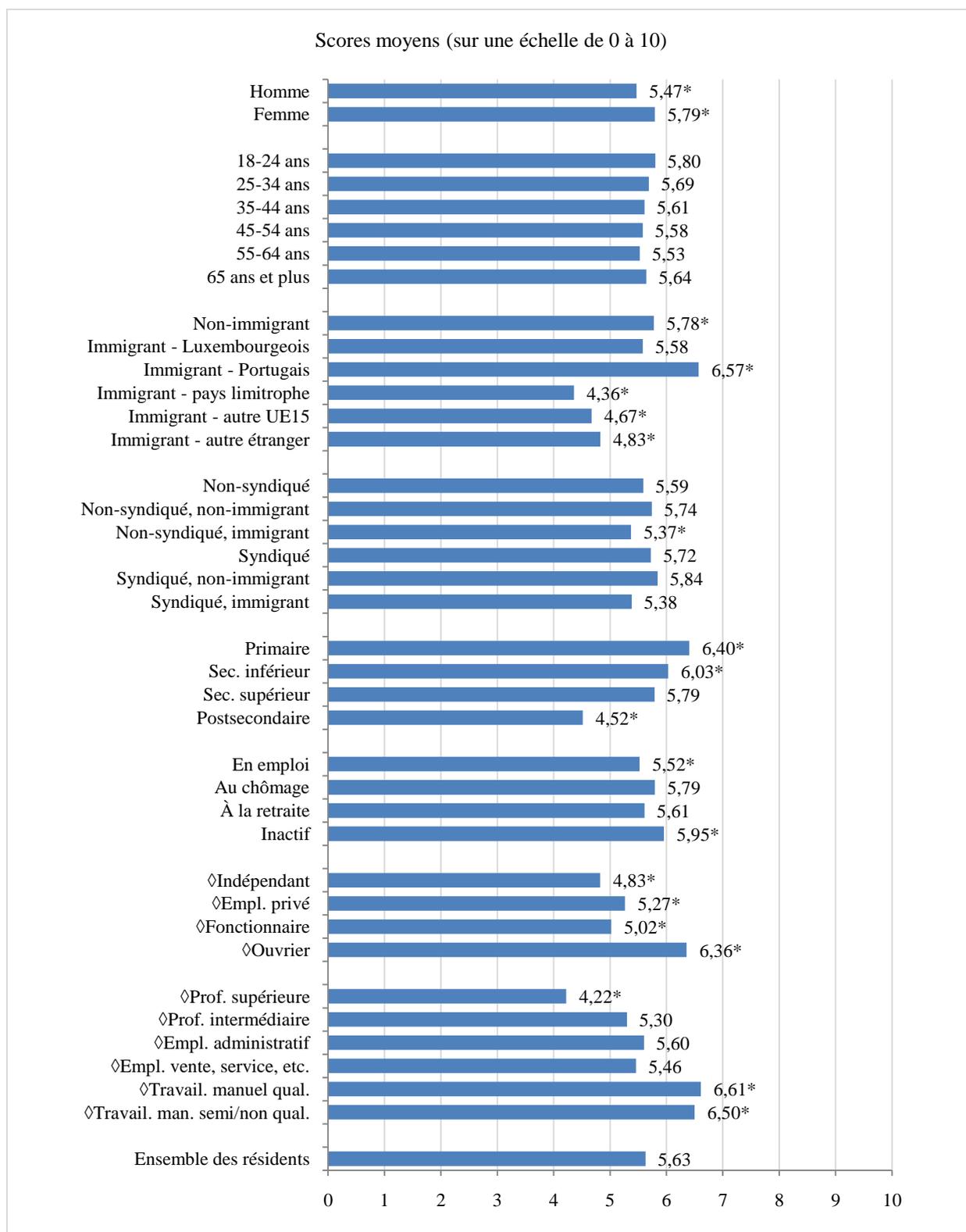
---

<sup>27</sup> Ces différences s'observent même lorsque nous tenons compte des caractéristiques sociodémographiques (*cf. Annexe 8*).

<sup>28</sup> Ces données proviennent du graphique présenté à l'Annexe 9.

sibilité que les sondés ne se sont pas tant exprimés sur l'Europe, que sur leurs perceptions de leurs trajectoires biographiques réelles ou anticipées, établissant de la sorte des liens entre leurs conditions de vie individuelles, familiales ou professionnelles et l'Europe (Lehingue, 2007).

Graphique 14 : Craintes à l'égard de la construction européenne et son élargissement selon diverses caractéristiques sociodémographiques, scores moyens



Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610).

Note de lecture : plus un score s'approche de 0, moins l'individu nourrit de craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et/ou son élargissement ; plus il s'approche de 10, plus il nourrit de craintes à son égard. (\*) Les écarts à la moyenne statistiquement significatifs ( $p \leq 0,05$ ) sont marqués d'un astérisque.

### 3.4 Synthèse de la partie 3

La présente section visait à identifier les convergences et les divergences entre les différents groupes de résidents à propos de trois grandes questions susceptibles d'être défendues par les syndicats luxembourgeois, à savoir les conditions de travail, l'avenir du système de pension luxembourgeois et des solidarités intergénérationnelles, ainsi que la construction de l'Union européenne et son élargissement. Au terme de cette section, il ressort que chaque groupe d'immigrants se distingue des autres sur au moins un aspect.

Les immigrants portugais se caractérisent par des attentes particulièrement fortes à l'égard du contenu et des conditions de travail. Ces attentes vont de paire avec un niveau d'insatisfaction à l'égard du revenu et de la profession plus élevé que dans les autres groupes et un faible sentiment de liberté au travail. Concernant l'appui au système de pension luxembourgeois, bien que très élevé, il est un peu plus faible qu'ailleurs, les immigrants portugais se montrant notamment plus critiques à l'égard du mode de fonctionnement fondé sur la répartition des charges entre les générations. De même, les immigrants portugais sont parmi ceux qui éprouvent le plus de craintes à l'égard de la construction et de l'élargissement de l'Union européenne.

Les immigrants des pays limitrophes s'avèrent passablement différents des immigrants portugais. En fait, si comme eux, ils valorisent beaucoup le contenu du travail, contrairement à eux, ils ont tendance à dévaloriser les conditions de travail autres que le salaire. Ils se montrent par ailleurs beaucoup plus satisfaits de leur travail, de leur revenu et de leur profession et se sentent plus libres que les immigrants portugais. C'est dans ce groupe que l'appui au système de pension luxembourgeois est le plus élevé et où les craintes à l'égard de la construction européenne et son élargissement sont les plus faibles.

Les immigrants des autres pays d'Europe des 15 s'apparentent jusqu'à un certain point aux immigrants des pays limitrophes. Comme eux, ils valorisent fortement le contenu du travail, dévalorisent les conditions de travail autres que le salaire et se montrent parmi les moins craintifs à l'égard de l'Union européenne et son élargissement. Les immigrants des autres pays d'Europe des 15 se montrent toutefois un peu plus satisfaits de leur travail, de leur revenu et de leur profession et se sentent plus

libres de prendre des décisions au travail que ne le font les immigrants des pays limitrophes. En revanche, ils appuient moins fortement le système de pension luxembourgeois, s'apparentant, sur ce dernier point, aux immigrants portugais.

Les immigrants non européens des 15 et les immigrants luxembourgeois ont en commun de présenter les attentes à l'égard du travail les moins élevées de tous les groupes et de présenter un niveau de satisfaction au travail légèrement inférieur à la moyenne. Ils sont également parmi les groupes qui appuient le plus fortement le système de pension luxembourgeois. C'est à propos de la construction de l'Union européenne et son élargissement que ces deux groupes se distinguent véritablement, les immigrants luxembourgeois nourrissant davantage de craintes à l'égard du projet européen que ne le font les immigrants non européens des 15.

Pour ce qui est des non-immigrants, ils se caractérisent par de fortes attentes à l'égard du contenu et des conditions de travail et un niveau de satisfaction à l'égard du travail, du revenu et de la profession parmi les plus élevés de tous les groupes. Les non-immigrants appuient un peu plus fortement le système de pension luxembourgeois que ne le font les immigrants portugais et les immigrants des autres pays européens des 15 ; mais un peu moins que les immigrants des pays limitrophes, les immigrants luxembourgeois et les immigrants non européens. Concernant l'Union européenne et son élargissement, ils y sont plus favorables que les immigrants portugais, mais moins que les autres immigrants.

Le fait de relever les spécificités des résidents suivant leur origine migratoire ne doit toutefois pas nous faire oublier que, dans une large mesure, ces spécificités s'expliquent par les caractéristiques sociodémographiques des différents groupes d'immigrants. Cela n'est pas rien dans la mesure où les attentes à l'égard du travail, l'appui au système de pension luxembourgeois et l'appui à la construction européenne et son élargissement varient fortement en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus, notamment leur niveau scolaire et professionnel. En dépit de cette explication, on ne peut toutefois pas éliminer la possibilité que ces différences s'expliquent également par l'expérience migratoire elle-même (motif de la migration, liens avec le pays d'origine, projets de retraite, etc.), l'origine culturelle de l'individu, etc.

## 4 Conclusion générale

Notre étude avait pour objectif de dresser un portrait du rapport que la population immigrante du Luxembourg entretenait avec les syndicats, leurs modes d'action et leurs revendications. Elle nous a conduit à examiner l'attitude des immigrants à l'égard des syndicats, de la participation sociale et des diverses formes d'action collective. Elle nous a également amené à explorer l'attitude des immigrants à l'égard de différents thèmes abordés – ou susceptibles de l'être – par les syndicats, à savoir les conditions de travail, l'avenir du système de pension luxembourgeois et de la solidarité intergénérationnelle ainsi que la construction de l'Union européenne et son élargissement.

Il est apparu que les immigrants adhèrent nettement moins aux syndicats que ne le font les non-immigrants, les premiers étant, de manière générale, deux fois moins susceptibles d'être syndiqués que les seconds. Malgré cette caractéristique commune à la plupart des immigrants, ceux-ci ne constituent toutefois pas un groupe homogène, d'importantes différences apparaissant selon le pays dont ils sont originaires. En fait, c'est tout le contexte dans lequel s'inscrit la sous-syndicalisation des immigrants qui varie suivant l'origine de l'individu.

Chez les immigrants portugais, la faible adhésion syndicale se combine à une participation sociale relativement faible et une moindre probabilité d'avoir fait ou d'envisager de faire des actions politiques. Elle ne semble pas, en revanche, traduire une plus grande méfiance à l'égard des syndicats, les immigrants portugais étant parmi les groupes faisant le plus confiance à ce type d'organisation. De même, elle ne semble pas traduire des aspirations fondamentalement différentes des revendications traditionnelles des syndicats en matière de conditions de travail, les immigrants portugais valorisant fortement les différents aspects de l'emploi, que ceux-ci concernent le contenu ou les conditions matérielles et de confort au travail. C'est davantage au niveau des revendications extraprofessionnelles que les immigrants portugais se distinguent des autres immigrants et des non-immigrants, se montrant non seulement un peu plus critiques à l'égard du mode de fonctionnement du système de pension luxembourgeois (fondé sur la solidarité intergénérationnelle) dont ils ne retirent actuellement pas de bénéfices indirects à travers des transferts intra-familiaux, mais

aussi plus inquiets à l'égard de la construction de l'Union européenne et de son élargissement.

La faible adhésion syndicale des immigrants des pays limitrophes s'inscrit également dans le cadre d'une moindre participation sociale. Toutefois, chez eux, et contrairement aux immigrants portugais, s'ajoute une certaine méfiance à l'égard des syndicats, les immigrants des pays limitrophes faisant partie des groupes qui font le moins confiance aux syndicats. Cette plus grande méfiance semble davantage dirigée vers les organisations syndicales que vers l'action collective et les revendications syndicales en tant que telles. Nous avons constaté, en effet, que les immigrants des pays limitrophes avaient une des attitudes les plus positives à l'égard des diverses formes d'action politique et qu'ils partageaient plusieurs des revendications professionnelles et extraprofessionnelles des syndicats. Concernant les conditions de travail, c'est essentiellement au niveau de la sécurité d'emploi et du confort au travail que les immigrants des pays limitrophes se distinguent, valorisant moins ces aspects que les ne font les non-immigrants et les immigrants portugais. Concernant les revendications extraprofessionnelles, les immigrants des pays limitrophes semblent partager les positions que les syndicats ont adoptées au cours des dernières décennies, se montrant particulièrement favorables au système de pension luxembourgeois et à son mode de fonctionnement, mais se montrant également très favorables à la construction de l'Union européenne.

À l'instar des immigrants des pays limitrophes, la faible syndicalisation des immigrants des autres pays européens des 15 est concomitante à un niveau de confiance à l'égard des syndicats inférieur à la moyenne et à une moindre valorisation de la sécurité d'emploi et des conditions de confort au travail. Contrairement à eux, la faible adhésion syndicale ne s'inscrit toutefois pas dans un contexte de moindre participation sociale, les immigrants des autres pays européens des 15 participant presque autant que le font les non-immigrants (cela se fait toutefois dans des organisations différentes). En revanche, ils affichent des attitudes plus négatives à l'égard des diverses formes d'action collective, plus négatives du moins que celles observées chez les immigrants des pays limitrophes et chez les non-immigrants. Concernant les revendications extraprofessionnelles, les immigrants des autres pays européens des 15 s'apparentent aux immigrants des pays limitrophes, appuyant fortement le mode

de fonctionnement du système de pension luxembourgeois et la construction de l'Union européenne, les appuyant davantage, d'ailleurs, que ne le font les non-immigrants.

Pour ce qui est des immigrants d'origine non européenne des 15, leur faible taux de syndicalisation se combine à une participation sociale relativement faible, un niveau de confiance élevé à l'égard des syndicats et une moindre propension à envisager de faire des actions politiques au Luxembourg. Comparativement à la plupart des immigrants et des non-immigrants, ils se caractérisent par des aspirations au travail plus faibles, et ce, que ce soit en ce qui concerne le contenu du travail qu'en ce qui concerne les conditions matérielles et de confort au travail. Ils adhèrent en revanche fortement au système de pension luxembourgeois et à son mode de fonctionnement et sont, avec les immigrants des pays limitrophes et les immigrants des autres pays européens des 15, parmi les groupes qui perçoivent le plus positivement la construction européenne et son élargissement.

En ce qui a trait aux immigrants luxembourgeois, ils constituent le seul groupe où le taux de syndicalisation est similaire à celui observé chez les non-immigrants. Ces immigrants s'apparentent d'ailleurs aux non-immigrants quant à la confiance qu'ils nourrissent à l'égard des syndicats, moins élevée que celle nourrie par les immigrants portugais et les immigrants non européens des 15, mais plus élevée que celle nourrie par les immigrants des pays limitrophes et, dans une moindre mesure, par ceux des autres pays européens des 15. La participation sociale des immigrants luxembourgeois est toutefois moindre que celle des non-immigrants et les attitudes à l'égard des formes d'action collective moins positives. Concernant les revendications, ils sont, avec les immigrants des pays non européens des 15, ceux qui ont les aspirations au travail les plus faibles, tant au niveau du contenu que des conditions matérielles et de confort. Les appuis qu'ils donnent au système de pension luxembourgeois et à la construction européenne et son élargissement sont, quant à eux, similaires à ceux observés chez les non-immigrants et sont légèrement inférieurs à ceux observés chez les immigrants des pays limitrophes et ceux des autres pays européens des 15, mais supérieurs à ceux observés chez les immigrants portugais.

Le contexte de la sous-syndicalisation des différents groupes d'immigrants étant résumé, il nous apparaît nécessaire de rappeler qu'une très grande partie des

différences observées s'expliquent par les caractéristiques sociodémographiques des immigrants. De fait, non seulement avons-nous observé que les différents groupes d'immigrants présentaient des profils sociodémographiques relativement différents les uns des autres (notamment en terme de genre, de structure par âge, de scolarisation et de position socioprofessionnelle), mais il est clairement apparu que le rapport que les individus entretenaient avec les syndicats, leurs modes d'action et leurs revendications était lié aux caractéristiques sociodémographiques des individus. Ces caractéristiques, qui traduisent le positionnement des individus dans le parcours de vie et au sein des structures sociales et qui reflètent l'inégalité des ressources dont ils disposent, colorent leurs valeurs et leurs comportements ainsi que leurs rapports sociaux. C'est ainsi que, par exemple, la faible syndicalisation et la plus grande méfiance à l'égard des syndicats observées chez les immigrants des pays limitrophes s'expliquent largement par leurs compétences professionnelles et les ressources sociales qui leur confèrent un pouvoir de négociation individuel important auprès de leur employeur. De façon inverse, la moindre participation sociale et les plus grandes craintes à l'égard de la construction européenne des immigrants portugais refléteraient largement des ressources scolaires et sociales plus difficilement mobilisables et valorisables au sein du marché de l'emploi luxembourgeois et qui se traduisent par une exposition plus importante à la concurrence internationale. Quant à l'attitude plus négative à l'égard des diverses formes d'action collective des immigrants luxembourgeois, plus âgés que la moyenne, elle traduirait un positionnement spécifique dans le parcours de vie des individus.

Cela étant dit, on ne peut toutefois pas éliminer complètement la possibilité que d'autres facteurs participent à l'explication des rapports singuliers que les différents groupes d'immigrants entretiennent avec les syndicats et les thématiques sous-jacentes. À cet égard, il est clairement apparu que même lorsque nous tenions compte des caractéristiques sociodémographiques des individus, certaines différences relatives à l'origine des résidents demeuraient significatives. À quoi ces différences sont-elles dues ? Reflètent-elles des conditions d'immigration différentes d'un groupe d'immigrant à l'autre ? Sont-elles liées à des expériences antérieures avec des organisations syndicales dans les pays d'origine des immigrants ? Traduisent-elles plutôt des modes d'inscription sociale et des modes de fonctionnement spécifiques des réseaux sociaux ? N'incarneraient-elles pas plus largement des différences culturelles

en matière de valeurs et de comportements ? Se pourrait-il au contraire qu'elles découlent de facteurs externes aux groupes d'immigrants, liés notamment à la segmentation du marché travail au Luxembourg ? Ces questions appellent de futures investigations qui dépassent largement le caractère exploratoire et descriptif de la présente étude.

Terminons en soulignant que, de manière générale, peu de différences sont apparues entre syndiqués et non syndiqués concernant les attitudes à l'égard des formes d'action collectives et des grands thèmes susceptibles d'être abordés par les syndicats. Cela semble indiquer qu'entre les syndiqués et les non syndiqués, il n'existe pas véritablement de fossé en matière d'attitudes et de comportements. Resteraient à connaître les motifs qui incitent une personne à se syndiquer, une autre question qui dépasse le cadre de la présente étude.

## Bibliographie

Allegrezza, S. (2009). « Préface. » Dans G. Trausch, *La société luxembourgeoise depuis le milieu du 19e siècle dans une perspective économique et sociale*, Luxembourg, Statec, Cahier économique no 108, pp. 7-8.

Attias-Donfut, C. (1997). « Les cycles d'échanges entre trois générations. », *Lien social et politiques*, no 38, pp. 113-122.

Berger F. (2008). « Zoom sur les primo-arrivants portugais et leurs descendants » *Vivre au Luxembourg*, no 49, CEPS/INSTEAD.

Béroud, S. ; Denis, J.-M. et Desage, G. (2008), *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Broissieux, Le Croquant.

Besch, S. (2002). « Une citoyenneté en évolution ? » Dans M. Legrand (dir.), *Les valeurs au Luxembourg. Portrait d'une société au tournant du 3e millénaire*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, pp. 391-530.

Borsenberger, M. et Dickes, P. (2010). « Craintes concernant la construction européenne. » Dans P. Dickes et coll. (dir.), *Valeurs et cohésion sociale. EVS Luxembourg. 1999 et 2008. Variables intermédiaires*, Differdange, CEPS/INSTEAD, Document technique no 2010-24, pp. 230-239.

Bourdieu, P. (1984). « La délégation et le fétichisme politique. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 52/53, pp. 49-55.

Bourdieu, P. (1973). « L'opinion publique n'existe pas. », *Temps modernes*, vol. 29 no 318, pp. 1292-1309.

Briggs, V. (2001). *Immigration and American unionism*. Ithaca, Cornell University Press.

Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion*, Paris, Éditions de Minuit.

Chauvel, L. (2007). « La solidarité intergénérationnelle. Bonheur familialiste, passivité publique. Dans S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 269-287.

Chevallier J. (1996). *Institutions politiques*. Paris, LGDJ.

Child, J.; Loveridge, R. et Warner, M. (1973). « Towards an organizational study of trade unions. », *Sociology*, vol. 7, no 1, pp. 71-91.

CURAPP (1998). *La politique ailleurs*. Paris, PUF.

Davoine, L., et Méda, D. (2008). *Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?* Noisy-Le-Grand, Centre d'études de l'emploi.

Dickes, P. (2009). *Cohésion sociale - Enquête Luxembourg 1999-200. Scores et typologie de cohésion sociale pour fichier fusionné. Manuel d'application*. Differdange, CEPS/INSTEAD, Document de recherche PSELL no 2009-07.

Dubajic, N. (2002). « Quels rapports aux autres et quelles solidarités dans une société multiculturelle ? » Dans M. Legrand (dir.), *Les valeurs au Luxembourg : portrait d'une société au tournant du 3e millénaire*. Luxembourg, Éditions Saint-Paul, pp. 327-390.

Dustmann, C. et Preston, I. (2000). *Racial and economic factors in attitudes to immigration*. Bonn, IZA, Discussion Paper no 190, [http://www.ucl.ac.uk/~uctpb21/Cpapers/CDP\\_01\\_04.pdf](http://www.ucl.ac.uk/~uctpb21/Cpapers/CDP_01_04.pdf).

Eckert, H. (2010). « "Précarité" dites-vous ? », *SociologieS* (En ligne), Débats, La précarité, mis en ligne le 27 septembre 2010, consulté le 25 mai 2011, <http://sociologies.revues.org/index3285.html>.

Fehlen, F. et Pigeron-Piroth, I. (2009). « Mondialisation du travail et pluralité des marchés du travail : l'exemple du Luxembourg », *Journées Internationales de Sociologie du Travail*, Université de Nancy II, 25 et 26 juin 2009.

Ferreras, I. (2007). *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*. Paris, Les Presses de Science Po "ACA 2".

Fielding N. G. et Fielding, J. L. (1986). *Linking data*. Newbury Park (California), Sage.

Fleury, C. (2010a). « Le travail : une valeur en hausse et des attentes élevées. » *Les Cahiers du CEPS/INSTEAD*, no 2010-21, pp. 1-16.

Fleury, C. (2010b). *Transferts financiers intergénérationnels et familles transnationales*. Differdange, CEPS/INSTEAD, Working Paper no 2010-23.

Fleury, C. (2010c). « Migration et solidarité intergénérationnelle : le cas des immigrants portugais du Luxembourg », *Lien social et politiques*, no 64, pp. 95-111.

Fleury, C. et Bienvenue, J.-Y. (2010). *Pondération EVS 2008. Informations techniques sur la base de sondage, l'échantillonnage, le taux de réponse et la pondération*. Differdange, CEPS/INSTEAD, Document technique no 2010-11.

Fleury, C., Borsenberger, M., Cassilde, S. et Lorentz, N. (2011). *Solidarités intergénérationnelles. Le cas de la génération pivot*. Differdange, CEPS/INSTEAD, Working Paper no 2011-015.

Freeman, G. P. (1997). « Immigration as a source of political discontent and frustration in western democracies. », *Studies in comparative international development*, vol. 42, no 3, pp. 42-65.

Garner, H., et Méda, D. (2006). « La place du travail dans l'identité des personnes. », *Données sociales : la société française*, pp. 623-630.

GESIS. (2010). *European Values Study. EVS 2008 Method Report. Country Report - Luxembourg*. Tilburg University, European Values Study and GESIS Data Archive for the Social Sciences, Technical Reports no 2010/17.

Goldthorpe, J. H., Lockwood, D., Bechhofer, F. et Platt, J. (1972). *L'ouvrier de l'abondance*. Paris, Éditions du Seuil.

Gonthier, F., et Tchernia, J.-F. (2010). « Identités et valeurs au travail : permanences et évolutions. » Dans P. Bréchon, et O. Galland (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, pp. 65-82.

Halman, L. et Muller, H. (2006). « Contemporary work values in Africa and Europe: comparing orientations to work in African and European societies. » *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 47, no 2, pp. 117-143.

Handel, M. J. (2005). « Trends in perceived job quality, 1989-1988 », *Work and Occupations*, 33, pp. 66-94.

IGSS - Inspection Générale de la Sécurité Sociale (2009). *Rapport Général sur la Sécurité Sociale au Grand-Duché du Luxembourg*, Ministère de la Sécurité Sociale, Luxembourg.

Inglehart, R. (1993). *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*. Paris, Economica.

Kalisch, D. W. et Aman, T. (1998). *Systèmes de retraite : le processus de réforme dans les pays de l'OCDE*. Paris, OCDE, Document de travail AWP 3.4F, <http://www.oecd.org/dataoecd/20/57/2429644.pdf>.

Kalleberg, A.L. et Vaisey, S. (2005). « Pathways to a good job : perceived work quality among the machinists in North America », *British Journal of Industrial Relations*, no 43, pp. 431-454.

Kholi, M. (1999). « Private and public transfers between generations: linking the family and the state. » *European Societies*, vol. 1, no 1, pp. 81-104.

Lalivé d'Epinay, C. (1998). « Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours. » Dans M. De Coster, et F. Pichault (dir.), *Traité de sociologie du travail*. Bruxelles, De Boeck Université, pp. 67-94.

Lehingue, P. (2007). « Le non français au traité constitutionnel européen (mai 2005). », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 166-167, pp. 123-139

Martens, A., et Pulignano, V. (2008). « Immigration and trade unions in Belgium: historical trends and new challenges. » *Transfer*, 14 (4), pp. 665-675.

Maslow, A. H. (1954). *Motivation and personality*. New York, Harper.

Masson, A. (2009). *Des liens et des transferts entre générations*. Paris, Éditions EHESS.

McLaren, L. M. (2003). « Anti-immigrant prejudices in Europe: contact, threat perception and preferences for the exclusion of migrants. » *Social Forces*, no 81, pp. 909-936.

Méda, D. (2010). « Comment mesurer la valeur accordée au travail ? » *Sociologie*, vol. 1, no 1, pp. 121-140.

Memmi D. (1985). « L'engagement politique. », Dans Grawitz M. et Leca D. (éd.), *Traité de science politique*, PUF, tome 3.

Mercure, D., et Vultur, M. (2010). *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*. Québec, PUL.

OCDE. (2010). *Études économiques de l'OCDE : Luxembourg 2010*. Paris, OCDE.

OCDE. (2011). *Taux de syndicalisation*. Consulté le 16 mai 2011, sur OECD.stat, [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN\\_DEN&Lang=fr](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr).

Offe, C. et Wiesenthal, H. (1980). « Tow logics of collective action: theoretical notes on social class and organizational form. » *Political power and social theory*, vol. 1, no 1.

Olson, M. (1965). *The logic of collective action*. Cambridge, Harvard University Press.

O'Rourke, K. H. et Sinnott, R. (2006). « The determinants of individual attitudes toward immigration. », *European Journal of Political Economy*, vol. 22, no 4, pp. 838-861.

Peña-Casas, R. (2009). *More and better jobs: Conceptual framework and monitoring indicators of quality of work and employment in the EU Policy Arena*, Working papers on the reconciliation of work and welfare in Europe, RECOWE publication.

Penninx, R. et Roosblad, J. (2000). *Trade unions, immigration and immigrants in Europe 1960-1993. A comparative study of the actions of trade unions in seven West European countries*. New York, Berghan Books.

Pestieau, P., et Van Parijs, P. (1997). « Repenser (radicalement ?) la solidarité avec les plus âgés. » *La Revue Nouvelle*, no 5-6, pp. 49-59.

Pigeron-Piroth I. (2009). « Le secteur public », *Économie et Statistiques*, n°34, STATEC.

Ries, J. (2011). *Regards sur la syndicalisation au Luxembourg*. Luxembourg, Statec, Regards 12-2011.

Scuto, D. (2010). « Histoire des immigrations au Luxembourg (XIXe – XXIe siècles) », Dans *25 ans d'action pour l'immigration*, Luxembourg, OGBL département des immigrés, pp. 13-38.

Semyonov, M., Raijman, R. et Gorodzeisky, A. (2006). « The rise of antiforeigner sentiment in European societies. » *American Sociological Review*, vol. 71, no 3, pp. 426-449.

Veltz, P. (2000). *Le nouveau monde industriel*. Paris, Gallimard.

Vultur, M. (2010) « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS* (En ligne), Débats, La précarité, mis en ligne le 27 septembre 2010, consulté le 25 mai 2011, <http://sociologies.revues.org/index3287.html>.

Wagner A.-C. (2005). *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la confédération européenne*. Paris, Le Croquant.

Watts, J. R. (2002). *Immigration policy and the challenge of globalization: unions and employers in unlikely alliance*. Ithaca, ILR Press.

Zahlen P. (2008), « Arbeitsmarktpolitik » dans Hirsch, M. et Lorig, W., *Das politische System Luxemburgs*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 252-285.

## Annexe 1 : Caractéristiques des immigrants de nationalité luxembourgeoise

Pays de naissance de l'immigrant		Membres de la famille nés au Luxembourg <sup>1,2</sup>				Total
		Le conjoint et au moins 1 parent	Au moins 1 parent	Le conjoint	Ni le conjoint, ni les parents	
Allemagne	N	4	3	2	0	9
	% dans pays	44,4	33,3	22,2	,0	100,0
	% du total	4,3	3,2	2,1	,0	9,6
Belgique	N	1	7	1	5	14
	% dans pays	7,1	50,0	7,1	35,7	100,0
	% du total	1,1	7,4	1,1	5,3	14,9
France	N	2	1	7	11	21
	% dans pays	9,5	4,8	33,3	52,4	100,0
	% du total	2,1	1,1	7,4	11,7	22,3
Portugal	N	0	1	1	4	6
	% dans pays	,0	16,7	16,7	66,7	100,0
	% du total	,0	1,1	1,1	4,3	6,4
Autre UE15	N	0	1	2	3	6
	% dans pays	,0	16,7	33,3	50,0	100,0
	% du total	,0	1,1	2,1	3,2	6,4
Autre Europe	N	0	0	5	6	11
	% dans pays	,0	,0	45,5	54,5	100,0
	% du total	,0	,0	5,3	6,4	11,7
Afrique	N	2	3	3	7	15
	% dans pays	13,3	20,0	20,0	46,7	100,0
	% du total	2,1	3,2	3,2	7,4	16,0
Asie	N	0	3	2	5	10
	% dans pays	,0	30,0	20,0	50,0	100,0
	% du total	,0	3,2	2,1	5,3	10,6
Autre continent	N	0	0	2	0	2
	% dans pays	,0	,0	100,0	,0	100,0
	% du total	,0	,0	2,1	,0	2,1
Total	N	9	19	25	41	94
	% dans pays	9,6	20,2	26,6	43,6	100,0
	% du total	9,6	20,2	26,6	43,6	100,0

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des immigrants de nationalité luxembourgeoise âgés de 18 ans ou plus (N=94)

Note : <sup>1</sup> en raison de la petite taille de l'échantillon, ces caractéristiques ne sont données qu'à titre indicatif. Elles servent à caractériser les immigrants de nationalité luxembourgeoise qui ont participé à l'enquête EVS. Nous ne prétendons pas que ces caractéristiques soient généralisables à l'ensemble des immigrants luxembourgeois. <sup>2</sup> Nous faisons l'hypothèse que les parents et les conjoints nés au Luxembourg ont la nationalité luxembourgeoise, conditions permettant et facilitant l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (selon la loi du 22 février 1968 dans le cas du conjoint).

Note de lecture : 44,4% des immigrants luxembourgeois nés en Allemagne ont un conjoint et au moins un parent nés au Luxembourg. Cet état caractérise 4,3% de l'ensemble des immigrants luxembourgeois de notre échantillon.

## Annexe 2 : Modèles de régression logistique mesurant la probabilité d'être membre ou bénévole au sein de différentes organisations ou activités

A – Ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (coefficients Beta standardisés)

	Organisations - activités																
	Toutes asso.	Org. charit.	Org. relig.	Org. cultur.	Syndicat	Mvmt, parti politique	Actions locales	TM, Droits homme	Écolo., animaux	Asso. prof.	Org. jeunesse	Sports, loisirs	Groupe femme	Mvmt pacifiste	Org. domaine santé	Intég. étran.	Autres asso.
<b>Sexe</b>																	
Homme	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Femme	0,737*	1,606**	1,528*	0,878	0,450***	0,592*	0,688	1,160	0,957	0,727	0,544**	0,616***	4,715***	0,541	1,090	0,688	0,689
<b>Age</b>																	
18-24 ans	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
25-34 ans	0,705	0,715	1,248	0,660	5,227***	1,344	1,861	0,671	0,912	1,397	0,411**	0,677	1,529	0,978	1,196	0,268	1,453
35-44 ans	0,692	1,031	1,778	0,830	5,125***	2,240	1,987	1,588	2,492*	2,009	0,307***	0,519**	2,915	1,718	1,186	1,221	1,587
45-54 ans	0,987	1,586	2,427	1,034	6,739***	2,796	2,794	1,385	3,093**	3,221*	0,241***	0,616*	5,037*	1,489	2,303*	1,090	1,217
55-64 ans	0,643	1,760	2,439	0,648	5,240***	3,866*	3,518*	1,230	1,921	2,514	0,148***	0,309***	3,134	4,098	1,547	3,893*	1,016
65 ans et +	0,395**	1,598	3,182*	0,353*	3,316*	4,329*	0,923	1,068	0,645	3,479*	0,324*	0,155***	3,411	3,198	1,450	2,005	1,548
<b>Origine</b>																	
Non-immigrant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Immigrant - Lux.	0,538**	0,632	0,502	0,723	1,016	1,122	0,739	1,002	0,849	1,795	0,511	0,884	1,663	1,443	1,302	3,420**	1,218
Immigrant - Port.	0,156***	0,199***	0,855	0,465*	0,281***	0,303*	0,266*	0,416	0,230***	0,972	0,269**	0,257***	0,315	0,742	0,421	1,401	0,207*
Immigrant - Limitr.	0,405***	0,651	0,449	0,357***	0,455**	0,613	0,525	0,451*	0,436**	0,612	0,562	0,638*	0,712	0,321	0,256**	1,089	1,034
Immigrant - Autre UE15	0,772	1,089	1,672	0,380**	0,312**	0,709	0,799	1,372	0,298**	1,868*	0,502	0,762	0,926	0,763	0,981	6,486***	1,507
Immigrant - Autre	0,240***	0,444	0,804	0,402*	0,286*	0,401	1,101	0,704	0,376	0,755	1,103	0,400**	0,359	1,496	0,765	2,820	1,174
<b>Niveau d'études</b>																	
Primaire	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Sec. inférieure	1,396	1,698	1,328	1,608	0,932	1,676	1,765	1,593	0,870	2,162	1,113	1,647*	0,890	0,480	1,313	0,994	1,058
Sec. supérieur	1,384*	1,694*	1,143	2,450***	0,655*	1,584	2,314*	2,314**	0,909	3,745***	1,349	1,389	0,688	0,990	1,579	1,207	2,186*
Postsecondaire	1,879***	1,892*	1,624	4,919***	0,464***	1,953	1,510	3,520***	1,222	7,088***	1,372	1,542*	0,934	2,052	2,094*	2,597*	2,448*

	Organisations - activités																
	Toutes asso.	Org. charit.	Org. relig.	Org. cultur.	Syndicat	Mvmt, parti politique	Actions locales	TM, Droits homme	Écolo., animaux	Asso. prof.	Org. jeunesse	Sports, loisirs	Groupe femme	Mvmt pacifiste	Org. domaine santé	Intég. étran.	Autres asso.
Statut d'activité																	
En emploi	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Chômeur	0,722	1,250	0,532	0,546	0,712	0,681	0,560	0,800	0,046	0,392	0,460	0,670	1,613	0,000	0,241	1,105	1,701
Retraité	1,501	1,151	1,402	2,551**	0,946	0,694	1,289	2,428*	2,312**	0,407*	0,721	1,233	2,117	0,594	1,325	0,833	1,032
Inactif	0,918	0,781	2,075**	1,440	0,542*	0,617	0,644	1,181	1,203	0,456*	1,199	0,831	1,476	1,239	1,296	1,322	0,682

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus (N=1 610)

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture : les coefficients s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 1. Un coefficient inférieur à 1 signifie une moindre probabilité d'être membre ou bénévole au sein d'une organisation/activité par rapport à la catégorie de référence ; inversement, un coefficient supérieur à 1 signifie une plus grande probabilité d'être membre ou bénévole au sein d'une organisation/activité.

B – Ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (coefficients Beta standardisés)

	Toutes asso.	Organisations - activités															
		Org. charit.	Org. relig.	Org. cultur.	Syndicat	Mvmt, parti politique	Actions locales	TM, Droits homme	Écolo., animaux	Asso. prof.	Org. jeunesse	Sports, loisirs	Groupe femme	Mvmt pacifiste	Org. domaine santé	Intég. étran.	Autres asso.
<b>Sexe</b>																	
<i>Homme</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Femme	0,666*	1,137	2,069*	0,856	0,487***	0,658	0,531*	0,866	0,937	0,681	0,547*	0,481***	6,076***	0,388	1,300	0,736	0,347**
<b>Age</b>																	
<i>18-24 ans</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
25-34 ans	1,046	0,558	0,391	1,051	2,871*	1,751	2,983	0,560	0,660	1,546	0,582	1,122	1,168	1,022	1,579	0,172	1,190
35-44 ans	0,854	0,712	0,530	1,335	2,964*	2,143	3,962	1,502	1,840	1,636	0,423	0,733	1,850	1,447	1,029	0,479	0,854
45-54 ans	1,204	1,007	0,837	1,633	3,976**	3,511	4,087	1,367	2,064	3,172*	0,267**	0,887	1,536	2,157	2,287	0,709	0,967
55 ans et plus	0,794	1,433	0,887	1,387	3,049*	5,101	5,977	1,051	1,683	1,861	0,160**	0,438*	2,822	1,733	1,236	2,564	0,638
<b>Origine</b>																	
<i>Non-immigrant</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Immigrant - Lux.	0,831	0,386	0,193	0,824	0,952	1,432	0,983	1,333	1,747	1,543	0,855	0,902	2,857	6,505*	1,653	7,837**	0,000
Immigrant - Port.	0,149***	0,252*	0,977	0,803	0,283***	0,263	0,215*	0,457	0,240**	0,998	0,269*	0,200***	0,145*	1,320	0,215*	0,992	0,035*
Immigrant - Limitr.	0,418***	0,435*	0,466	0,249***	0,464*	0,758	0,674	0,456	0,340**	0,622	0,634	0,651	0,420	0,815	0,202**	2,915	1,375
Immig. - Autre UE15	0,743	0,693	1,848	0,307*	0,509	0,717	1,043	1,696	0,291*	1,674	0,420	0,721	0,000	0,487	0,637	18,147***	1,744
Immigrant - Autre	0,323**	0,365	2,009	0,541	0,424	0,666	1,157	0,834	0,271	0,944	2,093	0,575	0,489	3,799	0,412	2,693	1,203
<b>Niveau d'études</b>																	
<i>Primaire</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Sec. inférieur	1,068	0,890	0,588	1,881	1,048	0,460	0,660	0,997	0,755	1,262	1,195	1,711	0,463	0,062	0,534	3,243	0,915
Sec. supérieur	1,329	2,034	0,516	2,276	0,911	1,268	1,502	1,652	1,028	2,700*	1,732	1,475	0,281	0,264	0,685	2,715	1,629
Postsecondaire	1,191	2,307	2,143	4,830**	0,599	1,006	0,751	1,404	1,102	4,019**	1,009	1,330	0,482	0,132**	0,696	1,565	0,862
<b>Statut d'emploi</b>																	
<i>Indépendant</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Empl. privé	0,752	1,264	0,651	1,535	3,253**	0,770	0,762	0,676	0,845	0,505*	0,660	0,806	1,522	0,503	0,636	0,738	0,390*
Fonctionnaire	0,861	0,478	1,020	1,401	3,852**	1,022	1,230	0,889	0,970	0,744	0,775	0,983	1,246	1,306	0,255**	1,805	0,566
Ouvrier	0,396*	0,985	0,790	0,824	1,949	0,280	0,568	0,712	1,539	0,214***	0,424	0,780	1,178	0,371	0,511	1,780	0,707
<b>CSP</b>																	
<i>Prof. supérieure</i>	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.

	Organisations - activités																
	Toutes asso.	Org. charit.	Org. relig.	Org. cultur.	Syndicat	Mvmt, parti politique	Actions locales	TM, Droits homme	Écolo., animaux	Asso. prof.	Org. jeunesse	Sports, loisirs	Groupe femme	Mvmt pacifiste	Org. domaine santé	Intég. étran.	Autres asso.
Prof. intermédiaire	1,392	0,997	2,247	1,304	1,766*	1,078	2,455*	1,041	1,092	1,387	0,782	1,541	1,625	0,434	0,803	0,818	0,925
Empl. administratif	0,555*	0,439*	3,773*	0,650	0,866	0,528	2,091	0,592	0,623	0,700	0,640	0,690	0,519	0,101	0,506	0,062	0,894
Vente, services	0,849	1,288	1,494	1,095	1,866	0,248	1,729	0,964	0,516	2,177	0,362	0,690	1,093	0,062	0,446	0,158	0,434
Trav. manuel qual.	1,390	0,555	3,608*	1,078	1,715	1,074	2,243	0,309	0,412	2,333*	1,383	0,954	3,088	0,030*	0,657	0,568	0,533
Tr. man semi/non qual.	1,017	0,438	1,177	0,479	2,250*	1,207	0,816	0,213*	0,423	0,698	0,658	0,881	0,764	0,040*	0,395	0,343	0,350

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des individus âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958)

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\*  $p \leq 0,001$  ; \*\*  $p \leq 0,01$  ou \*  $p \leq 0,05$ .

Note de lecture : les coefficients s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 1. Un coefficient inférieur à 1 signifie une moindre probabilité d'être membre ou bénévole au sein d'une organisation/activité par rapport à la catégorie de référence ; inversement, un coefficient supérieur à 1 signifie une plus grande probabilité d'être membre ou bénévole au sein d'une organisation/activité.

### Annexe 3 : Modèles de régression logistique mesurant la probabilité de faire confiance aux syndicats

	Tous		En emploi	
	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B
<b>Sexe</b>				
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	1,285*	1,271*	1,552**	1,598**
<b>Age</b>				
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	0,572*	0,569*	0,773	0,750
35-44 ans	0,463**	0,450***	0,669	0,637
45-54 ans	0,465**	0,456***	0,674	0,640
55-64 ans	0,437**	0,409***	0,783	0,736
65 ans et plus	0,382**	0,347***	0,172	0,172
<b>Origine</b>				
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant - Luxembourgeois	1,252	---	1,490	---
Immigrant - Portugais	1,934***	---	1,940**	---
Immigrant - limitrophe	0,930	---	0,899	---
Immigrant - autre UE15	1,285	---	1,042	---
Immigrant - autre étranger	1,814*	---	2,304*	---
<b>Syndicalisation</b>				
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	4,324***	---	4,335***	---
<b>Syndicalisation/origine</b>				
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	1,461**	---	1,521*
Syndiqué, non-immigrant	---	4,987***	---	5,507***
Syndiqué, immigrant	---	3,945***	---	3,673***
<b>Niveau d'études</b>				
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	1,316	1,215	1,562	1,460
Sec. supérieur	1,203	1,064	1,249	1,137
Postsecondaire	1,097	0,895	1,026	0,838
<b>Statut d'activité</b>				
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---
Au chômage	1,509	1,600	---	---
Retraité	1,249	1,248	---	---
Inactif	0,971	0,960	---	---
<b>Statut d'emploi</b>				
<i>Indépendant</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Employé privé	---	---	2,233**	2,129**
Fonctionnaire	---	---	1,730	1,779
Ouvrier	---	---	2,259*	2,423**
<b>CSP</b>				
<i>Profession supérieure</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	---	---	0,644	0,639
Employé administratif	---	---	0,946	0,906
Vente, service	---	---	0,781	0,784
Trav. manuel qualifié	---	---	0,728	0,768
Trav. manuel semi/non qual.	---	---	0,582	0,586

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : 1) ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; 2) ...et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 1. Un coefficient inférieur à 1 signifie une moindre probabilité de faire confiance (une grande confiance ou une certaine confiance) aux syndicats ; inversement, un coefficient supérieur à 1 signifie une plus grande probabilité de faire confiance.

## Annexe 4 : Modèles de régression linéaire mesurant la probabilité d'avoir déjà fait ou d'envisager de faire diverses formes d'actions collectives

### A - Probabilité d'avoir déjà fait seulement (coefficients beta standardisés)

	Actions conventionnelles				Actions militantes				Actions non conventionnelles			
	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B
<b>Sexe</b>												
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	-0,017	-0,011	-0,023	-0,021	-0,119***	-0,120***	-0,113***	-0,110**	-0,048	-0,044	0,005	0,009
<b>Age</b>												
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	-0,029	-0,035	0,110	0,101	-0,004	-0,002	0,061	0,054	-0,009	-0,011	0,031	0,024
35-44 ans	-0,051	-0,047	0,091	0,089	0,031	0,030	0,084	0,077	-0,109*	-0,108*	-0,053	-0,051
45-54 ans	0,023	0,022	0,185**	0,180**	0,131**	0,130**	0,208**	0,204**	0,000	0,001	0,075	0,071
55-64 ans	-0,070	-0,060	0,046	0,042	0,132**	0,126**	0,212***	0,206***	-0,073	-0,070	-0,001	0,000
65 ans et plus	-0,118*	-0,101*	0,013	0,013	0,105*	0,095*	0,006	0,004	-0,093	-0,087	-0,036	-0,030
<b>Origine</b>												
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant – Luxembourgeois	-0,070**	---	-0,075*	---	-0,011	---	0,004	---	-0,017	---	-0,005	---
Immigrant – Portugais	-0,151***	---	-0,094*	---	0,027	---	0,068	---	-0,062*	---	-0,059	---
Immigrant – limitrophe	-0,016	---	-0,036	---	-0,003	---	0,020	---	0,004	---	0,015	---
Immigrant – autre UE15	-0,066**	---	-0,047	---	-0,012	---	0,030	---	-0,024	---	-0,043	---
Immigrant – autre étranger	-0,087***	---	-0,067*	---	0,037	---	0,081*	---	0,021	---	0,043	---
<b>Syndicalisation</b>												
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	0,128***	---	0,113***	---	0,245***	---	0,241***	---	0,039	---	0,049	---
<b>Syndicalisation/origine</b>												
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	-0,124***	---	-0,079*	---	0,016	---	0,088*	---	-0,020	---	-0,007
Syndiqué, non-immigrant	---	0,133***	---	0,138***	---	0,219***	---	0,238***	---	0,053	---	0,069
Syndiqué, immigrant	---	-0,010	---	-0,025	---	0,134***	---	0,140***	---	-0,012	---	-0,005
<b>Niveau d'études</b>												
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	0,059*	0,072*	0,045	0,041	0,066*	0,063*	0,075	0,073	0,015	0,023	0,038	0,049

	Actions conventionnelles				Actions militantes				Actions non conventionnelles			
	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B
Sec. supérieur	0,189***	0,215***	0,179***	0,170***	0,049	0,041	0,103	0,098	-0,002	0,017	0,063	0,085
Postsecondaire	0,294***	0,342***	0,190**	0,191***	0,070*	0,056	0,058	0,046	0,004	0,032	0,062	0,096
Statut d'activité												
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---
Au chômage	-0,010	-0,012	---	---	0,011	0,012	---	---	-0,019	-0,019	---	---
Retraité	-0,021	-0,024	---	---	0,012	0,014	---	---	0,008	0,010	---	---
Inactif	-0,068*	-0,067*	---	---	-0,054	-0,052	---	---	0,019	0,025	---	---
Statut d'emploi												
<i>Indépendant</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Employé privé	---	---	0,099	0,098	---	---	-0,035	-0,043	---	---	-0,158*	-0,158*
Fonctionnaire	---	---	0,161***	0,152**	---	---	0,0476	0,0442	---	---	-0,035	-0,038
Ouvrier	---	---	0,014	0,007	---	---	-0,078	-0,07	---	---	-0,052	-0,05
CSP												
<i>Profession supérieure</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	---	---	-0,153***	-0,156***	---	---	-0,064	-0,067	---	---	-0,05	-0,051
Employé administratif	---	---	-0,144***	-0,142***	---	---	-0,055	-0,057	---	---	-0,019	-0,016
Vente, service	---	---	-0,121**	-0,135***	---	---	-0,035	-0,04	---	---	0,0102	0,0094
Trav. manuel qualifié	---	---	-0,168***	-0,177***	---	---	-0,018	-0,021	---	---	0,0459	0,0409
Trav. manuel semi/non qual.	---	---	-0,245***	-0,264***	---	---	-0,008	-0,011	---	---	-0,053	-0,058

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : modèles 1A et 1B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; modèles 2A et 2B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 0. Un coefficient inférieur à 0 signifie une moindre probabilité d'avoir déjà fait la forme d'action collective examinée; inversement, un coefficient supérieur à 0 signifie une plus grande probabilité de l'avoir déjà faite.

B - Probabilité d'avoir déjà fait ou d'envisager de faire (coefficients beta standardisés)

	Actions conventionnelles				Actions militantes				Actions non conventionnelles			
	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B
<b>Sexe</b>												
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	-0,082**	-0,078**	-0,115***	-0,112***	-0,140***	-0,141***	-0,165***	-0,162***	-0,058*	-0,052	-0,016	-0,009
<b>Age</b>												
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	-0,104*	-0,102*	0,015	0,009	-0,062	-0,053	0,038	0,037	-0,100*	-0,104*	0,013	0,001
35-44 ans	-0,084*	-0,077	0,035	0,034	-0,090*	-0,087*	0,021	0,020	-0,191***	-0,189***	-0,052	-0,051
45-54 ans	-0,098*	-0,097*	0,055	0,050	-0,063	-0,059	0,066	0,064	-0,215***	-0,217***	-0,061	-0,070
55-64 ans	-0,148***	-0,139***	-0,024	-0,029	-0,074	-0,078	0,045	0,042	-0,217***	-0,216***	-0,058	-0,059
65 ans et plus	-0,234***	-0,223***	-0,078*	-0,083*	-0,065	-0,074	-0,040	-0,042	-0,255***	-0,250***	-0,063	-0,058
<b>Origine</b>												
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant - Luxembourgeois	-0,095***	---	-0,121***	---	-0,048	---	0,000	---	-0,053*	---	-0,033	---
Immigrant - Portugais	-0,134***	---	-0,080*	---	0,028	---	0,084*	---	-0,082**	---	-0,068	---
Immigrant - limitrophe	-0,008	---	0,007	---	0,056*	---	0,100**	---	0,033	---	0,048	---
Immigrant - autre UE15	-0,100***	---	-0,055	---	-0,012	---	0,033	---	-0,064*	---	-0,071*	---
Immigrant - autre étranger	-0,083***	---	-0,067*	---	0,044	---	0,088**	---	0,022	---	0,037	---
<b>Syndicalisation</b>												
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	0,092***	---	0,055	---	0,203***	---	0,242***	---	0,043	---	0,048	---
<b>Syndicalisation/origine</b>												
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	-0,148	---	-0,077*	---	0,020	---	0,115**	---	-0,029	---	-0,002
Syndiqué, non-immigrant	---	0,077	---	0,074*	---	0,164	---	0,213***	---	0,072	---	0,084*
Syndiqué, immigrant	---	-0,006	---	-0,047	---	0,134	---	0,187***	---	-0,040	---	-0,027
<b>Niveau d'études</b>												
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	0,111***	0,122***	0,094*	0,088*	0,106***	0,108***	0,108**	0,113**	0,029	0,039	0,071	0,081
Sec. supérieur	0,161***	0,181***	0,165**	0,152**	0,128***	0,126***	0,135*	0,141**	0,043	0,066*	0,126*	0,146**
Postsecondaire	0,256***	0,293***	0,207***	0,208***	0,148***	0,149***	0,080	0,088	0,108**	0,149***	0,184**	0,223***
<b>Statut d'activité</b>												
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---
Au chômage	-0,016	-0,022	---	---	0,003	-0,004	---	---	-0,004	-0,005	---	---

	Actions conventionnelles				Actions militantes				Actions non conventionnelles			
	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B	Mod. 1A	Mod. 1B	Mod. 2A	Mod. 2B
Retraité	-0,045	-0,048	---	---	-0,010	-0,007	---	---	-0,076	-0,076	---	---
Inactif	-0,008	-0,007	---	---	-0,008	-0,008	---	---	-0,041	-0,034	---	---
Statut d'emploi												
<i>Indépendant</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Employé privé	---	---	0,124*	0,124*	---	---	0,122*	0,119*	---	---	-0,060	-0,060
Fonctionnaire	---	---	0,165***	0,154**	---	---	0,146**	0,142**	---	---	0,069	0,062
Ouvrier	---	---	0,023	0,021	---	---	0,068	0,076	---	---	0,026	0,031
CSP												
<i>Profession supérieure</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	---	---	-0,030	-0,040	---	---	-0,110**	-0,110**	---	---	-0,060	-0,060
Employé administratif	---	---	-0,050	-0,050	---	---	-0,120**	-0,120**	---	---	0,040	0,0440
Vente, service	---	---	0,000	-0,020	---	---	-0,100*	-0,110**	---	---	-0,050	-0,060
Trav. manuel qualifié	---	---	-0,030	-0,040	---	---	-0,130**	-0,130**	---	---	0,051	0,040
Trav. manuel semi/non qual.	---	---	-0,160**	-0,180**	---	---	-0,170**	-0,180**	---	---	-0,060	-0,080

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : modèles 1A et 1B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; modèles 2A et 2B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 0. Un coefficient inférieur à 0 signifie une moindre probabilité d'avoir déjà fait la forme d'action collective examinée; inversement, un coefficient supérieur à 0 signifie une plus grande probabilité de l'avoir déjà faite.

## Annexe 5 : Modèles de régression logistique mesurant les aspirations au travail

### A- Aspirations relatives au contenu du travail chez les personnes en emploi ou au chômage (coefficients beta standardisés)

	Responsabilités		Apprentissage		Initiatives		Consultation	
	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Mod. A	Mod. B
<b>Sexe</b>								
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	0,774	0,774	0,895	0,887	0,737	0,744	0,689*	0,692*
<b>Age</b>								
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	0,708	0,727	0,684	0,714	1,110	1,082	0,860	0,850
35-44 ans	0,634	0,607	0,591	0,583	1,186	1,093	0,669	0,659
45-54 ans	0,642	0,617	0,631	0,639	1,121	1,046	0,730	0,717
55 ans et plus	0,493	0,460	0,427*	0,410*	1,063	0,958	1,542	1,510
<b>Origine</b>								
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant - Luxembourgeois	0,612	---	0,545	---	0,492*	---	0,681	---
Immigrant - Portugais	1,429	---	1,268	---	1,446	---	0,933	---
Immigrant - limitrophe	0,648	---	1,043	---	0,729	---	0,905	---
Immigrant - autre UE15	0,628	---	1,021	---	0,875	---	0,864	---
Immigrant - autre étranger	0,400*	---	0,606	---	0,241***	---	0,667	---
<b>Syndicalisation</b>								
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	0,982	---	1,109	---	0,814	---	1,103	---
<b>Syndicalisation/origine</b>								
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	0,756	---	0,877	---	0,887	---	0,883
Syndiqué, non-immigrant	---	0,919	---	0,863	---	0,973	---	1,178
Syndiqué, immigrant	---	0,753	---	1,373	---	0,481*	---	0,831
<b>Niveau d'études</b>								
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	1,573	1,302	0,918	0,855	1,270	0,981	1,482	1,412
Sec. supérieur	1,060	0,831	1,486	1,333	1,223	0,871	1,512	1,414

	Responsabilités		Apprentissage		Initiatives		Consultation	
	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Mod. A	Mod. B
Postsecondaire	1,318	0,946	1,906*	1,621	1,678	1,109	1,534	1,435
Statut d'activité								
<i>Indépendant</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Privé	0,977	1,004	0,995	1,006	0,801	0,808	1,109	1,105
Fonctionnaire	0,563	0,611	1,015	1,031	0,465*	0,481*	0,769	0,760
Ouvrier	0,512	0,554	0,859	0,880	0,474*	0,487*	0,899	0,899
Au chômage	0,648	0,675	0,629	0,558	0,420	0,428	1,044	1,023
CSP								
<i>Profession supérieure</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	0,839	0,827	0,776	0,770	1,134	1,072	0,642*	0,634*
Employé administratif	0,650	0,624	0,812	0,796	0,684	0,663	0,592	0,591*
Vente, service	1,162	1,112	1,086	1,005	1,002	0,879	0,982	0,933
Trav. manuel qualifié	1,157	1,264	1,002	0,997	0,715	0,725	0,928	0,910
Trav. manuel semi/non qual.	1,511	1,540	1,112	1,110	0,996	0,909	0,841	0,812

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : 1) ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus en emploi ou au chômage (N=1 003).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\*  $p \leq 0,001$  ; \*\*  $p \leq 0,01$  ou \*  $p \leq 0,05$ .

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 1. Un coefficient inférieur à 1 signifie une moindre probabilité de juger important l'aspect du travail examiné ; inversement, un coefficient supérieur à 1 signifie une plus grande probabilité de juger cet aspect important.

B- Aspirations relatives aux conditions de travail chez les personnes en emploi ou au chômage (coefficients beta standardisés)

	Salaire		Équité		Sécurité		Conciliation		Horaire		Stress		Congés	
	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B.	Mod. A	Mod. B
<b>Sexe</b>														
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>						
Femme	0,521***	0,530***	1,214	1,222	0,799	0,794	1,724***	1,746***	1,197	1,186	1,137	1,159	0,788	0,798
<b>Age</b>														
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>						
25-34 ans	0,808	0,804	0,741	0,751	0,879	0,920	1,315	1,283	1,351	1,312	1,331	1,241	1,458	1,392
35-44 ans	0,838	0,792	0,502	0,485	0,930	0,860	1,679	1,567	1,185	1,118	1,066	0,973	1,224	1,165
45-54 ans	0,508	0,491	0,478	0,466	0,651	0,630	1,572	1,465	0,992	0,934	0,920	0,855	0,903	0,854
55 ans et plus	0,425	0,385*	0,400*	0,379*	1,138	0,955	1,321	1,215	0,899	0,834	0,760	0,676	0,681	0,643
<b>Origine</b>														
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant – Luxembourgeois	0,334**	---	0,576	---	0,366**	---	0,924	---	0,833	---	0,717	---	0,428*	---
Immigrant – Portugais	1,679	---	1,426	---	2,492**	---	1,843*	---	1,506	---	1,782*	---	0,790	---
Immigrant – limitrophe	1,912*	---	0,511**	---	0,538**	---	0,668	---	0,658	---	0,822	---	0,724	---
Immigrant – autre UE15	1,819	---	0,560*	---	0,770	---	0,599	---	0,821	---	1,189	---	0,602	---
Immigrant – autre étranger	0,592	---	0,346**	---	0,553	---	0,790	---	0,205***	---	0,812	---	0,382*	---
<b>Syndicalisation</b>														
<i>Non membre</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Membre	2,246**	---	1,368	---	1,788**	---	1,052	---	1,079	---	1,239	---	1,241	---
<b>Syndicalisation/origine</b>														
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	1,263	---	0,708	---	0,811	---	1,048	---	0,866	---	1,320	---	0,731
Syndiqué, non-immigrant	---	2,287*	---	1,545	---	1,662	---	1,292	---	1,272	---	1,780**	---	1,541*
Syndiqué, immigrant	---	1,935	---	0,715	---	1,222	---	0,704	---	0,666	---	0,743	---	0,542
<b>Niveau d'études</b>														
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>						
Sec. inférieur	0,522	0,419*	1,067	0,891	0,971	0,722	0,508*	0,439**	0,659	0,530*	1,297	1,071	0,700	0,629
Sec. supérieur	0,882	0,669	0,819	0,626	1,340	0,890	0,713	0,573*	0,833	0,618	0,916	0,709	0,542**	0,470**
Postsecondaire	0,769	0,570	0,869	0,607	0,893	0,504*	0,720	0,531*	0,450**	0,320***	0,606	0,441**	0,426**	0,371***
<b>Statut d'activité</b>														
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>						
Privé	2,091*	1,932*	1,793*	1,803*	1,261	1,205	0,973	0,971	0,967	0,984	0,509*	0,486**	1,973*	1,958*
Fonctionnaire	2,567**	2,296*	1,839*	1,949*	2,462**	2,566**	1,289	1,377	0,911	0,955	0,624	0,612	1,270	1,243

	Salaire		Équité		Sécurité		Conciliation		Horaire		Stress		Congés	
	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B	Mod. A	Mod. B.	Mod. A	Mod. B
Ouvrier	2,030	1,884	1,699	1,827	0,647	0,730	0,792	0,891	0,901	0,921	0,701	0,707	1,165	1,175
Chômeur	0,804	0,679	2,173	2,323	0,733	0,705	0,806	0,916	0,669	0,723	0,750	0,793	1,319	1,330
<b>CSP</b>														
<i>Profession supérieure</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>						
Profession intermédiaire	0,880	0,874	1,051	1,017	0,932	0,928	0,966	0,953	1,389	1,336	0,740	0,710	0,673	0,653
Employé administratif	0,673	0,682	1,012	0,966	1,176	1,100	0,971	0,939	1,392	1,352	0,895	0,873	1,060	1,054
Vente, service	1,194	0,909	2,753**	2,570**	2,422**	2,169*	1,340	1,346	1,470	1,419	0,948	0,869	1,424	1,298
Trav. manuel qualifié	0,817	0,703	1,901*	2,092*	2,388*	2,542**	1,115	1,238	1,588	1,697	1,005	1,021	1,783	1,733
Trav. manuel semi/non qual.	1,394	1,156	1,328	1,384	3,515***	3,461***	1,043	1,090	1,361	1,352	0,956	0,896	1,718	1,586

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : 1) ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus en emploi ou au chômage (N=1 003).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\*  $p \leq 0,001$  ; \*\*  $p \leq 0,01$  ou \*  $p \leq 0,05$ .

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 1. Un coefficient inférieur à 1 signifie une moindre probabilité de juger important l'aspect du travail examiné ; inversement, un coefficient supérieur à 1 signifie une plus grande probabilité de juger cet aspect important.

## Annexe 6 : Modèles de régression linéaire mesurant la satisfaction à l'égard du travail, du revenu et de la profession ainsi que le degré de liberté au travail

Chez les personnes en emploi seulement (coefficients beta standardisés)

	Satisfaction						Sentiment de liberté au travail	
	Travail		Revenu		Profession		Modèle A	Modèle B
	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B		
<b>Sexe</b>								
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	-0,072*	-0,035	-0,008	-0,012	0,017	0,018	-0,023	-0,021
<b>Age</b>								
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	-0,001	0,033	0,053	0,058	-0,171*	-0,171*	0,054	0,049
35-44 ans	0,028	0,100	0,062	0,071	-0,182**	-0,179*	0,111	0,102
45-54 ans	0,066	0,057	0,062	0,071	-0,178**	-0,175*	0,064	0,063
55 ans et plus	0,092	0,073	0,028	0,035	-0,152**	-0,150**	0,119*	0,108*
<b>Origine</b>								
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant - Luxembourgeois	-0,036	---	-0,013	---	-0,022	---	-0,051	---
Immigrant - Portugais	0,018	---	-0,098*	---	-0,071	---	0,031	---
Immigrant - limitrophe	0,003	---	-0,021	---	-0,029	---	-0,061	---
Immigrant - autre UE15	0,029	---	-0,005	---	-0,033	---	0,039	---
Immigrant - autre étranger	-0,017	---	-0,002	---	0,039	---	0,054	---
<b>Syndicalisation</b>								
<i>Non membre</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Membre	0,107**	---	0,027	---	-0,001	---	0,058	---
<b>Syndicalisation/origine</b>								
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	0,033	---	-0,075	---	-0,056	---	0,014
Syndiqué, non-immigrant	---	-0,003	---	0,001	---	-0,007	---	-0,030
Syndiqué, immigrant	---	-0,031	---	0,019	---	-0,016	---	-0,064
<b>Niveau d'études</b>								

	Satisfaction						Sentiment de liberté au travail	
	Travail		Revenu		Profession		Modèle A	Modèle B
	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B	Modèle A	Modèle B		
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	-0,072	-0,090*	-0,060	-0,046	-0,056	-0,045	-0,093*	-0,101*
Sec. supérieur	-0,003	-0,094	-0,039	-0,011	-0,013	0,009	-0,113*	-0,128*
Postsecondaire	-0,068	-0,160**	-0,109	-0,072	-0,124	-0,098	-0,132*	-0,163*
Statut d'activité								
<i>Indépendant</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Privé	-0,098	-0,029	0,080	0,080	-0,031	-0,033	-0,053	-0,069
Fonctionnaire	-0,043	-0,060	0,045	0,041	-0,068	-0,070	-0,085	-0,092
Ouvrier	-0,116	-0,177*	0,013	0,002	-0,045	-0,043	-0,232**	-0,230**
CSP								
<i>Profession supérieure</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	-0,008	-0,021	-0,126**	-0,123**	-0,108*	-0,105*	0,006	0,004
Employé administratif	-0,097*	-0,050	-0,145***	-0,143**	-0,077	-0,075	-0,011	-0,016
Vente, service	0,068	-0,008	-0,128	-0,123**	-0,107	-0,104*	0,012	0,005
Trav. manuel qualifié	-0,064	-0,043	-0,117	-0,124*	-0,095	-0,098*	-0,016	-0,022
Trav. manuel semi/non qual.	-0,137*	-0,026	-0,173**	-0,172**	-0,197***	-0,194***	0,021	0,015

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : modèles 1A et 1B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; modèles 2A et 2B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture: les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 0. Un coefficient inférieur à 0 signifie une moindre probabilité d'être satisfait ou de se sentir libre ; inversement, un coefficient supérieur à 0 signifie une plus grande probabilité d'être satisfait ou de se sentir libre.

## Annexe 7 : Modèles de régression linéaire mesurant l'intensité de l'appui au système de pension luxembourgeois

	Ensemble des résidents		Résidents en emploi seulement	
	Modèle 1A	Modèle 1B	Modèle 2A	Modèle 2B
<b>Sexe</b>				
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	0,013	0,023	-0,022	-0,016
<b>Age</b>				
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	0,056	0,043	0,088	0,072
35-44 ans	0,094*	0,092*	0,107	0,104
45-54 ans	0,070	0,063	0,060	0,053
55-64 ans	0,138**	0,140***	0,116*	0,112*
65 ans et plus	0,179***	0,189***	0,080*	0,082*
<b>Origine</b>				
<i>Non- immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant - Luxembourgeois	0,032	---	-0,003	---
Immigrant - Portugais	-0,015	---	0,001	---
Immigrant - limitrophe	0,069*	---	0,064	---
Immigrant - autre UE15	-0,011	---	0,026	---
Immigrant - autre étranger	0,026	---	0,019	---
<b>Syndicalisation</b>				
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	0,073**	---	0,006	---
<b>Syndicalisation/origine</b>				
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	0,077**	---	0,083*
Syndiqué, non-immigrant	---	0,122***	---	0,065
Syndiqué, immigrant	---	-0,009	---	-0,037
<b>Niveau d'études</b>				
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	-0,008	0,002	-0,011	-0,010
Sec. supérieur	0,013	0,035	-0,058	-0,057
Postsecondaire	0,065	0,106**	-0,006	0,011
<b>Statut d'activité</b>				
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---
Au chômage	-0,028	-0,020	---	---
À la retraite	-0,086*	-0,091*	---	---
Inactif	-0,028	-0,025	---	---
<b>Statut d'emploi</b>				
<i>Indépendant</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Employé privé	---	---	0,083	0,078
Fonctionnaire	---	---	0,092	0,080
Ouvrier	---	---	-0,020	-0,026
<b>CSP</b>				
<i>Profession supérieure</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	---	---	-0,027	-0,031
Employé administratif	---	---	-0,074	-0,071
Vente, service	---	---	-0,009	-0,024
Trav. manuel qualifié	---	---	-0,066	-0,078
Trav. manuel semi/non qual.	---	---	-0,034	-0,056

Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : modèles 1A et 1B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; modèles 2A et 2B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\*  $p \leq 0,001$  ; \*\*  $p \leq 0,01$  ou \*  $p \leq 0,05$ .

Note de lecture : les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 0. Un coefficient inférieur à 0 signifie un moindre appui au système de pension luxembourgeois; inversement, un coefficient supérieur à 0 signifie un plus grand appui.

## Annexe 8 : Modèles de régression linéaire mesurant l'intensité des craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et son élargissement

	Ensemble des résidents		Résidents en emploi seulement	
	Modèle 1A	Modèle 1B	Modèle 2A	Modèle 2B
<b>Sexe</b>				
<i>Homme</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Femme	0,042	0,037	0,104**	0,102**
<b>Age</b>				
<i>18-24 ans</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
25-34 ans	0,050	0,051	-0,008	-0,002
35-44 ans	0,033	0,026	-0,033	-0,039
45-54 ans	0,000	-0,010	-0,080	-0,086
55-64 ans	-0,027	-0,040	-0,056	-0,056
65 ans et plus	-0,056	-0,075	-0,049	-0,052
<b>Immigration</b>				
<i>Non-immigrant</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Immigrant – Luxembourgeois	-0,015	---	-0,004	---
Immigrant - Portugais	0,033	---	-0,046	---
Immigrant - limitrophe	-0,113***	---	-0,157***	---
Immigrant - autre UE15	-0,084***	---	-0,114***	---
Immigrant - autre étranger	-0,074**	---	-0,149***	---
<b>Syndicalisation</b>				
<i>Non-syndiqué</i>	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>	---
Syndiqué	0,005	---	0,010	---
<b>Immigration/syndicalisation</b>				
<i>Non-syndiqué, non-immigrant</i>	---	<i>ref.</i>	---	<i>ref.</i>
Non-syndiqué, immigrant	---	-0,088***	---	-0,173***
Syndiqué, non-immigrant	---	0,001	---	-0,007
Syndiqué, immigrant	---	-0,033	---	-0,056
<b>Niveau d'études</b>				
<i>Primaire</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Sec. inférieur	-0,060*	-0,078**	-0,044	-0,060
Sec. supérieur	-0,113***	-0,154***	-0,032	-0,066
Postsecondaire	-0,280***	-0,344***	-0,149*	-0,201***
<b>Statut d'activité</b>				
<i>En emploi</i>	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>	---	---
Au chômage	0,004	0,010	---	---
Retraité	0,043	0,038	---	---
Inactif	0,029	0,019	---	---
<b>Statut d'emploi</b>				
<i>Indépendant</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Employé privé	---	---	0,039	0,051
Fonctionnaire	---	---	-0,049	-0,029
Ouvrier	---	---	0,042	0,054
<b>CSP</b>				
<i>Profession supérieure</i>	---	---	<i>ref.</i>	<i>ref.</i>
Profession intermédiaire	---	---	0,085*	0,084*
Employé administratif	---	---	0,075	0,070
Vente, service	---	---	0,039	0,052
Trav. manuel qualifié	---	---	0,215***	0,240***
Trav. manuel semi/non qual.	---	---	0,187***	0,207***

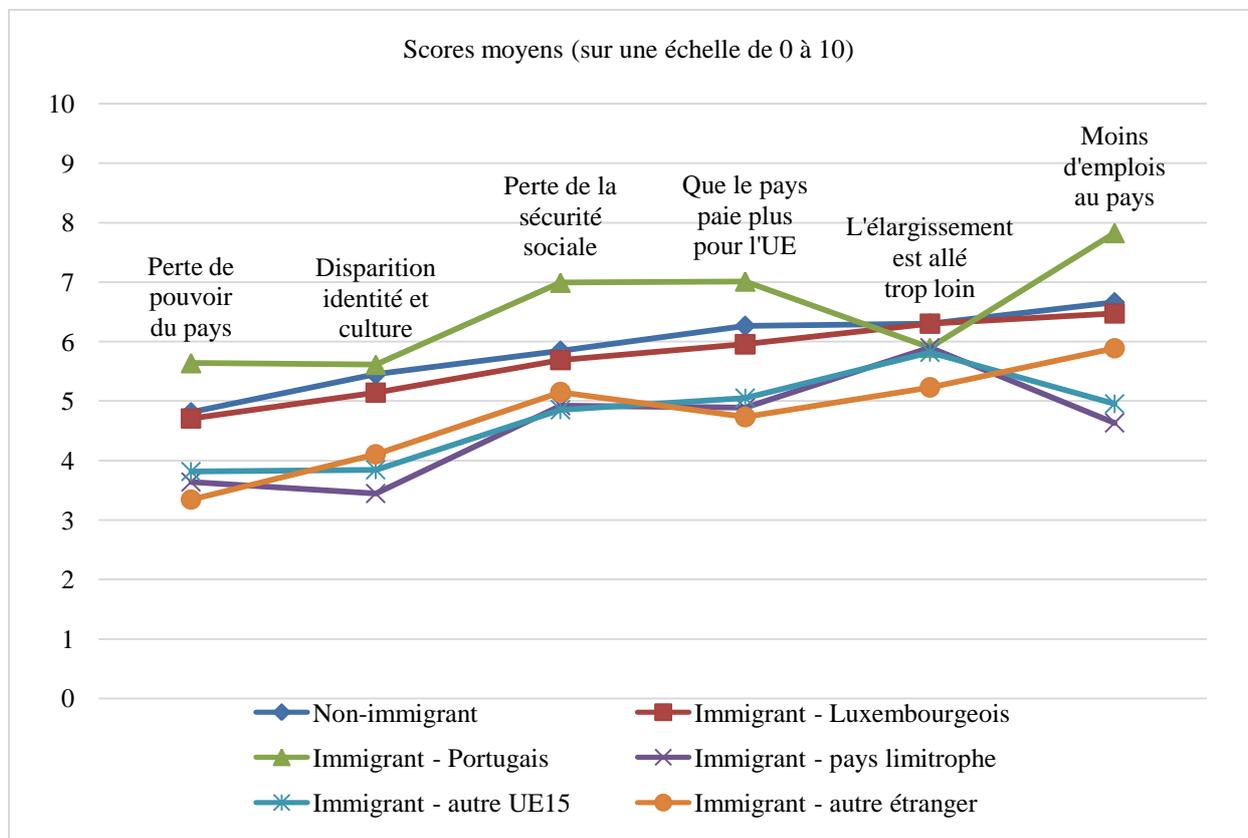
Source : EVS Luxembourg, 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : modèles 1A et 1B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610) ; modèles 2A et 2B : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus et occupant un emploi (N=958).

Note : les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

Note de lecture: les coefficients (beta standardisés) s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (en italique) dont la valeur est 0. Un coefficient inférieur à 0 signifie de moindres craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et son élargissement; inversement, un coefficient supérieur à 0 signifie des craintes plus fortes. Les différences statistiquement significatives sont marquées au moyen d'astérisques : \*\*\* p≤0,001 ; \*\* p≤0,01 ou \* p≤0,05.

## Annexe 9 : Craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et de son élargissement selon l'origine des résidents du Luxembourg



Source : EVS Luxembourg 2008, CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des résidents âgés de 18 ans ou plus (N=1 610).

Note de lecture : plus un score s'approche de 0, moins l'individu nourrit des craintes à l'égard de la construction de l'Union européenne et/ou son élargissement ; plus il s'approche de 10, plus il nourrit des craintes à son égard.



3, avenue de la Fonte  
L-4364 Esch-sur-Alzette  
Tél.: +352 58.58.55-801  
[www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)